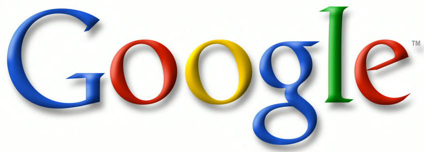
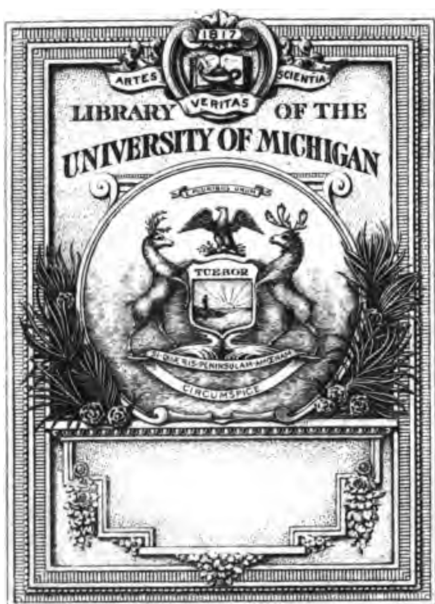



BUHR A
a39015 01803355 8b

par de Tilhame –
Il y a l'autre à titre
La Haye 1699.
Paris 1699.



Pilham, de

HISTOIRE DU MARÊCHAL DE BOUCICAUT.

Grand Connêtable de l'Empire de Constantinople, Gouverneur pour le Roi de l'Etat de Gennes, & des Provinces de Guyenne, & de Languedoc.

CONTENANT

Les Evenemens les plus singuliers du Régne de Charles VI, l'Abregé de l'Histoire du Grand Schisme d'Occident, & ce qui s'est fait de plus Remarquable dans l'Europe & partie de l'Asie, Depuis l'an 1378. jusqu'à 1415.



A PARIS,
Chez la Veuve de CHARLES COIGNARD, ruë de la Boucletie, au bout du Pont S. Michel, dans son Imprimerie, à la premiere chambre.

M. DC. XCVII.

Avec Privilége de sa Majesté,



AVERTISSEMENT

L'Hiſtoire du Marêchal de Boucicaut m'étant tombée entre les mains il y a quelques années, je fus ſurpris de la trouver ſi peu complete, & de n'y lire pas des faits qui ſe voyent dans l'hiſtoire du Moine Anonime de Saint Denis, dont la traduction nous a été donnée par feu Monſieur le Laboureur, & dans les autres Hiſtoriens de ce tems-là.

Ma ſurpriſe augmenta lors que j'appris que l'Auteur de cette Hiſtoire étoit au ſervice du Marêchal, & qu'il la lui avoit dediée. Je relus avec ſoin ce que j'avois déja remarqué dans les autres Hi-

ſtoriens, & aprés avoir conſulté là-deſſus quelques perſonnes fort intelligentes dans l'Hiſtoire, je reſolus dés lors d'en faire une complete de la vie du Marêchal, pouſſé à cela par le reſpect que j'ai toûjours eu pour la memoire de ce grand Homme.

Je l'ai fait avec le plus d'exactitude qu'il m'a été poſſible, je n'ai omis aucuns des faits raportez dans cette Hiſtoire ancienne, mais j'en ai retranché le verbiage qui en fait la plus conſiderable partie.

Je me ſuis fort étendu ſur la relation du ſecours mené à Sigiſmond Roi de Hongrie ſur la bataille de Nicopoli & la priſon du Comte de Nevers, & des autres Princes & Seigneurs qui furent pris en cette bataille. J'ai traité aſſez au long l'Hiſtoire des exploits de Boucicaut aux environs de Conſtantinople, parce que ces

faits sont tres glorieux à la Noblesse Françoise.

Comme le Maréchal se donna de grands soins pour l'extinction du Schisme, j'en ai raporté succintement l'Histoire, & bien que ce qui a suivi le Concile de Pise, semble un fait étranger à la vie de Boucicaut ; je n'ai pas cru devoir l'omettre, il m'auroit semblé injuste de priver le Lecteur d'un recit tres-curieux, d'ailleurs qui donne le commencement, semble être obligé de ne pas faire souhaiter la fin.

J'ai ajoûté autant qu'il m'a été possible les noms propres de tous ceux dont il est parlé dans cette Histoire, & j'en ai chargé les marges.

J'ai eu soin de digerer chaque chose dans un ordre chronolique, cependant il s'y est glissé quelques fautes dans l'impression, que

je marque à la fin de cette Preface.

Comme l'Histoire du Marêchal de Boucicaut qui m'a servi de plan, & qui est celle que Monsieur Geofroi fit imprimer, ne va pas jusqu'à la revolution de Gennes, j'ai tiré cette revolution des meilleurs Auteurs, & j'en ai ajoûté tout ce qui suit jusqu'à la bataille d'Azincour, car ce que j'ai dit des vertus du Marêchal est presque tout de cette ancienne Histoire. Cependant j'ai inseré par tout tant de nouveaux faits, & j'ai mis les autres dans un ordre qui feront voir sans peine que celle-ci est toute nouvelle, & que l'autre n'a rien qui lui soit comparable.

Comme le mot de Pierriers qui se trouve en deux ou trois endroits, & celui de Baterie devant les places assiegées, & enfin le terme d'Artillerie qui est à la ligne 28. de la page 160. pouroient trom-

per ceux qui ne jugent de la guerre que par la maniere dont elle se fait aujourd'hui, j'ai cru devoir les expliquer.

Les Pierriers étoient de certaines machines de bois, avec lesquels par le moyen d'un roüet & d'une bascule on jettoit de grosses pierres dans les places assiegées. Ces pierres n'étoient point pour renverser les murailles, mais pour écraser les maisons.

Il y avoit d'autres Pierriers dans les Galeres qui jettoient une gresle de cailloux, & c'est ce que j'ai voulu dire par le mot d'Artillerie, quoi que j'avoüe qu'il soit impropre en cette occasion; Puisque ce terme étoit inconnu, car bien que l'usage du canon eut été trouvé en 1380, ou pour le plus tard en 1390, & qu'on assure que les Venitiens sont les premiers qui s'en sont servis sur mer, & contre

les Gennois, ce ne fut cependant pas en cette occasion, mais plus de 15. ans aprés.

Tout le monde sçait qu'on montoit alors à l'assaut avec des échelles, ou qu'on sapoit les murailles, ce qui étoit d'autant plus facile, qu'elles étoient *seches*, c'est à dire sans rampars.

Les gens de guerre de ce temslà étoient presque aussi differens de ceux de celui-ci, que les machines d'usage pour les sieges étoient peu conformes aux nôtres.

Les hommes d'armes étoient tous nobles, & armez de pied en cap d'armes défensives, ils se servoient de la lance, de la hache-d'armes ou de l'épée, & leurs chevaux étoient bardez, c'est à dire couverts de lames de fer.

Les Compagnies d'Ordonnance leur ont succedé, & la Cavalerie de la Maison du Roi semble

avoir pris la place des uns & des autres.

Les Valets armez étoient ce qu'est aujourd'hui la Cavalerie, avec cette difference qu'ils combattoient quelques-fois a pied, qu'ils n'avoient que la Cuirasse & le Casque sans barre, tel qu'est celui des piquiers de la Maison du Roi, leurs armes étoient l'épée, la hache d'armes & l'arc.

Les Archers étoient de deux sortes, les uns combatoient à pied, & avoient pour armes un arc ou arbaleste qu'ils rendoient avec le pied, & qui poussoit la fléche beaucoup plus loin que l'arc, ces Archers ou Arbalestriers étoient ce que sont aujourd'hui les Mousquetaires dans l'Infanterie.

Les autres Archers qui se faisoient surnommer *francs*, combatoient à cheval & à pied comme nos Dragons, ils montoient aux

assauts pendant que les Arbalestriers éloignoient l'ennemi de dessus les murailles, & se tenoient au poitrail du cheval de l'homme d'armes dans les batailles, du moins dans les armées Angloises.

Pour peu qu'on ait quelque teinture de l'Histoire ancienne, on ne prendra point pour Romans ce que je dis de ces Tournois, où Boucicaut prouva glorieusement qu'il n'y avoit pas de Noblesse qui ne cedât en bravoure à la Françoise. Les Tournois ont été plus de 700. ans le plus bel ornement des Mariages des Princes, de leur couronnemens, & de ces assemblées dans lesquelles les Rois tenoient *Cour pleniere*, & *tind ouvert*, * pour me servir des vieux termes.

On y couroit à *lance émoulue* & fer aceré, & on y combatoit

* *C'est à dire lors que tous les Grands se rendoient à la Cour, qu'ils y estoient traitez & reçus suivant leur qualité, dans les Tournois, & autres parties de plaisir des Rois.*

à *outrance*, ou bien on avoit des lances *mornées* & des épées émoussées de la pointe & du tranchant, mais ces dernieres armes n'étoient du goût de personne, sur tout depuis environ l'an 1200. jusques à la mort de Henry II. que ces sortes de Tournois furent défendus. Les duels n'étoient pas moins permis, on se battoit sans crainte, mais toûjours à cheval, armé de pied en cap, & avec la lance *qui étoit*, dit un Auteur moderne, *l'honneur de la Gendarmerie*, les lances étant rompuës on en venoit à l'épée, on frapoit *d'estoc & de taille*, jusques à ce qu'un des combatans eût été desarmé ou poussé au-delà des barrieres.

Cet usage que Loüis le Grand a glorieusement fait cesser étoit alors si commun, qu'on décidoit moins de procés dans le Barreau que sur les Lices. Un fait sans

preuves constantes, où dont le Jugement paroissoit impossible se décidoit entre deux combatans, & ce fut ce qui porta en partie nôtre Marêchal à instituer son ordre de la Dame Blanche à l'Ecu verd, & ce que cette maudite Coûtume avoit de singulier, c'est que le droit du Vainqueur prévaloit toûjours, il n'avoit que ce moyen pour se purger d'un crime, pour prouver une possession sans titres, & justifier une demande.

Je ne dis rien ici du merite de Boucicaut, le Lecteur connoîtra sans peine que c'étoit un des plus grands Hommes qui eust encore paru, qu'il n'y a que la France seule qui puisse produire des Boucicauts, & que les seuls François qui sous la conduite d'un Capitaine si celebre ayent pû, bien qu'en tres-petit nombre, passer sur le ventre à des armées considerables.

Au reste qu'on ne se persuade point que je me sois uniquement attaché à ne parler que du Marêchal, on trouvera dans cet Ouvrage une partie des grands évenemens arrivez de son tems, avec cela néanmoins de particulier qu'il a eu part à tous, étant un homme d'une telle consideration, qu'il se passoit peu de choses glorieuses sans sa participation.

FAUTES DE CHRONOLOGIE.

Page 4. 1380. *lisez* 1378.

page 15. 1491. *domine depuis nôtre brave.*

p 48. *depuis le Roy revint à Paris doit être sous* 1392.

p. 98. 1390. *lisez* 1399.

p. 184. 1405. *lisez* 1406.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Privilege du Roy, donné à Verſailles 12 Février 1685. Signé le PETIT. Il eſt permis au ſieur D. de faire imprimer vendre & débiter dans tous les lieux de nôtre Royaume un Livre intitulé, *Hiſtoire du Maréchal de Bouticaut, Grand Conneſtable de l'Empire de Conſtantinople, Gouverneur pour le Roi de l'Etat de Gennes, & des Provinces de Guyenne & de Languedoc,* durant le tems de ſix années entieres & conſecutives, à compter du jour que ledit livre ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois, avec défenſes à tous Imprimeurs & Libraires, & autres de l'imprimer, ni de le faire imprimer, vendre & débiter, à peine de deux mille livres d'amende, de confiſcation des exemplaires contrefaits & de tous dépens, dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt plus au long porté par leſdites Lettres de Privilege.

Regiſtré ſur le livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 19 Février 1685. Signé, C. ANGOT, Syndic.

Achevé d'imer le deuxiéme Avril 1697.

HISTOIRE

HISTOIRE DU MARE'CHAL DE BOUCICAUT,

Contenant les évenemens les plus singuliers du Régne de Charles VI. & du grand Schisme de l'Eglise.

LIVRE PREMIER.

Origine du Marêchal de Boucicaut. Est mis auprés du Dauphin. Fait sa premiere Campagne. Fait la deuxiéme. Ses Exercices. Son Portrait. Se marie. Guerre de Flandre. Boucicaut s'y signale. Passe en Prusse. Suit le Duc de Bourbon en Guyenne, qui lui laisse le Commandement general durant l'hyver. Ses exploits. Combats singuliers. Il passe en Espagne avec le Duc de Bourbon. Fait un Voyage au Levant. Tient un Pas d'Armes *pendant 30 jours. Retourne en Prusse. Est fait Marêchal de France. Le Roy se met en marche pour la Bretagne. Fait Boucicaut Gouverneur d'une partie de la Guyenne. L'envoye en ce Païs, où il rétablit la tranquillité. Origine du grand Schisme de l'Eglise, & sa suite.*



EAN le Maingre, dit Boucicaut, Marêchal de France, fut celui des grands Capitaines de son tems, qui se distingua le plus par sa bravoure, par sa politique, & par toutes les autres vertus

qui font les plus grands hommes.

1360. Il étoit fils de *Jean le Maingre*, dit *Boucicaut* surnommé le *Brave*, Marêchal de France, & de *Fleurie de Liniere Dame d'Escoubleau*, & de la Bretiniere, issu d'une des meilleures Maisons du Royaume. Toute Illustre qu'étoit la famille de ce Marêchal, il releva de beaucoup son éclat par les actions heroïques qu'on lui vit faire à la tête des armées que la France opposa aux Anglois & à ses autres ennemis ; par cette rare prudence avec laquelle il facilita la conclusion du Traité
1360. de *Bretigni*, qu'il signa en qualité de Plenipotentiaire. Ce Traité rendit la liberté au Roi Jean, que les Anglois avoient fait prisonnier à la funeste bataille de Poitiers. Comme je n'entreprens pas l'Histoire de ce Marêchal, je passe sous silence mille faits éclatans qui ont éternisé sa memoire, & je dis qu'il mourut * trop-
1370. tôt pour le petit *Boucicaut* son fils, qui n'étoit âgé que de quatre ans, & qui demeura avec son jeune frere sous la tutelle de la *Maréchalle* leur mere, laquelle n'oublia rien pour leur donner une éducation digne de leur naissance.

* Dijon.

Charles V. dit le Sage, voulut recompenser les services importans qu'il avoit reçus du feu Marêchal en la person-

ne de son fils aîné, & le fit venir à la
Cour, & le mît auprés du Dauphin * son 1360.
fils en qualité d'*enfant d'honneur*. Bouci- * Charles
caut y vêcut d'une maniere qui lui merita VI.
l'estime de toute la Cour. Il fit voir dans
toute sa conduite un desir si pressant de se
voir les armes à la main, que le Duc de
Bourbon * protecteur de sa famille, pria *Loüis III. dit le
Sa Majesté de lui permettre de l'emmener Grand.
en Normandie où il alloit à la tête d'u-
ne armée s'assurer des places que le * Charles
Roi de Navarre * convaincu de plusieurs le mau-
crimes de leze Majesté possedoit dans vais.
cette Province.

Bien que Boucicaut ne fut âgé que de
douze ans lors qu'il fit sa premiere Cam- 1378.
pagne, neanmoins ses manieres avoient
déja quelque chose de si martial & de si
grand, qu'on ne pouvoit douter qu'il ne
fut né pour de grandes choses. La joïe
qu'il eut de se voir en état de donner des
marques de son courage ne se peut expri-
mer. L'ardeur avec laquelle il entreprit
cette premiere campagne, & ce qu'il y fit,
donnérent de l'admiration au Duc de
Bourgogne *, qui étoit alors Generalissi- *Philippes le Hardy.
me au Duc de Bourbon, au Connestable*, *Bertrãd
& à un grand nombre des premiers Sei- du Glesquin.
gneurs du Royaume qui étoient en cette
armée. Je ne m'arresterai point à parler

du succés de cette Campagne, elle fut
1380. toute heureuse, le Navarrois y perdit tou-
Breteuil, Beaumont, Esquerailles, Mortain. tes ses places fortes *, excepté celle de Cherbourg que les Anglois secoururent à temps. Je dirai seulement que les Princes revinrent à la Cour, & que les grands éloges qu'ils donnérent à la valeur naissante de Boucicaut, n'empêchérent point le Roi de lui ôter les armes, & de le remettre auprés du Dauphin.

Il y passa encore deux années avec un chagrin d'autant plus sensible, que l'inaction étoit pour lui le plus affreux des suplices, tandis qu'il voyoit la jeune No-
1380. blesse se faire un grand nom les armes à la main. Il y passa, dis-je, encore deux ans, pendant lesquels il employa de si puissans intercesseurs auprés du Roi, & fit lui-même de si fortes instances pour obtenir la permission *d'aller*, disoit il, *apprendre son métier*, que ce sage Monarque ne jugea plus à propos de le retenir. Il lui donna un équipage des plus lestes, & l'envoya bien accompagné au Duc de Bourbon, qui étoit prest à partir avec le Duc de Bourgogne pour s'opposer au Duc de
Thomas Bouquinkam * qui faisoit des ravages terribles dans quelques Provinces du Royaume; & qui aprés avoir été battu en plusieurs rencontres, fut obligé de re-

passer en Angleterre avec les débris de son armée. 1380.

Boucicaut se distingua fort pendant cette Campagne, il voulut être de tous les partis, & se mêla si avant dans les combats, que les Gentils hommes du Duc de Bourbon,(qui le cherissoit comme son fils, & qui en avoit un tres-grand soin,) eurent beaucoup de peine à l'en retirer, & à moderer son feu.

L'Anglois repassé les Ducs se rendirent auprés du Roi, & lui parlérent si avantageusement de la valeur, & des autres belles qualitez de Boucicaut, que ce Monarque & le Dauphin son fils le reçurent avec des témoignages tous particuliers d'estime & de bien-veillance.

Il commençoit de s'ennuyer à la Cour, lors que les Anglois surprirent une place * forte de la Guienne. Sa Majesté envoya le Maréchal de Sancerre ** pour la reprendre, Boucicaut qui le suivit dans ce voyage se distingua par tout, & s'aquit, non seulement l'approbation generale des Troupes, mais aussi l'estime particuliere de ce sage Maréchal, qui ne pût s'empêcher de dire publiquement, *que le jeune Boucicaut seroit un jour un des premiers Capitaines de son tems.*

* *Montguison.*

** *Loüis de Sancerre Seigneur de Charenton.*

Boucicaut étoit dans une action perpetuelle, & s'il ne combattoit les ennemis

de l'Etat, il faisoit une forte guerre à
1380. l'oisiveté. Il marchoit & couroit long-tems à pied pour accoûtumer ses poulmons à une longue respiration. Il frapoit de grand coups de sabre ou de hache d'armes, & durant une espace de tems assez considerable, afin de s'endurcir au travail, tantost il lançoit le javelot, couroit la lance, ou s'exerçoit à monter à cheval. Ces differens exercices lui donnérent tant de force & tant d'adresse, qu'on voyoit peu de cavaliers qui lui fussent comparables. Il est vrai qu'il avoit beaucoup de disposition naturelle à tous ces exercices. Armé de pied en cap il montoit sans étrier & sans nul autre avantage, le cheval le plus haut qu'on pût trouver, & posant une main sur son col, & une autre sur sa croupe, il s'élançoit sans peine de l'autre côté.

Boucicaut étoit d'une taille médiocre, mais bien prise. Il avoit la poitrine large, les épaules quarées & basses, les côtes dégagées & les jambes fermes. Ses cheveux étoient bruns, son teint blanc & animé, les yeux vifs, le regard assuré & le port majestueux. Il avoit le cœur grand & noble, & l'ame élevée. Il étoit d'une humeur douce, franche & liberale, parloit & rioit peu, avoit l'air grave & les manieres serieuses, ai-

moit la propreté, mais haïssoit le faste & l'orgueil, en un mot, il avoit toutes les plus belles qualitez qu'on pût soûhaiter à un Seigneur de la plus haute naissance. 1380.

Avec tant de merite, il ne se fit pas moins souhaiter dans les ruelles que dans les troupes, son humeur enjoüée & ses manieres engageantes, lui acquirent chez les Dames la même reputation que sa valeur lui avoit fait dans les armées. Il aima une des plus charmante personne qui fut alors dans le Royaume, il lui donna toutes les marques d'amour usitées en ce tems-là, c'est à dire, qu'il combatit dans les Tournois, & qu'il courut dans les lices pour prouver qu'elle étoit toute aimable. Ce fut cette belle passion qui lui fit composer des *Rondeaux*, des *Virelais* & des *Balades*, & plusieurs autres ouvrages en vers, qui meriterent l'estime des gens de bon goust. Si Boucicaut aimoit, il eût le bon-heur d'être aimé, & d'épouser cette belle personne, qui avoit été le seul objet de son amour: c'étoit *Antoinette de Turenne*, fille aînée de *Raimond* Vicomte de Turenne, Comte de *Beaufort* en Anjou, d'Alest, &c. & d'Eleonor de *Comminge*. Pour peu qu'on connoisse les familles, on ne peut disconvenir que celle de Beaufort & de Com-

minge ne fussent des premieres du Royaume.
1380. La premiere étoit tres puissante, & la seconde se vantoit d'être Souveraine, & on ne peut nier qu'elle ne le fut autant que le sont aujourd'hui tous les Princes d'Allemagne. Mais ce qui me paroît de plus glorieux pour Boucicaut en ce mariage, c'est qu'il fut preferé à un Prince du Sang, je veux dire à *Charles d'Anjou*, Prince de Tarente, fils puîné de Loüis de France Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & de Jerusalem, Comte de Provence & du Maine, &c. & de Marie de Châtillon dite de Bretagne. Cette Reyne en avoit fait porter la parole au Vicomte de Turenne par le Pape *Clement VII.* qui ne fut pas écouté. Il est vrai que Boucicaut qui portoit le Bâton de Marêchal depuis deux ans, étoit tout couvert de gloire, & dans une tres-haute estime. Ce mariage fut celebré en 1393. & la Marêchale de Boucicaut eut en dot le Comté d'Alest, auquel le Vicomte ajoûta l'an suivant celui de Beaufort en Anjou.

Ce mariage ne fut pas fecond, puisqu'il n'en sortit qu'un seul fils * qui mourut jeune quelques années avant sa mere, & long-tems avant le Marêchal son pere.

* *Jean.*

1381. Charles VI. n'avoit que douze ans lors qu'il succeda au Roi Charles V. dit le Sa-

ge son pere, son bas âge donna lieu à quelques differens pour la Regence, que les Princes freres du feu Roi pretendoient tous. Ce n'est pas ici le lieu de décrire cette querelle, il me suffit de remarquer qu'elle n'empescha point le sacre du jeune Roi. Il fut conduit à Reims par l'élite de ses troupes, commandées par *Olivier* de Clisson, qui venoit de recevoir l'épée de Connêtable, en execution des dernieres volontez de Charles V. Les Princes & les Grands Seigneurs du Royaume firent ce voyage avec des trains magnifiques, & Boucicaut y parut avec l'éclat qu'ajoûtoit à sa bonne mine la faveur du nouveau Monarque. 1681.

Le festin Royal qui termina la Ceremonie eut cela de remarquable, que le Connêtable, le grand Eschanson, & les autres grands Officiers de la Couronne y firent les fonctions de leurs Charges, montez sur des chevaux de prix richement harnachez.

Peu de tems aprés la France se vit troublée par la revolte des Flamans, & en particulier de ceux de Gand. Ces peuples battirent plusieurs fois leur Comte *, le chassérent de ses Etats, & le réduisirent à la necessité de venir implorer la protection de Charles VI. son Souverain. Ce 1381.

* *Loüis dit le Mâle.*

jeune Monarque qui ne soûpiroit qu'aprés des occasions de signaler les commence-
1381. mens de son régne, promit au Comte d'aller en personne remettre les mutins au devoir.

Il fit tous les preparatifs necessaires pour l'execution de ce grand dessein. Il fut à saint Denis recevoir l'Oriflame des mains de l'Abbé, il la confia au grand * Maistre de sa Maison, avec toutes les ceremonies ordinaires.

*Philippes de Villiers Lisle-adam.

L'Oriflame étoit une enseigne à peu prés semblable à celles dont les Dragons se servent aujourd'hui, elle étoit d'un Cendal rouge semé de flames d'or, & se conservoit dans saint Denis. Quand les Monarques vouloient la faire porter dans leurs expeditions, ils se rendoient à cette Abbaye, assistoient à l'Office qui se disoit solemnellement pour cela, & aprés avoir communié, & fait le serment accoûtumé, ils la prenoient des mains de l'Abbé, & la donnoient à un Seigneur d'une valeur & d'une fidelité éprouvée, qui avoit aussi reçu le sacré Corps de Jesus-Christ, & fait serment de la garder aux dépens de sa vie.

L'hiver qui étoit proche lors que l'armée fut mise sur pied, ne put ralentir l'ardeur de Charles, il se rendit vers la fin

d'Octobre dans la ville d'Arras ; où ses troupes avoient eu ordre de s'assembler, 1381.
& il en partit, pour la Flandre, aprés les Fêtes de la Toussaints. Il passa par Lisle, & fut camper à quelques lieuës de la Lis. Le Comte de Flandres prît son quartier à l'Abbaye de Marquette. Et sçachant de quelle importance il luy étoit de s'assurer des Ponts de Comines & de Varneton sur la Lis, les fit attaquer par l'élite des Flamans fidelles. Ils furent emportez avec beaucoup de vigueur, & regagnez quelques heures aprés par les Milices de Courtray. Cette derniere action qui fut fort chaude, fit connoître au Roi qu'il avoit affaire à des opiniâtres qui se deffendroient bien. Ce fut pour cela qu'il renvoya le gros bagage de son armée, & qu'il fit défense aux soldats de s'écarter. Il commanda ensuite le Connêtable & les deux Marêchaux * de France, avec deux mille hommes d'armes pour gagner ces ponts. Comme on étoit sûr que cette occasion alloit être sanglante, & qu'il y auroit de l'honneur à acquerir ; la plûpart de la jeune Noblesse de l'armée voulut s'y trouver ; Boucicaut se presenta des premiers, mais comme il n'avoit pas encore esté armé Chevalier, il se jetta aux pieds du Duc

* De Sancere & B'ainville.

de Bourbon qui lui donna l'épée.

1681. L'on marcha fiérement aux ennemis, & on les attaqua avec vigueur. Comme ils se défendirent de même, & qu'ils avoient rompu les premieres arches du pont, du côté de l'armée Françoise, l'attaque dura jusqu'à la nuit sans aucun avantage.

Soixante jeunes Seigneurs, dont les principaux étoient *Sampi*, *Laval*, *Boucicaut*, *Rohan*, *Rieux* & *Rochefort*, indignez de ce que des Milices les arrêtoient si long-tems, se jettérent pendant la nuit à cheval dans la riviere, & la passérent à la nage. Arrivez à l'autre bord ils formérent un escadron pour couvrir le passage des Archers commandez par le Marêchal de Sancerre, qui persuadé que les ennemis n'avoient rien sçû de cet heureux succés, mit des troupes en embuscade dans un marais planté d'Aunes, où l'Infanterie avoit de l'eau jusques à mi-jambes. Le Capitaine du *Bois* qui commandoit pour les Revoltez au pont de Commines, averti de cette embuscade par ses coureurs, vint y chercher les François à la pointe du jour. Il les y attaqua, mais avec tant de malheur pour lui, qu'il y perdit la vîe, & que ses gens furent défaits, & poursuivis jusques au Pont par les vain-

queurs, qui les chassérent aprés un carnage affreux. 1381.

Ce malheur ne rebuta pas les Flamans, ils formérent un corps de neuf mille hommes, & vinrent charger les François commandez par Sampi, à qui Sa Majesté avoit donné ordre de faire reparer ce pont, & de le conserver. Les troupes que commandoit ce Seigneur étant bien moins nombreuses que celles des Rebelles, ils les auroient chassées, si le Connêtable ne fut accouru au secours avec de la cavalerie, qui poussa les attaquans jusques aux portes de leurs Villes.

Les François demeurez maîtres du Pont, passérent la riviere, & allêrent se camper entre Courtray & Rosebeque. Artevelle * General des Gantois les y vint trouver à la tête d'une grosse armée toute fiere de ses victoires precedentes. Il eut l'insolence d'envoyer un cartel de défi à Sa Majesté, & de lui presenter la bataille. On ne la refusa pas, elle fût sanglante, les Rebelles se battirent avec une opiniâtreté surprenante, ils eurent même d'abord quelques avantages, qu'on ne leur laissa pas long-tems : Enfin ils furent enfoncez de toute parts, on en tua vingt-cinq mil sur le champ de bataille ; car je ne parle point de ceux que les Sires d'Albret * & de * Cou-

* Philipes Brasseur de Biere.

* Charles

* Enguerran.

ci que le Roi avoit mis à leurs trousses.
1381. avec quatre cens hommes d'armes, tuérent dans la fuite. Artevelle fut trouvé parmi les morts prest à expirer, Sa Majesté le fit pendre en punition de son crime.

Boucicaut fut de ceux qui se distinguérent le plus dans cette action celebre. Au plus fort de la mêlée, il voulut décharger un coup de hache d'armes sur un rebelle d'une taille de geant. Cet ennemi croyant le jeune guerrier indigne de sa colere, se contenta de lui faire tomber sa hache-d'armes & de le railler avec insolence sur sa jeunesse. Boucicaut outré de ce mépris mit l'épée à la main, en perça ce grand corps, & le jetta sur le carreau.

Sans entrer dans le détail de mille prodiges de valeur qui se firent dans cette occasion, il me suffit de dire que Charles VI. qui avoit fait dans cette Bataille tout ce qu'on devoit attendre, non d'un Prince de quatorze ans, mais d'un tres-grand Capitaine reprit peu de jours aprés la route de Paris, & laissa la garde de la Frontiere au Connêtable, avec l'élite de ses troupes : Boucicaut bien loin d'imiter presque toute la Noblesse qui retournoit à la Cour passer l'hiver dans les plaisirs de la saison,

resta à l'armée, où il ne fut pas inutile. 1382.

La victoire de *Rosebeque*, réveilla la jalousie de Richard Roi d'Angleterre, & lui fit écouter favorablement les Rebelles de Flandres, Qu'il avoit jusques alors méprisez ; il fit embarquer l'armée qu'il avoit sur pied, & en donna le commandement au Duc de Glocester son Oncle, qui prit terre à Calais, où il débarqua ses troupes.

La nouvelle de cette arrivée obligea le Connêtable de passer tout l'hiver à Teroüenne, tant pour observer les nouveaux venus, que pour arrêter les rebelles. Comme il étoit beaucoup plus foible qu'eux, il ne pût les empêcher de faire quelques conquêtes, & de mettre le siege devant Ypres. 1382.

Charles VI. qui n'étoit pas d'humeur à voir prendre cette Ville, se remit en campagne à la tête d'une puissante armée. Les assiegeans n'osérent l'attendre, ils décampérent au plûtost, & s'enfermérent dans Bourbourg. Charles les y assiegea, & alloit les y forcer, lors que le Duc de Bretagne* fit consentir le Roi à un Traité, par lequel Bourbourg lui fut rendu avec des conditions avantageuses pour lui, & assez honorables pour les assiegez.

*Jean de Monfort.

1383. La troisiéme Campagne ne fut pas moins glorieuse au Roi. Il y finit la guerre, & força les Gantois & les autres Flamans d'obeïr à leur nouveau Comte. C'étoit *Philippes* le Hardi Duc de Bourgogne, il avoit épousé *Marguerite*, la fille unique de *Loüis* le Male, & de *Marguerite* de Brabant, & la plus riche heritiere qui fut alors; car elle étoit Comtesse de Flandres, d'Artois, de Franche-Comté, &c.

Les Flamans remis au devoir la France se vit en paix, Boucicaut qui ne pouvoit s'accommoder des delices de la Cour, & qui ne soûpiroit qu'aprés la guerre, fut chercher des lauriers jusques au fond du Septentrion. La guerre se faisoit dans la *Prusse* avec beaucoup de chaleur; & les Chevaliers de Prusse ou Teutoniques y étoient vivement pressez par les Prussiens, & les Peuples de Lituanie leurs alliez.* Boucicaut fut au secours de ces Chevaliers, leur rendit des services importans toute la campagne, & revint faire son quartier d'hiver à Paris.

Il trouva de grands acheminemens à la paix d'Angleterre, & les Ducs de Berry

* *Ces deux Peuples estoient encore ensevelis dans les tenebres du Paganisme.*

& de

& de Bourgogne ſur leur départ pour Boulogne, lieu marqué pour l'aſſemblée. 1384.
Il fut de ce voyage, il vit conclure la paix, & prit la part qu'il devoit au bien qu'elle procuroit aux deux Royaumes; mais comme elle lui ôtoit l'occaſion de faire ſentir les effets de ſa valeur aux ennemis de la France, il retourna pour la ſeconde fois en Pruſſe, s'y ſignala à ſon ordinaire, & n'en ſortit qu'au commencement de l'hiver pour revenir en France, prendre part à la joye qu'y cauſoit le mariage de *Iean* Comte de Nevers, fils aîné du Duc de Bourgogne avec *Marguerite* de Baviere fille aînée d'Albret Comte de Hainaut. La ville de Cambrai fut choiſie pour la ceremonie de ce mariage, que Sa Majeſté honora de ſa preſence. On y fit des Tournois qui durerent pluſieurs jours, & le Roi bien que fort jeune, voulut y coure la lance contre *Colard d'Epinoy* Chevalier des plus renommez de ce tems-là, & qui joignoit à une taille des des plus avantageuſes beaucoup de force, d'adreſſe & de valeur. Boucicaut parut ſur les lices avec honneur, & y fit des coups qui pouvoient s'égaler à ceux des Maiſtres les plus habiles.

La paix, ou pour mieux dire la treve qu'on avoit concluë avec les Anglois ne

dura pas, & le Duc de Bourbon eut ordre de punir leurs infractions & de les chasser de *Taillebourg** & de *Verteüil*.* Boucicaut qui avoit de grandes obligations à ce genereux Duc, & qui se sentoit une forte inclination pour la guerre l'accompagna en cette expedition, qui lui fut heureuse. Car Taillebourg fut pris & Verteüil fut forcé malgré la belle resistance de sa Garnison.

1385.

* En Saintonge.

* en Angoumois.

Pendant le siege de cette derniere place, on apprit au Camp qu'un parti Anglois de prés de cent hommes d'armes étoit en marche pour se saisir d'une Eglise fortifiée, & qui servoit de retraite aux païsans. Trente Seigneurs, au nombre desquels étoit Boucicaut, furent à ces Insulaires par des routes écartées, où les conduisoit *Emeri* de Rochouart Gentilhomme du païs, & les ayant surpris, ils les chargérent si à propos, qu'il n'y en eut que neuf qui par une promte fuite, évitérent la mort ou la prison. Cet avantage ne remplissant point la noble ambition des vainqueurs, ils furent insulter un Château * fortifié, qu'ils ne pûrent prendre dans trois furieux assauts, parce qu'ils étoient trop peu de monde. Verteüil forcé, le Duc alla mettre le siege devant *Mauleon*.* Aprés

* Bordrun

* En Poitou.

avoir ruiné les dehors de cette forte place il y fit donner l'assaut qui fut des plus rudes, Boucicaut fut le premier qui planta une échelle contre les murailles de Mauleon ; bien que les assiegez se deffendissent avec vigueur, & qu'ils jettassent un grand nombre de pierres sur lui pour l'écraser, il monta sur les murailles l'épée à la main. Les autres assaillans secondérent si bien sa valeur, que la garnison fut enfoncée de toutes parts, & la ville prise. Les soldats qui gardoient un Château *voisin évitérent un pareil sort, se soûmettant à la discretion du vainqueur, qui finit heureusement la campagne chassant les Anglois de la ville de *Bourcharante*.

1385.

* Faux.

Le Duc de Bourbon prêt à partir pour la Cour, marqua hautement jusques à quel point il estimoit Boucicaut, lui confiant la garde de ses conquêtes avec un corps de cent hommes d'armes, & de cent arbalestriers : Bien que ces troupes fussent foibles, & que la saison fut tres-incommode, Boucicaut crut devoir faire quelque chose qui répondit à l'estime du Duc. Il employa tout l'hiver à fatiguer ses ennemis, & secondé de Mauvinet son frere uterin, de Roye,* de Chasteau-Morand *, & de quelques autres braves, il les délogea de plusieurs places fort impor-

* Renaud
* Jean.

tantes. Il attaqua le Château des *Granges*;
1385. & l'emporta aprés un siege, ou plûtost un assaut furieux qui dura trois jours. Trop foible pour former le Siege de celui de *Corbie* qui étoit tres-fort ; il se mit en embuscade dans quelques mazures voisines avec vingt-huit *hommes d'armes* choisis, & en détacha un plus grand nombre pour insulter la garnison Angloise, & l'attirer au delà de l'embuscade. Les Anglois sortirent comme il l'avoit prévû, & poussérent ses gens-d'armes aussi loin qu'il l'avoit souhaité. Il sortit à l'instant des mazures, courut à toute bride s'emparer du pont-levis & du Lieutenant du Château, qui le gardoit. La garnison revenuë au signal de la sentinelle fut toute taillée en pieces, & le peu qui étoit resté dans le donjon capitula.

Ce combat fut tres-rude, & nôtre jeune guerrier y eût tant de blessez, qu'il ne pût de long-tems rien entreprendre de considerable. Ce fut durant cet intervalle qu'il aprit que *Sicard de la Barde* Gentilhomme Gascon, & un des plus renommez qui fut dans le parti des Anglois, parloit de lui d'une maniere desavantageuse, & publioit par tout qu'il ne le croyoit pas si brave qu'on le disoit. Boucicaut curieux de connoître ce médisant,

lui manda qu'ayant appris beaucoup de bien de lui, il se tiendroit honoré de faire quelques coups de lances avec lui, & qu'il le prioit de lui marquer le lieu, le jour, les armes, & le nombre des coups. 1385.

La Barde reçut parfaitement bien le cartel de Boucicaut, & lui marqua le champ de bataille sous les murs du Château de *Chaluzet*, & lui promit de faire avec lui vingt coups de lances *à fer aigu*.

Ils s'y trouvérent l'un & l'autre suivis d'un bon nombre de leurs amis, se saluérent, firent toutes les ceremonies pratiquées en ces sortes d'occasions, & coururent l'un sur l'autre. La premiere course fut desavantageuse à Boucicaut son cheval ayant bronché l'empêcha de fraper son adversaire, qui lui porta un si furieux coup, que peu s'en falut qu'il ne lui fit perdre les étriers. La seconde lui fut plus avantageuse, il atteignit la Barde dans la visiere avec tant de force, qu'il lui fit sauter le Bacinet, & l'étourdit, de maniere qu'il alloit tomber s'il n'eût été soûtenu. La troisiéme lui fut toute glorieuse, car bien qu'il eut receu un coup qui le fit ployer, il usa de tant de force & d'adresse qu'il perça la cuirasse de son adversaire, lui enfonça le fer de sa lance dans le côté, & le renversa demi-mort sur la Carriere.

Cet avantage termina le combat, & le
1386. victorieux s'en revint à son quartier, d'où il partit quelques jours aprés pour la Cour, où le Duc de Bourbon lui commanda par ordre de Sa Majesté de se rendre au plûtost ; il n'y fût pas long-tems, & il s'en alla en Picardie où l'armée Françoise devoit agir. Il y apprit que *Courtenay* Gentilhomme Anglois se vantoit insolemment d'avoir traversé la France sans trouver aucun Chevalier qui eût osé coure à lance *armée* contre lui, Il lui manda par un Cartel qu'il devoit parler plus avantageusement de la Noblesse Françoise, qu'elle étoit toute brave, & que lui qui étoit un des plus jeunes, & le moins experimenté, étoit prêt de lui donner satisfaction.

Courtenai étoit trop brave pour n'accepter pas ce parti. Le jour pris il se rendit au camp que Boucicaut avoit choisi, & ils coururent l'un contre l'autre avec tant de gloire pour nôtre Cavalier, que
* Thomas. *Clisort autre Cavalier Anglois voulut mesurer sa lance à la sienne ; Boucicaut y consentit, & pour lever tous les obstacles qu'on auroit pu former, se rendit à *Calais* lors occupée par les Anglois, & choisit pour juge le Seigneur de *Beauchamps* Gouverneur de cette ville, & oncle de son aversaire. Il eut tout l'honneur du combat,

car ayant aprés plusieurs courses renversé Clisort d'un coup de lance, il mit pied à terre, le joignit l'épée à la main, & sortit de ce dernier combat avec tout l'avantage qu'il auroit pu souhaiter. 1386.

La France n'ayant plus d'ennemis chez elle, envoya de puissans secours au Roy de Castille son allié, c'étoit Jean premier, fils de Henry Comte de Trastamare, que Charles V. dit le Sagé avoit mis sur le Trône de ce païs, dont il avoit été châssé: Pierre surnommé le cruel son frere: Ce Pierre avoit une fille*, laquelle fut mariée au Duc de Lanclastre* qui en eut une fille*, dont il voulut faire valoir les droits qui étoient d'autant plus legitimes, que le Comte de Trastamare étoit fils naturel. Le Duc fit de grands preparatifs pour cette entreprise, & mit sur pied une grosse armée qu'il embarqua sur une flote nombreuse. Il vint moüiller aux côtes de Portugal, dont le Monarque étoit en guerre* avec le Castillan pour un sujet semblable à celui qui le faisoit agir, ainsi il ne leur fut pas difficile de se joindre d'interests. Le Roi épousa uue des filles* du Duc, née de son second mariage avec Blanche heritiere de Lanclastre, & ils entrérent à force communes dans la Castille.

*Constance.
* Jean.
* Blanche
* Jean I.
* Anne.

Le Monarque de ce païs trop foible

pour conjurer cette tempeſte eut recours
1386. à Charles VI. qui informé du preſſant
beſoin qu'il avoit de ſecours, lui envoya
* Guillaume de Nuilly. Gaucher de Paſſay mille hommes d'armes conduits par
deux de ſes Capitaines *, en attendant que
le Duc de Bourbon eut aſſemblé l'armée
qu'il devoit commander.

Cette armée fut bien-tôt prête, & paſſa
en Eſpagne, Boucicaut y ſuivit le Duc,
qui obligea le Monarque Portugais de
rentrer dans ſes Etats, & le Duc de Lancaſtre
d'abandonner ſes droits moyennant
une groſſe penſion pour ſa fille, permiſſion
d'écarteler les armes de Caſtille
aux ſiennes, & quelque argent comptant.

Le Duc de Bourbon n'ayant plus rien à
faire en Eſpagne, repaſſa les Pirenées, &
vint dans le Comté de Foix Il y fut
*Gaſton Phebus. receu par le Comte, * quoy que vaſſal
de l'Anglois, avec tous les honneurs dûs
à ſon Auguſte naiſſance & à ſon rang. On
donna quelques jours aux plaiſirs & aux
divertiſſemens, Boucicaut ſeul en parut en
quelque façon mécontent ; ce fut ce qui
obligea quelques Cavaliers à lui demander
ſi une *partie d'armes* ne ſeroit pas
plus propre à le divertir. Il répondit
qu'il ne ſouhaitoit rien avec plus de paſſion;
mais qu'il avoit un ſecond * qui en
Renaud de Roye. vouloit être, & qu'ils pouvoient même
choiſir

choisir jusqu'à vingt Cavaliers, sûr qu'il en trouveroit un pareil nombre. 1386.

Chasteau-neuf neveu du Comte de Foix, & dix-neuf autres Gentilshommes acceptérent le défi, mais n'ayans voulu pour Juges, ni le Duc de Bourbon, ni tous les autres qu'on leur nomma, & le Comte ayant refusé de l'être, cette partie alla en fumée.

Le Duc de Bourbon sortant du Comté de Foix entra dans la Guienne, & vint attaquer une forte place, *dont les fossez avoient cela de particulier, qu'ils étoient taillez à plomb & en canal. Bien que cette place fût défenduë par une forte garnison, le Duc qui vouloit profiter de l'ardeur de ses troupes, & ôter aux ennemis le tems de se reconnoître, fit incontinent monter à l'assaut. Il fut des plus rudes, tout le monde y fit des merveilles. La Noblesse s'y distingua, & Boucicaut plus que personne. Il se jetta dans le fossé suivi d'un bon nombre de braves pour se rendre maître d'un Pont qui étoit à une des portes de la Ville: Le General lui ayant envoyé une échelle il monta sur ce Pont, & il fut suivi de tant de monde, qu'il se vit obligé de tirer l'échelle, voïant qu'ils alloient s'embarasser. Ce pont étoit découvert aux traits & aux pierres qu'on

* Bras de Saint Pau

leur lançoit des deux tours qui flan-
1387. quoient le Pont. Ils en souffrirent beaucoup, mais incomparablement moins que quand la garnison eut ouvert la porte, & fut venuë sur eux l'épée ou la lance à la main. Le combat fut sanglant, & bien que les François y fussent en tres-petit nombre, eu égard à leurs ennemis, ils soûtinrent long-tems; enfin la multitude l'emporta, & ils furent contraints de regagner le fossé. Boucicaut resté seul sur le Pont se défendit long-tems avec une bravoure, qui donna de l'admiration à ses ennemis même, & qui leur inspira une si profonde terreur, que n'osans s'approcher de lui, ils lui opposérent une forest de lances & de longs bois, avec lesquels ils le renversérent dans le fossé. La nuit qui approchoit obligea le General de faire sonner la retraite, & de remettre la partie au lendemain, que les assiegez voyant revenir Boucicaut à la téte des François leur livrer un second assaut, battirent la chamade, & rendirent cette place importante: leur exemple porta plusieurs autres à ouvrir leurs portes au Duc, qui se rendit à la Cour quelque tems aprés.

1387. L'Angleterre n'ayant fait paroître aucune disposition à se ressentir de la prise de ces Places. Boucicaut & de Roye son-

ami intime ne voyans plus rien à faire dans le Royaume, où tout étoit en paix, entreprirent le voyage du Levant. Avec des passeports necessaires, ils se rendirent à Venise, & de là à Constantinople où ils passérent le Carême. Tout étant calme dans ce païs ils furent trouver *Amurat* qui étoit à Galipoli. Ce Monarque les reçût de la maniere du monde la plus obligeante, & les traita pendant trois mois qu'ils demeurérent à sa Cour, avec toutes les marques de distinction qu'ils pûrent souhaitter, ayant refusé les offres de service qu'ils lui firent, parce qu'il n'avoit à combattre que des Chrêtiens, contre lesquels il ne vouloient point porter les armes; il leur fit des presens magnifiques: & par une marque d'estime toute particuliere, il leur donna une escorte qui les accompagna jusques sur les frontiéres de ses Etats. 1387.

Nos deux voyageurs passérent en Hongrie, *Sigismond* Roi de ce païs leur fit un accueïl d'autant plus favorable qu'il s'en promettoit des services signalez dans la guerre qu'il alloit entreprendre contre le Marquis de *Moravie*. Mais cette guerre ne commençant point, Boucicaut & de Roye quittérent sa Cour aprés un sejour de trois mois, & se séparérent. De Roye

fut en Prusse, & Boucicaut fit le voyage
1388. de la *Palestine*.

Il s'embarqua à Venise, & aprés une navigation heureuse, il aborda aux côtes de la terre sainte. Il fut à Jerusalem, & visita tous les lieux de devotion de cette Ville, & du reste du païs. Sa piété satisfaite il revint sur la côte, & il avoit déja embarqué ses équipages pour la France, lors qu'une facheuse nouvelle lui fit prendre la route de *Damas*. Ce fut celle de la prise du *Comte d'Eu* * Prince du Sang de France, que le *Sultan* de Babilone, à qui le voyage de ce Comte étoit suspect, avoit fait arrêter.

* Philipe d'Artois.

Ce Prince reçut Boucicaut d'une maniere qui marquoit assez la joye & le plaisir qu'il lui faisoit dans cette conjecture. Il arriva sur le point qu'on alloit le transporter au grand Caire où le Sultan l'attendoit. Celui qui étoit chargé de ce transport ayant ordonné aux prisonniers de donner leur nom, Boucicaut par une générosité sans exemple donna le sien, & aima mieux être chargé de chaînes en la compagnie d'un Prince avec qui il n'avoit cependant aucune liaison que de jouïr de la liberté que lui donnoit dans ce païs les Passeports du Sultan, & ceux du Grand Seigneur. *

* Amurat.



Le Comte aprés quatre mois de priſon
paya ſa rançon & celle de ſes gens, & re- 1388.
vint à Damas avec Boucicaut. Ils allé-
rent de compagnie viſiter le Mont Sinai,
& les autres lieux célébres de la Terre
Sainte : & de la Sirie. De retour à Barut
ils y furent arrêtez une ſeconde fois par
les Muſulmans, qui les tinrent un mois
dans un cachot, en étans ſortis ils s'em-
barquérent pour la France, vinrent en
Chipre, & paſsérent à Rhodes où ils firent
quelque ſejour. Ils montérent enſuite une
Galére de la Religion qui les porta à
Veniſe : d'où aprés quelques jours de re-
pos, ils traverſérent l'Italie, & ſe ren-
dirent auprés du Roi qui étoit dans l'Ab-
baye de Clugni, & qui les reçût de la
maniére du monde la plus obligeante. 1389.

Le Comte informa Sa Majeſté du
ſuccés de ſon voyage & des obligations
qu'il avoit à Boucicaut. Elle eut la bonté
de dire fort obligeamment à ce dernier,
qu'*Elle lui en ſçavoit gré, & qu'Elle ſe
chargeoit volontiers de la reconnoiſſance
qu'une action ſi genereuſe meritoit.*

Ce Monarque fit bien-tôt connoître
qu'il vouloit s'aquitter de ſa promeſſe.
Les témoignages qu'il recevoit chaque
jour du merite de Boucicaut, réveillans
la tendreſſe dont il l'avoit honoré pen-

1389. dant leur jeunesse, il resolut de l'attacher entierement à sa personne. Et pria le Duc de Bourbon, à la Cour duquel il étoit, de le lui envoyer.

Bien que ce Duc aimât Boucicaut avec une tendresse de pere, il voulut bien preferer les interests de ce jeune Seigneur à sa satisfaction particuliere. Il fut ravi de lui voir un maître plus puissant & plus en état de faire sa fortune. Il le presenta lui même à Sa Majesté avec des éloges tres-obligeans, & Elle le reçût de sa part comme la restitution d'un bien qui lui avoit autrefois appartenu.

Boucicaut penetré des bontez de ce genereux Monarque, se persuada qu'il n'avoit encore rien fait qui répondît à la haute estime qu'il faisoit de lui, il se crut obligé à des choses extraordinaires pour meriter justement les graces d'un Prince si bon & si reconnoissant.

La Noblesse Angloise profitant de la tréve qui étoit alors entre la France & l'Angleterre vint à la Cour de Charles VI. & visita les meilleures villes de ses Etats. Quelques-uns s'étans vantez devant des Gentilshommes François, que les Anglois avoient fait les plus beaux exploits dans les guerres précédentes. Boucicaut qui ne pût suporter cette insolente vanité, pensa dés lors aux

moyens de faire connoître à toute la Terre que la Noblesse Françoise l'emporte en valeur sur celle de toutes les autres Nations. Il communiqua ses desseins à *Roye* & à *Sampi*, ils les approuvérent, s'offrirent à les seconder, & ils ne furent empéchez de les mettre à execution que par deux évenemens ; qui remplirent toute cette année. Le premier fut l'entrée de la Reyne à Paris, c'étoit *Isabeau de Baviere*, fille aînée d'*Etienne*, surnommé le jeune Duc de Baviere, & de *Thadée Visconti*, dite de *Milan*. La ceremonie de mariage s'étoit faite dans *Amiens* dés le 17. Juillet de l'année 1385. Cette entrée fut magnifique, & les Parisiens se surpaśsérent dans les Arcs de triomphe, & les autres preparatifs. Le Roi voulut se donner le plaisir de voir toutes ces magnificences, il fut *incognito* dans tous les quartiers de cette grande Ville porté en trousse par Savoisi qui étoit de la faveur, où il essuya les railleries de la populace, & même les coups des Archers.

1389.

La Reyne fut portée à cause de sa grossesse dans une litiere fort riche, les Dames montoient des haquenées blanches richement harnachées, ou étoient dans des chars dorez d'une magnificence achevée.

Le couronnement de cette Reine suivit

de prés son entrée dans Paris, la ceremonie se fit dans l'Abbaye de saint Denis, où l'on oublia rien de tout ce qui pouvoit la rendre plus auguste. Elle fut suivie d'un Carouzel qui eut quelque chose de fort particulier, & qui dura trois jours. Au premier les Seigneurs de la plus haute qualité furent menez au camp par des Dames de leur rang, montées sur des haquenées richement harnachées. Elles tenoient en main un riche cordon tissu d'or & de soye, attaché à la têtiere de la bride du cheval de leur Cavalier. L'ayant introduit dans le camp elles mettoient pied à terre & alloient se placer sur un amphiteatre qu'on avoit dressé exprés. Les Ecuyers parurent au second jour sur la lice, conduits de la même maniere par les Damoiselles. Au troisiéme, les Cavaliers & les Ecuyers se rendirent seuls au camp, & coururent indifferamment les uns contre les autres.

1389

Le Roi termina ces magnificences faisant les deux Princes d'Anjou Chevaliers, l'aîné étoit Loüis Roi de Naples, de Jerusalem & de Sicile, Duc d'Anjou, Comte du Maine & de Provence. Et le cadet, étoit Charles Prince de Tarente; ils étoient cousins germains de Sa Majesté, & fils de Loüis de France Duc d'Anjou, &c.

& de Marie de Chatillon, dite de Bretagne.

1389.

Le ſecond incident qui retarda l'execution des projets de Boucicaut, fut le voyage du Roi en Avignon, pour une entreveuë avec le Pape *Clement VII.* qui le regardoit comme le plus puiſſant de ſes protecteurs contre Urbain VI. qui tenoit ſon Siege à Rome.

Les Princes du Sang accompagnérent Sa Majeſté en ce voyage, où Boucicaut parut avec éclat. Toutes les Villes s'empreſſérent à faire de magnifiques entrées au Roi, celle de Lion l'emporta ſur les autres. Je ne m'aréterai point à décrire toutes les magnificences de cette entrée, je dis ſeulement que Sa Majeſté marcha depuis la porte de la Ville juſques à l'Archevêché ſous un riche Dais porté par quatre jeunes Damoiſelles de la premiere qualité, toutes brillantes de pierreries.

Sa Sainteté reçut Charles VI. dans Avignon avec toutes les démonſtrations de joie & d'amitié qui lui furent poſſibles, & comme il lui étoit de la derniere importance de maintenir le S. Siege dans l'inveſtiture du Royaume de Naples, elle la donna au Duc * d'Anjou, & le jour de la Touſſaints lui mit ſur la tête la Couronne de ces deux Royaumes.

* Louis

Lé Roi étant sur son départ d'Avi-
1389. gnon ; le Pape lui accorda la nomination de sept cens cinquante Benefices & de quelques Evêchez dans la France, à son choix ; en un mot il n'oublia pour se l'attacher ni graces ni caresses, & il n'en fut avare aux Princes & aux grands Seigneurs, sur tout à ceux qui avoient du crédit.

Sa Majesté fut ensuite à Toulouse, & y reçut le Comte de Foix * d'une maniere si obligeante, que ce Comte qui étoit venu lui faire hommage de son Comté, & à qui son grand âge ôtoit l'esperance d'avoir d'autres enfans que le fils qu'il avoit perdu, crut ne pouvoir marquer dignement sa gratitude, qu'en faisant ce genereux Monarque son heritier.

* Gaston Phebus.

Enfin la Cour revint à Creil, & comme la tréve avec l'Angleterre duroit encore, Boucicaut crût qu'il étoit tems de faire la fameuse jouxte dont il étoit convenu avec *Roye* & *Sampi*. Ces trois Seigneurs devoient tenir contre les Anglois, & contre tous les autres étrangers qui viendroient se presenter.

Boucicaut eût de la peine à obtenir l'a-
1390. grément du Roi ; ce Monarque ne pouvoit se resoudre à commettre l'honneur de la France à trois jeunes hommes dans

une querelle faite à plaisir, & contre tout ce que le monde Chrétien avoit de plus brave. Il se rendit neanmoins aux instances de toute la Cour, & à la parfaite connoissance qu'il avoit du merite & de la valeur de ces trois Seigneurs. Il leur permit cette jouxte, à laquelle ils invitérent par des Herauts qu'ils envoyérent en divers Royaumes, toutes les personnes de la premiere qualité de l'un & de l'autre sexe; les hommes pour combatre, & les Dames pour être spectatrices, & juges des combats. Et afin qu'ils pûssent s'y trouver à tems & qu'ils eussent tout le loisir de de s'y préparer, ils firent publier leurs Cartels trois mois avant l'ouverture du combat. 1390.

L'émulation qui est naturelle aux Nations voisines, porta les plus braves Gentilshommes des Etats qui avoisinent la France à se rendre *à ce pas d'Armes*, pour me servir des termes de ce tems-là, qui fut assigné à S. Ingelbert,* dans la plaine d'entre Calais & Boulogne. Il devoit durer trente jours, les Vendredis exceptez, à commencer au vingtiéme Mars, & à finir au vingtiéme d'Avril.

* *Ou S. Edouard.*

Boucicaut qui faisoit les frais de cette Assemblée, eût soin que tout s'y fit avec beaucoup d'ordre & de magnificence. Il

pria des personnes d'experience de faire
1390 toutes les loix qu'ils croyoient necessaires pour empêcher le desordre & la confusion. Il en pria d'autres de la premiere qualité de faire les honneurs, & de recevoir les Etrangers avec bienseance, & selon le rang qu'ils tenoient dans le monde. Il commit des Secretaires pour écrire le nom des Chevaliers qui se presenteroient pour combatre, & le genre du combat, car on en laissoit le choix. Il eût d'ailleurs un tres-grand soin de faire provision d'habiles Officiers de bouche, d'excellens vins; & en un mot de tout ce qui étoit necessaire pour regaler splendidement & avec delicatesse ceux qui se presenteroient. Car il est à remarquer qu'il tint table ouverte pendant la durée *de ce Pas d'armes*, & que tous les repas furent accompagnez d'une charmante musique, composée d'instrumens & de voix.

Il fit de plus drésser plusieurs tentes; dont trois étoient magnifiques, elles étoient ornées des Armes & des Devises des Tenans. Outre ces trois on en voyoit deux autres fort vastes & tres riches; l'une où les Tenans étoient à cheval les jours de combat, & tous prêts d'entrer en la Lice, & l'autre pour les Assaillans; vers le milieu du Camp ils avoient fait construire un pavillon pour les Juges,

A une juste distance de la tente ou du pavillon des Tenans étoit un gros orme 1390. qui étendoit ses branches fort loin, & formoit un grand ombrage. On attacha deux Ecus à chacune des trois principales branches de cet arbre; chacun des deux Ecus étoit aux armes d'un des Tenans, l'un étoit pour la guerre, & l'autre pour la paix : Ainsi il y avoit six Ecus, deux pour chaque Tenant. On avoit dressé dix lances, cinq de paix, & cinq de guerre, contre chaque branche, pour marquer qu'on pouvoit corrompre cinq Lances, ou faire cinq courses.

On avoit attaché un Cors au gros de l'abre, & tout Chevalier qui venoit combatre devoit sonner ce Cors pour avertir les Tenans, & toucher ensuite de son épée, ou l'Ecu de guerre, ou celui de paix; selon le genre du combat qu'il lui plaisoit le plus, & le renant dont il avoit touché l'Ecu devoit lui faire raison.

Je passe sous silence les Devises particulieres des trois Chevaliers, je dis seulement qu'ils en avoient une generale, dont l'ame étoit, *ce que vous voudrez.*

Les trois Tenans se rendirent au Camp quelques jours avant le temps marqué pour l'ouverture *du Pas* d'*Armes*, avec un train magnifique. On

y vit aussi arriver un grand nombre de
1390 Seigneurs, entr'autres six-vingts Anglois, & quarante autres Chevaliers Allemans, & Espagnols.

L'éclat & la nouveauté de cette action attirérent une infinité de personnes d'une naissance distinguée, de l'un & de l'autre sexe. On employa les trois premiers jours à se régaler, & on ne courut point.

Le Roi même voulut honorer cette Fête de sa presence. Il y vint incognito suivi d'un seul Ecuyer, & s'en retourna à Creil où il avoit laissé la Reine.

Les réjouïssances faites, on choisit d'un consentement unanime les Dames les plus qualifiées pour Juges du Camp, elles furent placées sous une tente magnifique qu'on avoit dressée au lieu le plus élevé des Lices.

Le quatriéme jour nos trois Chevaliers richement armez, & montez sur des chevaux de prix, se presentérent sur la Lice avec la contenance du monde la plus marciale, & la plus fiére pour accepter le combat que cette Noblesse étrangere venoit leur presenter. Il n'est pas besoin que je remarque que cette Noblesse y étoit venuë avec des équipages superbes; mais il est à propos de dire que ces genereux assaillans, méprisérent presque

tous le simple tournoi, qui ne leur paroissoit qu'un jeu, & ne touchérent de leur êpée que l'Ecu qui marquoit la Guerre. 1390.

Le premier Etranger qui parut sur les rangs, fut le Comte de Hunctincton Anglois. frere uterin du Roi d'Angletere: C'étoit un jeune Prince bien fait, brave, & de bonne mine, & étoit precedé d'un grand nombre de hauts-bois, de trompettes, & d'autres instrumens de musique, & suivi d'un nombreux cortege. Aprés avoir fait le tour du Camp, il salua les Juges, & les spectateurs, & frapa l'Ecu de guerre de Boucicaut qu'il avoit sçû discerner, Boucicaut sortit de son Pavillon bien armé, la Lance haute, & l'Ecu au col precedé des Trompettes, & des Hauts-bois; il fit cinq courses contre ce jeune Prince avec un avantage égal Je ne parlerai point de quantité d'autres Seigneurs Anglois qui coururent le même jour & le suivant contre nos trois braves sans leur faire aucune blessure, ni remporter aucun avantage.

Le Seigneur de Duras, & six autres de sa Quadrille coururent le quatriéme jour contre Renaud de Roye, avec tant de malheurs, qu'ils furent tous portez à terre ou blessez.

1390 Les quatre jours suivans furent donnez à la joye. Nos trois tenans parurent ensuite sur les Lices, le Comte Marêchal, le brave Jean de Holland, & cinq autres de leur Quadrille eurent affaire à Boucicaut & à Renaud de Roye, ils furent dangereusement blessez ; mais ils eurent aussi le plaisir de faire à nos deux Heros, quelques blessures qui les retinrent neuf jours au lit. Saimpi fournit la quarriere pendant ce tems-là.

Les deux blessez revintrent combatre à demi guéris, je ne veux point dire que le jour qu'ils recommencérent, ils eurent l'avantage sur plusieurs assaillans, mais je croi qu'il est bon de marquer que le Comte de Derbi, qui fut depuis Roi d'Angleterre, * eut affaire à Boucicaut: Leurs cinq courses finies, le Duc de Lanclastre *pere de l'assaillant, pria ce brave de faire encore cinq autres courses avec son fils, parce que, disoit il, *vous estes un excellent maître, & je serai ravi que mon fils apprenne quelque chose de vous.* Saimpi ayant été blessé, Renaud de Roye & Boucicaut soutinrent seuls les assaillans pendant le reste du tems marqué pour la tenuë de *ce Pas d'Armes* qui finit par un combat singulier, entre le Seigneur de Rochefort Gentilhomme

* Henry IV.

* Jean.

homme d'une haute valeur & Boucicaut: il fut long & bien diſputé: ce dernier y eût neanmoins tout l'avantage, il bleſſa ſon averſaire & le mit hors de combat. 1390.

On employa les trois derniers jours à ſe divertir, les Tenans regalérent les Dames, & les Chevaliers étrangers, qui leur cedérent tous honneur de la victoire, & avoüérent de bonne foi qu'il n'étoit pas poſſible de mieux faire. Boucicaut & ſes deux illuſtres Seconds en agirent de la maniére du monde la plus honnête avec les vaincus, ils leurs rendirent leurs chevaux qu'ils pouvoient retenir, leur victoire leur donnant ce droit, & leur firent de grands preſens.

Ainſi finit ce fameux *Pas d'Armes*, ſi chanté dans l'hiſtoire de ce tems-là, ſi honorable à Boucicaut, à Roye, & à Saimpi, & qui fut même tres-glorieux à Sa Majeſté & à toute la Nobleſſe du Royaume, ou pour parler plus juſte à toute la nation.

Boucicaut fut reçû à la Cour avec toutes les marques d'eſtime que meritoit une entrepriſe ſi éclatante, & ſi heureuſement executée : Sa Majeſté même eut la bonté de lui témoigner qu'Elle eſtoit tres contente de lui, & qu'elle ſe ſouviendroit du ſervice qu'il venoit de lui rendre.

Les Ambassadeurs de la Republique
1390. de Genes arrivérent quelques jours aprés à la Cour, pour prier le Roi de leur accorder du secours contre les Corsaires de Barbarie ausquels ils alloient declarer la guerre. Ils representérent si fortement au Conseil du Roi, les insultes que ces Pirates faisoient aux Chrétiens, leurs vols & leurs irruptions continuelles; & enfin l'utilité qui reviendroit à toute la Chrétienté de leur destruction; que Charles fort zelé pour le bien du Christianisme, leur promit le secours dont ils avoient besoin. Il y a des Autheurs qui assurent que le Roi fut ravi de trouver cette occasion pour faire sortir hors de ses Etats quantité de gens, accoûtumez à vivre du port d'armes, qui étoient fort incommodes aux païsans & aux voyageurs dans ce tems de tréve.

Quoi qu'il en soit, Sa Majesté envoya de belles trouppes en Barbarie, sous la conduite du Duc de Bourbon; les Comtes d'E, d'Auvergne, de Foix, de Harcourt, & celui de Sancere, frere du Maréchal du même nom, Henri fils aîné du Duc de Bar, Gui de la Trimoüille, le Sire de Couci, Jean de Vienne Admiral de France, Geoffroi de Boucicaut Sieur du Luc, & de Roquebonne,

frere puisné de nôtre Boucicaut, le Comte de Derbi Anglois, & quantité d'autres Seigneurs François & Anglois se trouvérent à cette expedition. Boucicaut fit de grandes instances auprés de Sa Majesté pour obtenir la permission d'accompagner le Duc de Bourbon en Affrique, on la lui refusa ; & ce refus lui fut si sensible, que ne pouvant vivre à la Cour, il passa pour la troisiéme fois en Prusse, il y fut trois mois inutile. Les Chevaliers avoient forcé leurs ennemis de vivre en paix, il y resta neanmoins dans l'attente qu'elle ne subsisteroit pas long-tems. Il y fut joint par son frere revenu de Barbarie où il avoit accompagné le Duc de Bourbon, de qui le voyage ne fut pas de grande utilité. Il assiegea la ville d'Afrique, & y resta six semaines devant sans la prendre : l'approche de l'Hyver lui fit lever le siége. Ne voulant pas qu'on lui pût reprocher d'avoir employé la campagne sans faire aucune action digne de son courage & de la gloire de la France : il fut au devant de l'armée des Mores qui venoit lui faire lever le siege, la surprit en desordre, & passa presque tous ceux qui la composoient au fil de l'épée.

Boucicaut étoit encore en Prusse lors

que Sa Majesté lui envoya un courier ; avec ordre de se rendre incessamment auprés de sa personne, pour le servir dans une entreprise qu'il méditoit. Il se mit aussi-tôt en marche, il étoit déja à Bruxelles quand il reçût un autre courier de la part du Roi, qui lui mandoit, qu'ayant changé de dessein, par l'avis de son Conseil, il lui laissoit la liberté de revenir à la Cour, ou de retourner en Prusse.

Boucicaut reprit à l'instant la route d'Allemagne, & arriva dans peu de jours à *Konisberg*. Il y trouva beaucoup de Noblesse étrangere de differents Royaumes de la Chrétienté, qui étoit accouruë sur la nouvelle que les Chevaliers alloient être attaquez par les Infidelles. Le Comte de *Douglas* Seigneur Ecossois, s'y étoit rendu dans le seul dessein d'acquerir de la gloire, & contribuer en quelque chose à la destruction de ses Idolatres. Il y fut assassiné par des Anglois: bien que tout le monde detestât une action si lâche, personne n'entreprenoit de la venger ; pas même les Ecossois qui étoient en grand nombre dans cette Ville. Boucicaut seul frapé de l'horreur d'un si grand crime, & de la réputation de cette illustre mort, se chargea du soin d'en tirer raison. Il fit sçavoir à tous les

Anglois qui étoient à Konisberg, que s'il s'en trouvoit quelqu'un parmi eux 1390.
qui ozât ſoutenir que cet aſſaſſinat ne fut pas une lâche trahiſon, qu'il êtoit prêt de ſoutenir le contraire les armes à la main. Les Anglois demeurérent calmes, & ſe contentérent ſeulement de répondre, que ſi les Ecoſſois avoient quelque choſe à leur reprocher ils étoient prêts de leur donner ſatisfaction; mais qu'ils ne vouloient point avoir rien à démêler avec Boucicaut.

Nôtre brave étant arrivé en Pruſſe, trouva tout diſpoſé à la guerre; le Grand Maître étoit mort, & celui qui avoit été élû en ſa place avoit mis ſur pied une armée fort nombreuſe. Boucicaut leva une compagnie de Cavalerie à ſes dépens, à la tête de laquelle il fit pendant cette campagne des actions qui peuvent paſſer pour des prodiges de valeur. Ayant remarqué une Iſle fort propre à tenir les ennemis en bride, il repreſenta au Grand Maître qu'il étoit de la derniere importance de la fortifier. Ce Grand Maître en tomba d'accord, mais occupé à ſoutenir les efforts de ſes ennemis, il n'oſoit faire aucun détachement de ſon armée pour couvrir les travailleurs qui ſeroient employez à la conſtruction de ce

Fort. Boucicaut leva cette difficulté, il
1390 promit de les soutenir, & le fit. Il repoussa souvent les ennemis, qui vinrent le charger pour empécher la construction de ce Fort, & ne se retira que lors qu'il fut dans sa perfection.

Pendant que Boucicaut prodiguoit son sang pour le soutient de la Foi & la destruction des Idolatres, Jean Mauquenchin, dit Mouton, Sire de Blainville, & Marêchal de France mourut. Cettegrande dignité ne se conferant alors qu'à deux personnes, avoit un trés-grand nombre de prétendans; ainsi ce Bâton de Marêchal fut tres-brigué: les Princes le demandérent pour leurs créatures: Les Seigneurs representérent leurs services passez, & tous ceux qui croyoient l'avoir merité, le demandérent, ou se le promirent. Sa Majesté bien informée du mérite des prétendans, crût neanmoins ne faire tort à aucun d'eux en leur préferant le jeune Boucicaut, lors fort éloigné de la Cour, mais de qui les services, la valeur, & la sage conduite étoient de puissantes recommendations auprés d'un Prince Guerrier & reconnoissant.

Le Roi envoya un courier à Boucicaut, avec ordre de se rendre au plus tôt à la Cour, afin d'y recevoir cette

marque de son estime, & de sa gratitude. Il partit à l'instant & vint trouver 1390.
Sa Majesté dans la ville de Tours, où Elle étoit alors. Il en fut reçû avec toute la tendresse possible, & ce grand Prince lui dit en le relevant. *Le Maréchal, vôtre Pere est inhumé dans cette Ville, & on nous a dit que vous étiez né dans cette chambre, c'est pourquoi nous l'avons choisie exprès pour vous donner la Charge de vôtre Pere : Je vous fais Maréchal,* continua ce grand Roi, *& je vous donnerai le Bâton le jour de Noël à la sortie de la Messe.*

Ce jour solemnel étant venu, Boucicaut accompagné d'un grand nombre de Gentilshommes distinguez, dont la plupart étoient ses parens, se rendit à l'Eglise. Il entendit la Messe du Roi, à la fin de laquelle le Duc de Bourbon le lui presenta. Boucicaut se mit à genoux & reçût en cette posture, de sa Majesté, le Bâton de Maréchal. Le Duc de Bourgogne qui étoit present, voulût pour lui faire honneur, qu'il prêtât le Serment de fidelité, entre ses mains, quoi que ce fût au Chancelier qui étoit aussi present, à le recevoir. Les Princes, le Connétable, le Grand Admiral, & tout ce qu'il y avoit de grand à la Cour témoignérent à Sa

Majesté qu'Elle ne pouvoit faire choix
1391. d'un plus digne Sujet. Tout cela est tres-glorieux pour Boucicaut ; mais ce qui ajoûte le comble à sa gloire, c'est qu'il en étoit digne, bien qu'il ne fut âgé que de vingt-cinq ans. Chose sans exemple jusqu'à-lors & depuis ce tems-là. (x)

Le Roi revint à Paris suivi de nôtre nouveau Maréchal & de toute la Cour.

La tréve concluë entre la France & l'Angleterre étoit à la veille d'expirer, & les Monarques de ces deux grands Etats souhaittoient avec imptience, ou de la continuer, ou de la terminer par une bonne Paix. Le Roi d'Angleterre envoya en France pour ce sujet le Duc * de Lanclastre, suivi de mille personnes de la plus haute qualité, & avec un train des plus magnifiques. Ce Duc prît terre à Calais, & le Duc de Bourbon qui le fut recevoir de la part de sa Majesté, eût le soin de le faire défrayer avec toute sa suite aux dépens du Roi.

* Jean.

La Cour s'étoit renduë dans Amiens, où Charles VI. vouloit traiter en personne avec ce Duc, qui fut receu dans cette Capitale de la Picardie avec beaucoup de Pompe, & conduit à l'àudiance par les Ducs de Berry * & de Bourgogne. *

* Philipe le Hardi.
* Olivier de Clisson

Il trouva le Roi assis sur un Trône Magnifique,

gnifique, ſous un riche Dais, & revêtu de ſes habits Royaux, entouré des Prin- 1391.
ces de ſon Sang, du Connêtable*, des deux Maréchaux de France, * des autres grands Officiers de la Couronne, & de bon nombre de Seigneurs de la premiere qualité.

Olivier de Cliſſon. Boucicaut & Sancerre

Le Duc de Lanclaſtre entrant dans la Sale où étoit le Roi mit un genoüil à terre, il fit la reverence au milieu de la Salle, & au pied du Trône; Sa Majeſté qui s'étoit levée prit le Duc par la main & le releva. Cette premiere audiance ſe paſſa en civilitez.

Le lendemain Charles VI. fit l'honneur à ce Duc de le faire dîner à ſa table, il lui donna même une place ſous le Dais, il fit le même honneur aux principaux Seigneurs de ſa ſuite, & voulut que les Ducs d'Orleans & de Bourbon fiſſent la Charge de Grand Maître. Pour donner plus d'éclat à cette Ceremonie, il mit des habits ſemez de Perles & de Pierreries d'un prix ineſtimable, & il reçût l'aprés-dînée les reſpects de tous les Grands Seigneurs de la ſuite du Duc de Lanclaſtre.

Ce Duc ayant eu une ſeconde audiance, y fit des propoſitions ſi déraiſonnables, qu'il ne fut pas poſſible de rien

E

conclure, on continua seulement la Tré-
1391. ve pour quatre ans, & on se promit de travailler serieusement pendant cet intervalle à une Paix. (K)

Le Roi crut ce tems propre pour tirer raison du Duc de Bretagne ; C'étoit Jean de Montfort, fils de Charles de Mont-fort & de Jeanne de Flandres Princesse d'un courage mâle, & qui assura le Duché à son fils, par la celebre bataille d'Auray *, dans laquelle perit Charles de Blois son competiteur au Duché de Bretagne. Cette bataille fut suivie du Traité de Guerande, par lequel Jean de Chatillon Comte de Penthéure, fils de Charles de Blois, ses autres freres, & la Duchesse * de Bretagne leur mere, renoncérent à leurs pretentions sur ce Duché. Ce Jean de Chatillon épousa Marguerite de Clisson, fille aînée du Connêtable de Clisson, favori de Charles VI.

Donnée le 29. Septembre 1374.

* Jeanne.

1387. C'est de ce mariage que commença la haine du Duc contre ce Connêtable, elle alla jusques à le faire arrêter prisonnier, il est vrai qu'il le renvoya aprés diverses jussions de S.M. Clisson éprouva bien-tôt de plus violens effets de la haine du Duc, il fut attaqué de nuit dans Paris

par Pierre de Craon, & blessé de plusieurs coups, & cet assassin trouva un asile à la Cour du Breton, malgré la dessense expresse de Charles VI. Ce procedé acheva de l'aigrir, il étoit déja mécontent de lui, parce qu'il étoit trop uni aux Anglois ennemis jurez de l'Etat ; mais les protecteurs du Duc, & les seuls ausquels il étoit redevable du rang qu'il tenoit dans le monde ; car le courage de son pere, la fermeté de sa mere, & sa valeur particuliere auroient été inutils sans les puissans secours de ces insulaires. Ce procedé, dis-je, acheva d'aigrir Sa Majesté contre le Duc de Bretagne, elle resolut sa perte, & sans écouter ni les remontrances de son Conseil, ni les prieres de ce Duc; elle se mit à la tête d'une puissante armée, & se rendit au Mans. les deputez du Duc le vinrent trouver en cette ville, il rejetta leurs excuses & les congedia. Il étoit encore au Mans (qu'il avoit donné pour rendez-vous au reste de ses troupes) lors qu'il honora Boucicaut du Gouvernement de la moitié de la Guienne, & du commandement de six cens hommes d'armes; La Noblesse avoit tant d'estime pour ce jeune Marêchal, qu'il se vit obligé de recevoir quatre cens volontaires qui grossirent sa compagnie.

Le Roi sortit de cette capitale du Maine, sur la nouvelle que le Gouverneur de
1392.
Sablé avoit fait refus d'ouvrir les portes de cette ville à ceux qui y étoient allez de sa part, & arriva dans la forest du Mans tout transporté de colére, & tout brulé de l'ardeur du Soleil. Un païsan sorti du plus épais de cette forest saisit brusquement la bride de son cheval, & lui dit de ne point passer parce qu'il étoit trahi; la voix horrible de ce païsan, le bruit d'une lance, que laissa tomber un page endormi; la colére, la fatigue, & la chaleur, firent un effet si prodigieux sur la cervelle de ce Monarque qu'ils la renverserent. Il mit aussi-tost l'épée à la main, & ne cessa de fraper ceux qui l'accompagnoient que quand elle fut rompuë. Depuis ce tems-là il n'eut plus l'esprit sain, & s'il avoit de bons intervalles, il en avoit d'autres pendant lesquels il étoit si peu raisonnable, que les Etats assemblez ordonnérent que pendant sa maladie les Princes du Sang gouverneroient le Royaume. Je me suis un peu étendu sur le sujet de la maladie de ce Prince, bien qu'elle fasse peu à l'Histoire de Boucicaut. Mais nous n'avons pas d'époque plus fatale dans nôtre Histoire; elle causa la brigue des Princes pour la regence;

cette brigue donna lieu à mille desordres, & appella l'Anglois dans le Royaume, où il se rendit en peu de tems si puissant, qu'il falut un miracle pour l'en chasser. 1394.

Cet accident rompit l'entreprise de Bretagne, Sa Majesté fut reconduite au Mans, & quelque tems aprés à *Creil* sur Oise. S'y étant un peu rétablie, elle aprit que les Anglois par une infraction à la tréve s'étoient saisis d'une place* forte de l'Auvergne. Elle commanda le Marêchal pour s'en resaisir, & il s'en acquita avec sa bravoure ordinaire.

* Roc du Sac.

Les Anglois ne le virent pas plûtost éloigné qu'ils suprirent un Château* dans la même Province. Il y fut renvoyé avec le Connêtable* qui se fit suivre par mille hommes d'armes. Arrivez dans le Limosin, ils aprirent que le Marêchal de Sancerre avoit chassé la garnison ennemie de cette place ; afin néanmoins que leur voyage ne fut pas inutil, ils firent venir les Gouverneurs des places Angloises, & leur firent promettre avec serment qu'ils garderoient la treve avec plus de fidelité.

* Dompine.

* Philippes d'Artois.

Les Anglois ne se faisans pas un scrupule de manquer de parole surprirent deux autres places* vers le commence- 1395.

* Le Comte la Roche

ment de l'année suivante, & le Duc de
1393. *Lanclastre* qui s'en étoit emparé courut la Saintonge & l'Angoumois avec six mille hommes, & fit le dégât dans ces deux Provinces. Sa Majesté donna cinq cens hommes d'armes à Boucicaut, & l'envoya reprendre ces places, avec ordre néanmoins de n'en venir aux hostilitez qu'après avoir sommé le Duc de les rendre.

Le Maréchal fut à Bordeaux, où le Duc le reçût honorablement, & se laissa tellement convaincre aux raisons pressantes qu'il lui allegua, qu'il ne pût s'empêcher de dire qu'il avoit tort, & qu'il devoit garder la tréve avec plus de religion. Il promit de nouveau de la faire observer auec la derniere exactitude, & il envoya un exprés au Capitaine * *Bearnois*, avec ordre de rendre ces deux places au Maréchal, & de lui faire toute la satisfaction qu'il pouvoit raisonnablement pretendre.

* *Parot.*

1394. Boucicaut ayant par sa rare prudence arrêté les fâcheuses suites qu'on craignoit de cette infraction, revint à la Cour, où il ne fut pas long-tems. Comme il étoit un homme du premier merite, & qu'il n'étoit pas moins habile dans les negociations, que brave dans la guerre. Sa Majesté le nomma avec le Maréchal de Sancerre, Renaud de Roye son

Chambelan, & le ſieur Bertaut l'un de ſes Secretaires pour ſes Ambaſſadeurs extraordinaires vers le Sacré College des Cardinaux d'Avignon, pour tâcher de mettre fin à ce grand Schiſme qui partageoit alors toute l'Egliſe. Comme il y a peu de perſonnes qui ayent plus travaillé à l'extinction de ce Schiſme que le Maréchal de Boucicaut, j'ai jugé à propos de parler de ſon origine. 1394

Aprés la mort de Gregoire *XI*. qui avoit remis le Siege à Rome, les Romains voulurent un Pape de leur Nation, & qui demeurât chez eux. Les Cardinaux ne pouvans tenir contre leurs violences, donnérent leurs voix à Barthelemy de Prignan Archevêque de Bari, perſuadez qu'il étoit trop habile pour croire ſon élection legitime, étant faite avec ſi peu de liberté. Il arriva néanmoins tout le contraire, l'Archevêque ne trouva rien à redire à ſon élection, & prît à ſon couronnement le nom d'Urbain VI. Les Cardinaux dont la liberté avoit été violentée, & qui n'avoient donné leur voix que pour ne pas perdre la vie, comme on les en menaçoit, obtinrent du Pape la permiſſion de ſortir de Rome ſous pretexte de changer d'air, & ſe retirérent à *Fundi* ville du Royaume de Naples, ou protegez par la Reine 1377

Jeanne, ils protestérent de nullité tou-
1394. chant l'election d'Vrbain, & élurent un autre Pape. * Il prit le nom de *Clement VII.* & vint mettre son Siege en *Avignon.* Le nouveau Pape fut reconnu de la plus saine partie de la Chrêtienté, & entr'autres des François, parce que, disoit on, *un Pape élû par violence n'est point legitime.*

Clement étant mort, Charles VI. crût avoir trouvé le tems propre à l'extinction du Schisme. Il choisit les Ambassadeurs que je viens de nommer, & leur ordonna de tout faire pour porter les Cardinaux d'Avignon à se reconcilier avec *Urbain*, en cas qu'il fut le veritable Pape, ou du moins à se joindre avec ceux de Rome pour proceder conjointement à l'élection d'un Vicaire de Jesus-Christ. Comme il n'étoit pas possible aux Ambassadeurs de faire assez de diligence pour arriver en Avignon avant la clôture du Conclave. Sa Majesté écrivit aux Cardinaux d'une maniere aussi forte que respectueuse, & les pria de ne point fai-

* *Ce fut Robert Cardinal de Geneve, fils d'Amedée troisiéme du nom, & de Mahaud de Boulogne & d'Auvergne, & frere d'Amedée quatriéme, de Jean & de Pierre de Geneve, aprés la mort desquels arrivée sans fut aussi Comte de Geneve.*

re d'élection qu'ils n'eussent donné audiance à ses Ambassadeurs. 1394.

Le Courier arriva quelques heures avant que les Cardinaux fussent entrez au Conclave, & donna ses dépeches au Cardinal * de *Florence*, Doyen du sacré College. Ce Prelat & ses Confreres ayans pressenty les volontez du Roy, furent d'avis de ne faire l'ouverture de ses lettres qu'aprés l'élection, ils y procedérent sur le champ, & élurent *Pierre de Luna* Cardinal Diacre, qui prit le nom de *Benoist XIII.*

* *Pierre Corsini.*

Les Ambassadeurs reçurent la nouvelle de cette promotion, & dépêcherent à sa Majesté pour recevoir ses ordres; elle les rappella tous excepté le Marêchal de Boucicaut, à qui elle ordonna de se rendre en Provence pour terminer les differens d'entre *Raymond* Vicomte de Turenne son beaupere, & la Reine doüairiere de Naples Duchesse d'Anjou & Comtesse de Provence. Cette Princesse ne pouvant digerer l'affront que le Vicomte lui avoit fait, preferant, comme j'ai déja dit, nôtre Marêchal au Prince de Tarente son fils puîné, faisoit à ce Seigneur une espece de guerre qui troubloit entierement la tranquillité de la Provence, parce que le Vicomte étoit

puissant & qu'il avoit des amis.

1395. Le nouveau Pape fut à peine sur le Trône, qu'il pensa tout de bon aux moyens de mettre Charles VI. dans ses interêts. Il lui dépêcha l'Evêque d'Avignon pour lui faire part de son élection, & le pria de lui envoyer des Ambassadeurs avec d'amples instructions de tous les moyens que son Conseil jugeroit le les plus propres pour donner la paix à l'Eglise, protestant *qu'il ne soûhaitait rien avec plus de passion; que les Cardinaux lui avoient fait violence, le choisissant pour chef de l'Eglise, & qu'il n'avoit accepté cette haute dignité que pour être plus en état de mettre fin au Schisme; & que pour rendre la paix à l'Eglise, il étoit prest de déposer la Tiare, & de se renfermer dans une solitude si on le jugeoit à propos.*

Le Roi donna toute sa créance aux sentimens de Benoist, & lui envoya la plus celebre Ambassade dont l'Histoire fasse mention. Le Duc d'Orleans * frere de Sa Majesté, & les Ducs de Bourgogne * & de Berry * ses Oncles en étoient les chefs, & ces Princes étoient suivis d'un grand nombre de Theologiens, de Jurisconsultes, & d'autres personnes habiles dans les Sciences, &

* Loüis
* Philippe le Hardi.
* Jean.

éclairées dans les affaires pour les assister de leur conseil. 1395.

Le Pape fit à ces Princes tous les honneurs qu'il crut leur être dûs, il les envoya complimenter à *Villeneuve-lez-Avignon* par les plus considerables de ses Cardinaux, suivis de tous les Officiers du sacré Palais, les reçut à l'Audiance d'une maniere toute distinguée, & prit les lettres de Sa Majesté avec des grandes marques d'estime & de respect : En un mot, il n'obmit rien de tout ce qui pouvoit faire plaisir aux Princes, & de ce qui étoit dû au Roy, mais il ne voulut jamais consentir à l'abdication qu'ils lui proposoient, comme l'unique moyen de rendre la paix à l'Eglise. Tout le sacré College, au Cardinal de Pampelune * prés, eut beau la demander à Genoux, il ne fut pas écouté, & Benoist se retrancha toûjours sur une entreveuë avec Urbain VI. dans quelque lieu du Royaume de France, ou du moins sous la protection de Sa Majesté.

* *Martin de Selve.*

Les Princes se retirérent fort mécontens du procedé de *Benoist*, & revinrent à la Cour. Leur retour, & l'obstination du Pape fit grand bruit en France, le Clergé s'assembla, & resolut de ne le plus reconnoistre pour veritable successeur 1395.

de saint Pierre, & chef legitime de l'E-
1395. glise.

Le sacré College d'Avignon approuva cette resolution, & protesta par une lettre adressée à Sa Majesté, qu'il alloit declarer *Benoist* Antipape & fauteur du Schisme, s'il refusoit encore la voye d'abdication qu'il avoit promise avec serment avant que de recevoir la Thiare.

Le dessein du sacré College allarma *Benoist*. Les Cardinaux de Pampelune & de Terracine qui lui étoient entierement dévoüez, lui conseillérent de se servir de la violence pour en arrêter les suites. Il les crut, & fit couler sans bruit dans son Palais neuf cens hommes qu'il venoit de recevoir du Roi d'Arragon, auquel il les avoit demandez. Quelque précaution qu'il eut pris pour tenir cette arrivée secrete, les Cardinaux l'apprirent, & se retirérent au plûtost dans Villeneuve lez-Avignon, qui est du Domaine de France.

Les Bourgeois d'Avignon craignant quelque violence de ces troupes étrangeres, & d'ailleurs scandalisez des manieres de Benoist, prirent les armes en faveur des Cardinaux, & investirent le Palais. Les Aragonois firent une furieuse

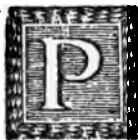
ſortie ſur eux, & en tuérent ou bleſ-ſérent un grand nombre. Les Cardinaux 1395.
ſe croyans obligez de les ſoûtenir implo-rérent le ſecours de Boucicaut qui étoit encore en Provence. Il vint avec de bonnes troupes, attaqua vivement le Palais, y mit la famine, y fit brêche, & étoit à la veille de le prendre, quand les amis que Benoiſt avoit en Cour, firent ſi bien que le Roi consentit à un traité, par lequel les Aragonois vuidérent le Palais à la reſerve de cent, & la garde en fut confiée aux François, qui tinrent Benoiſt pendant trois ans dans une captivité aſſez dure. Boucicaut ne commanda pas long-tems cette garniſon, il revint à la Cour quelque tems aprés l'execution de ce traité.



HISTOIRE DU MARÊCHAL DE BOUCICAUT,

LIVRE SECOND.

Le Duc de Nevers passe en Hongrie. Boucicaut l'y accompagne. Histoire de ce voyage. Bataille de Nicopoli; le Duc, Boucicaut & plusieurs grands Seigneurs faits prisonniers. Boucicaut negocie avec tant d'adresse, qu'aprés leur avoir procuré l'abondance il leur fait obtenir leur liberté. Revient en France, met le Comte d'Armagnac au devoir. Conduit le secours que sa Majesté envoyoit à l'Empereur d'Orient. Relation de ce qui se passa en ce voyage. Boucicaut revient en France, laisse l'Empereur Emanuel à Venise, qui arrive à Paris. Le Marêchal institué un Ordre de Chevalerie.

1396. ENDANT que les Chrétiens de l'Europe ne pensoient qu'aux moyens de mettre fin à ce Schisme scandaleux, *Bajazet* Empereur des Turcs n'échapoit aucune occasion

d'étendre ses conquêtes. Vainqueur de presque toute l'Asie, & du Monarque de Constantinople, il se preparoit à fondre avec une armée formidable dans les Etats de *Sigismond* Roi de Hongrie. Ce Prince trop foible pour arrêter *ce foudre*, * envoya des Ambassadenrs à Charles VI. luy demander un promt & puissant secours. Charles qui étoit le Prince de son tems le plus zelé pour l'honneur du Christianisme, promît à ces Ambassadeurs tout ce qu'ils lui demandérent, & les congedia neuf jours aprés, & chargez de présens d'un tres-grand prix. 1696.

* Nom que les Turcs donnent à Bajazet.

Ils avoient eu ordre d'engager au voyage d'Hongrie le Comte d'Eu Conetable de France, (fort connu en ce païs par les grands avantages qu'il y avoit remporté sur les Turcs,) & de prier Boucicaut d'y revenir encore une fois. L'un & l'autre se firent un plaisir d'accepter ce parti, ils promirent tout aux Ambassadeurs, & se disposérent à ce voyage.

Le *Comte de Nevers* * fils aîné du Duc de Bourgogne, jeune Prince âgé de vingt & deux ans, crut ne pouvoir trouver une occasion plus glorieuse & plus éclatante pour faire sa premiere campa-

* Jean.

1396. gne. Ni les larmes de sa jeune épouse *, ni sa tendresse pour le petit Prince * son fils, ne furent point capables de le faire changer de dessein. Le Duc son pere s'y étoit opposé d'abord, mais plus desireux de la gloire de son fils que de la sienne même, il l'approuva, & lui en facilita l'execution. Il le presenta au Roy pour être General du secours, & lui donna un train digne de sa haute naissance, & du rang qu'il tenoit dans le monde. Il chargea le brave Sire de Couci* de veiller sur sa conduite, & lui ordonna de le faire Chevalier à la premiere occasion de combattre les ennemis de la foy.

* Marguerite de Baviere, Hainaut

* Philippe.

* Enguerand.

Il se presenta une si prodigieuse quantité de Noblesse pour ce voyage, qu'on se vit contraint d'en renvoyer la plus grande partie, & de se contenter de mille Chevaliers à Baniere tous de la premiere qualité, & d'un pareil nombre d'Ecuyers.

Chacun fit ce voyage à ses dépens, & le Comte de Nevers défrayoit sa maison; partie de celle du Duc son pere, & tous les pensionnaires de la maison de Bourgogne, ce qui composoit un corps tres-considerable. Les autres grands Seigneurs joignoient à une longue suite de domestiques & de valets armez, un gros

cortege

cortege de leurs amis ou de leurs parens: on en peut juger par celui du Maréchal, 1396. qui étoit de soixante dix Gentilshommes, dont quinze étoient Chevaliers & ses parens.

On composa plusieurs Compagnies de cette illustre Noblesse, & on leur donna pour Commandans le Connêtable, le Maréchal de Boucicaut, le grand Admiral*, le Sire de Couci, & le Comte de Saint Paul*. Ils eurent pour Lieutenans Jean de Bourbon Comte de la Marche & de Vendôme, Henry & Philippes fils de Robert Duc de Bar, Gui de la Trimoüille surnommé le *Vaillant*, & Garde de l'Oriflame de France, Gui son fils aîné, & les Seigneurs de Roye, de Sampi, & de Montmorel.

* Jean de Vienne.
* Valeran de Luxembourg.

Cette armée partit vers la fin du mois de Mars, traversa l'Allemagne, & aprés une marche de trois mois entra dans la Hongrie: s'y étant rafraichie quelques jours elle prit la route de *Bude* Capitale de ce Royaume, & le sejour ordinaire de ses Monarques. Sigismond en sortit suivi de toute sa Cour, & fut au devant des François qu'il reçût avec toutes les marques possibles de joye & de gratitude. Il fit aux Princes & aux grands Seigneurs tous les honneurs qu'ils pour

voient souhaiter, & n'oublia rien de
1396. ce qu'il crut leur devoir faire plaisir.

Toutes les troupes Chrêtiennes s'étans assemblées, formérent une armée de cent mille chevaux, tant François, Hongrois, qu'autres Errangers, qui étoient accourus en foule à cette sainte expedition. Cette armée se mit en marche, traversa la Valachie & la Moldavie, & fut camper aux bords du Danube, en attendant l'arrivée de Sigismond qui vouloit commander en personne.

Oriste & *Bodin* villes fortes & considerables, bâties sur les bords de ce Fleuve, furent les premieres conquêtes des Chrêtiens : Oriste ouvrit ses portes à la premiere sommation, & le Seigneur Grec qui possedoit Bodin en apporta les clefs le lendemain du campement de l'armée.

Le Comte de Nevers ne voulant pas s'engager plus avant dans le païs ennemi, sans être fait Chevalier, reçut *l'Acolade* & l'épée du brave Sire de Couci, les jeunes Gentilshommes de l'armée qui n'avoient pas encore reçû cette dignité, se firent armer par ceux des Chevaliers pour lesquels ils avoient le plus de consideration.

Bodin ayant reçu garnison, l'armée

Chrêtienne s'avança vers *Raco* dans la Romanie, place forte & défenduë par une bonne garnison. Le Connêtable voulant que les François eussent seuls l'honneur de cette conquête, leur fit hâter leur marche, & prevenir les Hongrois. Ils arrivérent quelques heures avant le reste de l'armée. Les Turcs qui sçavoient qu'on venoit à eux, commençoient de couper un pont sur lequel il faloit passer pour prendre leur ville lors que l'avant-garde Françoise y arriva. Le Connêtable les fit charger à l'instant, ils se défendirent avec tant de vigueur, & si long-tems, que le Maréchal de Boucicaut se vit obligé de quitter son poste pour venir à eux; il les attaqua avec sa valeur ordinaire, & les chassa de ce pont que le Connêtable fit occuper par un corps de troupes. Les ennemis qui sçavoient que la conservation de leur ville dépendoit de celle de ce pont, revinrent à la charge, & chassérent les troupes qu'on y avoit laissées. Boucicaut indigné de cet affront se chargea de la garde de ce pont, & repoussa tant de fois les ennemis qui vouloient l'en déloger, qu'ils abandonnérent entierement ce dessein. Quelques efforts que fissent les autres Generaux, leurs attaques n'eurent pas

tout le succès qu'ils s'en étoient promis.

1396. Ils tuerent beaucoup de monde, mais ils ne pûrent forcer la ville avant la jonction de l'armée Hongroise qui se fit sur le soir.

Sigismond étant arrivé distribua les quartiers, & donna ses ordres pour se preparer à une attaque generale. Boucicaut fut dans une forest voisine, fit faire de grandes échelles pour l'assaut, & les fit voiturer au camp. Tout étant prêt pour l'ataque le Marêchal y mena les siens, animez par son exemple ils firent des merveilles, & personne ne les égala ; car malgré la belle resistance des assiegez qui jettoient de grosses pierres pour rompre leurs échelles & les accabler. Le Guidon du * Marêchal arbora sa cornette sur le haut des murailles : il est vrai qu'elle n'y demeura pas long-tems, & que les assiegez l'arrachérent & renversérent ce brave dans les fossez, bien qu'il eut fait des efforts prodigieux pour les écarter. Tous les François imitérent ce vaillant homme, & se battirent tout le jour avec cette valeur qui les rend superieurs à tous les autres peuples de la terre. Mais la fermeté des assiegez rendit leurs efforts inutils, & obligea les Generaux de faire sonner la retraite.

* Gui de Chevenon.

Courage François.

Tout autre que le Marêchal auroit suc- 1396.
combé aprés deux journées si fatiguantes, il passa néanmoins la nuit sous les armes pour conserver les postes occupez par les Chrêtiens, & se rendit le lendemain matin à la tête des François pour retourner à l'assaut. Les assiegez qui n'avoient que trop éprouvé ce qu'ils sçavoient faire, battirent la chamade & rendirent la ville. On leur avoit promis qu'ils sortiroient avec armes & bagages, & qu'en consideration des Bourgeois qui étoient presque tous Chrêtiens, on laisseroit la place dans son entier. Mais Sigismond qui étoit moins genereux que les François, fit passer la garnison au fil de l'épée, & reduire la ville en cendres.

Raco prise & brûlée on resolut au conseil de guerre le siege de *Nicopoli*. On marcha droit à cette ville, mais comme le païs qu'il falloit passer étoit coupé de defilez & de bois, les Turcs des environs s'y étoient embusquez dans le dessein de piller les bagages, & d'enlever ceux qui s'écarteroient. Le Connêtable & le Marêchal se mirent sur les aîles, & furent si bien servis par leurs espions, qu'ils découvrirent jusques aux retraites les plus cachées de ces Musulmans. Ils les y furent chercher, & leur

firent une si rude guerre qu'ils les écarterent, garantirent les équipages, & arrivérent sans perte à Nicopoli.

1396.

C'étoit une des plus considerable ville de la *Romanie*, bâtie sur les bords d'une riviere qui décend des montagnes voisines, & se décharge dans la mer blanche. Sa situation étoit avantageuse, ses fortifications tres-bonnes pour le tems, & elle étoit défenduë par des Bourgeois aguerris, soûtenus d'une puissante garnison.

Comme l'on ignoroit alors l'art de prendre les places en peu de tems, ce siege tira en longueur, de Couci, de Roye & de Sampi ne voyans rien à faire pour eux dans les lignes furent en parti, suivis de cinq cens hommes d'armes, & de cinq cens arbalestriers choisis; avec ces mille François ils ravagérent la campagne, forcerent plusieurs petites villes, firent un tres riche butin, envoyérent quantité de munitions de bouche au camp, & jettérent par tout la terreur & l'épouvante. Les communes & les garnisons voisines prirent les armes, formérent un corps d'environ vingt mille hommes, & vinrent chercher nos braves. Le Sire de Couci voyant que la partie n'étoit pas égale, sçut attirer les en-

nemis dans un défilé, où il les défit à plate couture, en mit plus de quinze mil ſur le carreau, & le reſte en fuite. 1396.

Cependant Bajazet marchoit à grandes journées au ſecours de Nicopoli, & on apprit qu'il arrivoit que par la fuite de quelques fourageurs que ſon avant-garde avoit pouſſez. Cette arrivée imprevûe irrita les François déja broüillez avec les Hongrois pour quelques differens d'honneur, & ils ſçurent mauvais gré à Sigiſmond de ne la leur avoir appriſe qu'au moment que l'armée de ce Barbare parut.

Ils levérent incontinent le ſiege, & ſans attendre le reſte de l'armée marchérent fierement à l'ennemi. Arrivez en preſence, ils ſe mirent en bataille. L'Admiral * leur fit une courte harangue pour les animer au combat, & leur fit comprendre qu'ils ne devoient eſperer de ſecours que de Dieu & de leurs épées, & qu'il falloit vaincre ou perir. Il prit le grand étendart de l'armée, dans lequel éclatoit l'image de la Vierge, & ſe mit au milieu des eſcadrons.

* Jean de Vienne.

L'armée des Turcs forte de plus de cent mille hommes, étoit diviſée en avant-garde, bataille, & arriere-garde, corps de reſerve : Le front de l'avant-

garde étoit couvert par une forte pallissade, de pieux croisez & plantez de
1396. biais qui presentoient leurs pointes aiguës au poitrail des chevaux, & huit mille Cavaliers rangez en croissant couvroient cette barriere.

Les François s'étans avancez, les huit mille hommes firent sur eux une furieuse décharge; mais vivement pressez, ils se retirérent à droit & à gauche, & furent se rallier derriere l'avant garde. Leur retraite découvrit cette affreuse pallissade, mais comme on en étoit trop prest pour reculer, on la força, & on se jetta sur l'avant-garde composée de l'élite de l'infanterie Musulmane. Elle fit une forte resistance, qui ne l'empêcha pas d'être enfoncée & taillée en pieces.

Aprés ce grand exploit nos François se rallierent, & sans considerer qu'ils n'étoient qu'une poignée de monde, chargérent si vivement le corps de bataille, qu'ils le mirent en désordre. Bajazet étonné de la défaite de ses meilleures troupes, méditoit déja la retraite, quand on lui fit remarquer que les François étoient débandez, & que leur nombre n'égaloit pas la dixiéme partie de ce qui lui restoit de troupes qui n'avoient pas donné.

Il fit

Il fit donc avancer ſes troupes fraîches, rallia les fuyars & les ramena à la charge. Nos braves qui ne gardoient plus d'ordre furent envelopez en un inſtant, l'Admiral ſe trouva avec dix Chevaliers au milieu des troupes ennemies. Il les exhorta à faire de leur mieux, ou pour ſauver leur vie, ou pour la vendre cherement. Alors ce vieillard venerable, & qui avoit blanchi dans le commandement des armées, s'élança comme un lion ſur un Eſcadron des Infidelles, le perça pluſieurs fois, & démonté releva juſqu'à ſept fois ſon Etendard, dans lequel, accablé ſous la multitude des flêches qu'on luy lançoit, il s'envelopa, & rendit là ſa grande ame à ſon Createur. On le trouva le lendemain parmi les morts tout couvert de bleſſures, & dans ſon Etendard. Philippes de Bar, le jeune de la Trimoüille, & grand nombre d'autres Seigneurs de marque perirent en cette occaſion.

1396.

Le Seigneur de Couci ſe faiſoit alors moins reconnoiſtre à ſa taille avantageuſe, qu'à cette valeur intrepide qui l'avoit fait triompher de tous ſes ennemis. Le Marêchal de Boucicaut voyant qu'il ne devoit attendre ſon ſalut que de Dieu, & de ſes armes, paſſa tout ce qu'on nous

a dit de ces Heros fabuleux monté sur
1396. un puissant cheval ; il s'ouvrit par deux fois un chemin à grands coups d'épée au travers de l'armée Musulmane. Les Turcs n'osant en approcher luy lançoient de loin des fleches, des javelots, des lances & des massuës. Cependant tous les efforts de ces Infidelles furent vains, ils ne pûrent empêcher ce grand homme de se joindre au Comte de Nevers.

Il le trouva combattant en Prince de l'Auguste Maison de France, accompagné du brave Comte de la Marche autre Prince du Sang, du Comte de Saint Paul, de Henry de Bar, du Seigneur de la Trimouille, de Roye, de Sampi, de Loüis de Brezé, de son frere & de plusieurs autres. Il se joignit à eux, ils tinrent encore long-tems ; mais les uns perdans leurs forces avec leur sang ; & les autres étans déja morts, le peu qui restoit mit les armes bas, & se fit prisonnier.

Tel fut le succés de la funeste bataille de *Nicopoli*, donnée le quinze de Septembre de l'an 1396. Elle dura trois heures, il n'y eut que les François qui combattirent, le Palatin * de Hongrie, fut le seul de sa Nation qui ne voulut pas les abandonner ; Les autres Hongrois s'enfuirent lâchement, même avant

* On grand Comte.

que d'avoir vû l'ennemi, & avec tant de precipitation qu'ils abandonnérent 1396.
l urRoy, qui eut b en de la peine à le sa.-ver: Le grand Maistre de Rhodes & un autre Seigneur se trouvérent seuls avec lui, & passérent le Danube, au delà duquel cette lâche armée s'étoit mise à couvert. Ce fleuve servit de sepulchre à un grand nombre de François des équipages : les uns perirent voulans le passer à la nage, & les autres pour avoir surchargé les bateaux qu'ils trouvérent à bord.

Le lendemain Bajazet fit venir à sa Tente le Comte de Nevers & les autres prisonniers. Il n'avoit excepté de l'arrest de mort qu'il avoit prononcé contre eux, que ce Comte seul, mais averti pendant le carnage de ces illustres malheureux qu'il y avoit encore quelques autres Princes & grands Seigneurs François dont il pouvoit tirer de grosses rançons, il donna la vie à un petit nombre, parmi lesquels étoit Boucicaut. Il fut retiré de dessous l'épée du Boureau par un signal que fit le Comte de Nevers que ce grand homme lui étoit aussi cher que *son propre frere*. Ce Barbare en fit égorger prés de *trois mille*, irrité de ce qu'ils lui avoient tué plus de *trente mille hommes*. Poussant la vengeance plus loin, il

voulut que le corps de ces braves, & des
1396. autres qui étoient restez sur le champ de
bataille demeurassent sans sepulture.

Les Turcs s'étans enrichis des équipages des Princes & des plus grands Seigneurs, qui sembloient être ceux d'autant de Rois, Bajazet se retira dans la Natolie, fit conduire les prisonniers dans la ville de *Burze*, & enfermer dans des prisons affreuses. Ils y furent traitez avec tant de rigueur & d'indignitez, qu'ils se virent forcez de penser aux moyens de se mettre en liberté. Ils deputérent le Maréchal de Boucicaut & le Seigneur de la Trimoüille à Bajazet pour le prier de les mettre à rançon, mais ce Barbare fut infléxible.

Cette dureté ne leur fit point perdre
1397. cœur, ils renvoyérent ces deux sages deputez à *la Porte*, & ils firent de si fortes instances à leur insolent vainqueur, de les mettre seulement eux deux à rançon, afin qu'ils pûssent emprunter de quelques Princes l'argent dont les François avoient besoin pour leur nourriture & leur entretien, qu'il y consentit, & leur permit d'aller aux Isles de l'Archipel & à Rhodes pour obtenir ces secours.

Avec les passeports de Bajazet, ils s'embarquérent & furent descendre à Rho-

des. Là Gui VI. du nom Sire de la Trimoüille, accablé de fatigue & de chagrin mourut aprés quelques jours de maladie. C'étoit un des plus grands hommes de ce tems-là, & un des plus gros Seigneurs. Il fut Grand Chambellan de nos Rois, charge alors si relevée, que le Comte de Nevers se tint honoré de celle de simple Chambellan ou premier Gentilhomme de la Chambre, bien qu'il fut sans contredit plus riche qu'aucun Prince de l'Europe qui ne portât point l'Auguste titre de Roi. Ce même Seigneur de la Trimoüille fut encore Garde de l'Oriflâme de France; il refusa l'Epée de Connétable que sa Majesté lui presenta aprés la retraite du Sire de Clisson; sa haute valeur lui mérita le surnom de *Brave*. Le Pape Clement VI. rechercha son amitié, les Ducs de Milan * & de Savoye * voulurent qu'il fut de leurs amis & de leurs pensionnaires, & firent des traitez d'alliance avec lui. Il faudroit un volume entier pour faire l'Eloge de ce Seigneur, qui de Marie Dame de *Sulli*, de Craon, &c. eut plusieurs enfans, entre autres Gui dont nous venons de parler, jeune Seigneur de belle esperance, & qu'une mort trop prompte, mais tres-glorieuse empêcha d'égaler les

1397.

* *Galeas.*

* *Amedée.*

beaux exploits de ses illustres Ayeuls ;
1397. & Georges Comte de Guines, de Boulogne & d'Auvergne, si celebre dans l'Histoire de Charles VII. & de qui descendent tous ceux qui portent aujourd'hui le nom de la Trimoüille.

Mais pour revenir à nôtre Histoire, le Marêchal de Boucicaut ayant fait faire des funerailles magnifiques au Seigneur de la Trimoüille, s'embarqua sur une galere de Rhodes, & escorté d'une autre fut à l'Isle de Metelin, dont le Seigneur * qui étoit de ses amis, lui fit prêter dix mille écus par des Marchands Chrétiens.

* Iacques Gatilusio.

Chargé d'une somme si considerable, il se rendit à Burze, où les prisonniers l'attendoient avec impatience, il fut ensuite trouver Bajazet, lui porta la somme dont ils étoient convenus pour la rançon, & par une generosité & une affection sans exemple alla se renfermer dans la prison.

Le Comte de Nevers & les autres prisonniers charmez de cette grandeur d'ame, ne pûrent trouver de termes assez forts pour loüer dignement le Marêchal; le Comte le pria de joüir de sa liberté & de se retirer en France, mais rejettant cette priere, il l'assura *qu'il perdroit plu-*

tôt la vie que d'abandonner un Prince de ſon rang, & qu'il ne ſe ſerviroit de ſa liberté que pour avancer la ſienne, & lui rendre ſervice. 1397.

Le Maréchal ſortit la troiſiéme fois de ſa priſon pour tâcher de fléchir l'opiniâtreté de Bajazet, & le porter à mettre les priſonniers à rançon. Sa négociation fut traverſée par des obſtacles preſque inſurmontables, dont le plus grand étoit le deſſein que ce Barbare avoit formé ou de faire mourir ces Seigneurs, ou du moins de ne les pas relâcher; car il les regardoit comme des ennemis formidables, ou comme autant d'ôtages qui l'aſſuroient que les Chrétiens le laiſſeroient en repos. Le Maréchal lui repréſenta fortement qu'il ſe trompoit; que la mort ou la detention des Princes lui attireroit les armes de toute la Chrétienté; que le Roi de France pouroit les engager dans ſa querelle avec facilité, & porter à tirer une cruelle vengeance de cet outrage. Qu'au contraire, s'il les délivroit, il auroit de groſſes ſommes de leur rançon, ſe feroit des amis, & s'aſſureroit de puiſſans ſecours en cas de beſoin.

Bajazet ne put tenir contre des raiſons raiſons ſi preſſantes; il conſentit à l'élar-

giſſement des priſonniers. Il voulut d'a-
1397. bord avoir un million ; mais Boucicaut ſçut ſi bien mênager ſon eſprit, & celuy de ceux qui étoient dans ſa faveur, qu'il fit reduire cette groſſe ſomme à cent cinquante mille livres ; mais le Turc voulut que le Comte de Nevers & les autres priſonniers juraſſent ſur les choſes les plus ſaintes de leur religion, de ne luy faire jamais la guerre ni directement ny indirectement.

S'il avoit fallu que le Marêchal livrât une eſpece de bataille à Bajazet, pour le porter à mettre les priſonniers à rançon, il ne fut pas obligé à de moindres efforts pour obtenir des Princes le ferment que ce Barbare exigeoit d'eux. Le Comte de Nevers y avoit une repugnance extrême, & il ne ſe laiſſa fléchir qu'aprés que Boucicaut luy eut fait connoître que les choſes changeans de face, il ſe verroit libre de ſon ſerment.

Ces negociations n'étoient pas encore terminées, quand *Philippes d'Artois* Prince du Sang, Comte d'*Eu*, & de Beaumont, Connêtable de France mourut de maladie. C'étoit un des premiers Capitaines de ſon tems, & un des plus grands voyageurs. Il s'étoit diſtingué par ſa valeur dans les guerres de France

& de Hongrie, & il ne dût qu'à son merite l'épée de Connêtable. On l'accusoit d'imprudence & de temerité, & d'un excés d'amour pour la gloire, qui l'engageoit dans mille entreprises dangereuses, nous en avons vû un exemple à l'attaque de Raco, & l'Histoire le blâme d'avoir conseillé la funeste bataille de Nicopoli. Le Comte de Nevers & ses autres prisonniers furent sensiblement touchez de la mort de ce Prince. Ils firent embaumer son corps, & on le rapporta en France. 1397.

Enguerant septiéme du nom, Sire de *Couci*, Comte de Soissons & de Betfort en Angleterre, grand *Bouteillier** de France survécut peu le Connêtable; il étoit fils d'Enguerant VI. Sire de Couci, & de Catherine d'*Austriche*, fille de *Leopold I.* Duc d'Austriche, & de Catherine de Savoye, & petite fille de l'Empereur *Albert* d'Austriche, fils du Celebre *Rodolphe de Hasbour*, premier Empereur de la Maison d'Austriche. Cet Enguerant VII. passa pour le Seigneur de son tems qui avoit le plus de merite. Un grand Roy & un puissant Duc en furent si persuadez, qu'ils le choisirent pour leur Gendre, quoyqu'il ne portât que la seule qualité de Baron, & qu'il ne fut pas

* Aujourd'huy grand Echanson.

Prince. Il est vray qu'il l'auroit été, si
1397. Albert dit le Sage, & le Boiteux, n'eut usurpé l'Archiduché d'Austriche, qui appartenoit à Catherine mere de nôtre Enguerand, & ne se fut maintenu dans cette usurpation, par le plus desesperé de tous les moyens, c'est à dire, en brûlant les petites Villes & les Bourgs, & gâtant tout ce qui étoit à la campagne, pour ôter à l'armée du Sire de Couci les moyens de subsister. Je ne parleray point des victoires qu'il remporta en Allemagne, en France, & en Italie, ny de plusieurs Traitez qui dûrent leur conclusion à sa rare prudence; j'ajoûte seulement que le Duc de Bourgogne qui voyoit peu de Rois aussi puissans que luy, le choisit entre dix mille pour apprendre par son exemple le métier de vaincre au Duc de Nevers son fils aîné, dans un tems que toute la terre avoit les yeux tournez sur ce jeune Prince. Le corps d'Enguerand fut embaumé & apporté en France. Il reçut l'honneur de la sepulture dans l'Eglise Abbatiale de Nogent sous Couci, auprés d'*Elizabeth* d'Angleterre, sa premiere femme, seconde fille d'Edouard III. Roy d'Angleterre, & de Philippes de Hainaut. Sa seconde femme le survécut, c'étoit *Isa-*

beau fille de Jean Duc de Loraine, & de Sophie de Vittemberg. En luy finit la Maison de *Guines Couci.* 1397.

Mais pour revenir à nôtre Histoire, le Duc de Nevers ayant promis au Maréchal de faire le serment que Bajazet exigeoit d'eux, fut avec les autres prisonniers trouver ce Prince, & jura de ne lui faire la guerre ny directement ny indirectement. Bajazet qui avoit conçu beaucoup d'estime pour Boucicaut, voulut bien le prendre pour garand de la parole de ce Comte.

Ce serment prêté, les prisonniers furent moins resserrez, & le Maréchal fut à Constantinople chercher de l'argent pour eux. L'Empereur * luy fit prester une somme considerable, avec laquelle il se rendit au plutost à Burze. Il y trouva les sieurs de *Châteaumoran.* & *de Vergi* Ambassadeurs de France, qui avoient apporté la rançon des prisonniers & de riches presens pour Bajazet, entr'autres des oyseaux de proye * avec, des gans semez de perles & de pierreries pour les porter sur le poing.

*Emmanuel.

1398.

* Des Faucons. Des Autours.

Bajazet reçut les Ambassadeurs avec plus d'honneur & de marques d'estime pour Sa Majesté qu'on ne l'attendoit d'un homme de sa fierté. Il loüa les

presens, & en fut tres-satisfait. On regla
1398. ensuite toutes choses, il rendit la liberté aux prisonniers, & leur permit de se retirer. Il pria Vergi de rester avec luy pour commander quelques François, dont il vouloit se servir dans la guerre à laquelle il se preparoit contre Tamerlan. Il n'y resta pas long-tems, & ce Barbare l'ayant remercié il revint en France.

Les Princes & Boucicaut ayant pris congé du grand Seigneur s'embarquérent pour Metelin, d'où aprés quelques jours de repos ils se rendirent à Venise. La peste qui desoloit cette grande Ville ne leur ayant pas permis d'y demeurer long-tems, ils allérent à Trevise, où ils firent quatre mois de sejour, parce qu'ils n'en voulurent point sortir qu'ils n'eussent reçu de l'argent pour acquiter les dettes que Boucicaut avoit faites pour eux dans le Levant. Henry Comte de Bar mourut de maladie dans cette Ville. Il étoit fils aîné de *Robert premier Duc de Bar*, & de *Marie de France*, fille du Roy *Jean*, qui avoit erigé le Comté de Bar en Duché, il avoit épousé *Marie de Couci* fille aînée & principale heritiere d'Enguerand de qui je viens de parler, il n'en eut qu'un fils * & une fille; le fils fut tué à la funeste bataille d'Azincour: Le

* Robert.
1415.

Comte de Nevers & les autres priſonniers ayans rendu les derniers devoirs à ce brave Comte, traverſérent l'Italie, & arrivérent heureuſement en France, où ils étoient attendus avec la derniere des impatiences. 1398.

Le Comte de Nevers penetré des ſervices importans qu'il avoit reçu de Boucicaut, fit connoître à Sa Majeſté, & au Duc de Bourgogne ſon pere, que luy & les autres priſonniers étoient redevables de la vie & de la liberté à la ſage conduite du Maréchal.

Boucicaut avoit été reçu à la Cour avec toutes les marques d'eſtime & d amitié qu'il pouvoit ſouhaiter. Comme ſon merite étoit connu de tout le monde, il n'y demeura pas long-tems inutil, & le Roy & ſon Conſeil ne trouvérent perſonne plus propre à mettre le Comte * de Perigord à la raiſon. Ce Comte avoit pris le parti des Anglois, & mit leurs troupes en garniſon dans ſes places. S'appuyant ſur le ſecours de ces Inſulaires, il refuſa l'obeïſſance qu'il devoit au Roy ſon Souverain, & pouſſant la revolte & l'inſolence plus loin, il oſa faire le dégât dans ſes Provinces, & mettre le ſiege devant Limoges.

* *Archambaut 4.*

Sa Majeſté n'ayant pu faire rentrer ce

Comte dans son devoir par les voyes de
1398. douceur, envoya le Marêchal en Perigord avec douze cens hommes d'armes, & luy ordonna de les joindres à celles qui étoient déja dans le païs, & de punir ce rebelle.

La marche ny l'approche du Marêchal n'allarmérent le Comte, croiant son Château de *Montignac* * imprenable, il y fit entrer quantité de munitions de bouche & de guerre, resolu d'y attendre le succés d'un Siege.

* A sept lieuës de Perigueux.

Le Marêchal l'ayant fait sommer d'ouvrir les portes de cette place, il ne répondit au Trompette que par une furieuse sortie, qui fit quelque desordre dans l'armée du Roy, *Robert* de Milli Gentilhomme de la maison du Marêchal y fut blessé.

Boucicaut outré d'un procedé si lâche, & si indigne d'un homme de la qualité du Comte, ne pensa plus qu'aux moyens de le reduire par force. Il assiegea son Château dans les formes, fit dresser quelques machines d'usage en ce tems-là pour prendre les places, & une batterie de six Pierriers qui tiroient incessamment. La garnison n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à la défense de Montignac. Elle fit de vigoureuses

ſorties, & ſoûtint de rudes aſſauts ; mais voyant une brêche vaſte & aiſée, elle crut devoir implorer la Clemence du Maréchal, & pria le Comte de battre la chamade. Sa fermeté ni ſes remontrances n'ayant pû les ramener, il envoya des Députez, & aprés diverſes conferences, il ſigna un Traité, par lequel il ſoûmettoit ſes biens & ſa perſonne à la diſcretion de S. M. & offroit de rendre compte de ſes actions en plein Parlement. En execution de ce Traité il remit ſon Château de Montignac, & ſes autres places fortes * au Maréchal, & s'en vint en Cour avec ſes deux ſœurs pour implorer la clemence de Sa Majeſté. Il trouva les eſprits ſi aigris contre lui, qu'il ne pût obtenir que l'abolition, la vie & la liberté ; ſes biens furent confiſquez. Le Duc d'Orleans eut la confiſcation du Comté de Limoges, & s'en aſſura la poſſeſſion par une groſſe ſomme d'argent que ce Comte infortuné fit porter en Angleterre où il ſe retira.

1398.

* *Bourdeilles Aubroche, Sarlat.*

Boucicaut paſſa le reſte de l'année dans la Guienne, il y rétablit la ſeureté & le repos des peuples, & ne revint à la Cour qu'au printems de l'année ſuivante. Il y trouva *Theodore Cantacu-*

zene Prince Grec, qu'*Emmanuel* Empe-
1399. reur de Constantinople avoit envoyé en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, pour demander du secours à Sa Majesté contre Bajazet.

Ce Grand Seigneur faisoit des preparatifs extraordinaires pour la destruction de l'Empire d'Orient qui étoit déja reduit á sa Capitale, & à quelques Isles de l'Archipel, & il n'y a pas de doute qu'il ne l'eut mis sous le joug à la premiere campagne, si l'Ambassade de Cantacuzene n'eût eu tout le succés que son Maître s'en étoit promis,

Charles VI. reçut parfaitement bien cet Ambassadeur, le combla d'honneurs & de presens, & lui promit le secours qu'il luy avoit demandé. Les Republiques de Venise & de Genes regardans la prise de Constantinople comme la fin de leur domination dans les Isles de l'Archipel & sur les côtes de la Grece, envoyérent aussi des Ambassadeurs à Sa Majesté pour joindre leurs prieres à celles de Cantacuzene. Ils furent écoutez favorablement, & le Roy leur confirma les promesses qu'il avoit fait à ce Prince Grec.

Ce Monarque qui se faisoit une loy inviolable d'executer au plûtôt ses promesses

messes, & qui, comme j'ay déja dit, étoit fort zelé pour la défense de la Religion, mit en peu de tems ses troupes en état de partir. Il choisit nôtre Maréchal pour les commander, luy donna quatre cens hommes d'armes, & huit cens Albalestriers de troupes reglées, & un grand nombre de volontaires qui accoururent en foule pour être de cette expedition. 1399.

Boucicaut ravi de trouver cette occasion de signaler son zele pour l'interest commun de la Chrêtienté, & de faire la guerre à Bajazet, fit une telle diligence, que tout se trouva prest en tres-peu de tems.

Ayant pris congé du Roy il se rendit à Aigues-mortes, accompagné des Seigneurs de *Lignieres* * pere & fils, de
Châteaumorant 2. de *Barbazan* 3, de *Cu-* 1. *Iean*
lant, 4. de *Braquemont* 5. de la *Faye*, 2. *Iean.*
de *Montenay*, d'*Aubisecourt*, 6. de *Tor-* 3. *René*
say 7. de *Milly*, 8. de *Grassay*, 9. de *Lu-* 4. *Louis*
gny 10. de *Cervillon*, 11. & de plusieurs 5. *Robert.*
autres Gentilshommes de marque. 6. *François.*

Il embarqua les troupes qu'il devoit commander sur quatre vaisseaux de guerre, & deux galeres, & mit à la voile. Entrant dans le Port de *Savone*, il apprit que cinq galeres de *Ladislas*, usur- 7. *Iean.* 8. *Robert.* 9. *Pierre.* 10 *Louis*

-pateur du Royaume de Naples, assie-
1399. geoient le Fort de l'isle de Capri ; il cingla droit à elles, mais il arriva trop tard, le Gouverneur qui n'avoit pû tenir contre l'argent de Ladislas avoit déja capitulé. Boucicaut crut se recompenser par la prise des Galeres, mais ayans l'avantage du vent sur lui, & voguans à voiles, & à rames, il ne pût les atteindre. Un vaisseau de guerre du même Prince monté par le Comte de *Petaurie*, n'eut pas le même bon-heur, il fut contraint d'échoüer pour sauver l'équipage, & le Comte n'échapa qu'avec beaucoup de peine.

La Flote Françoise fut à Messine, d'où aprés quelques jours de rafraîchissemens elle partit pour l'Archipel, & fut moüiller l'ancre devant l'Isle de *Scio*. Boucicaut n'y ayant pas trouvé les Galeres de Venise & de Genes, comme il avoit esperé, il s'en alla rendre visite au Seigneur de l'Isle de Metelin qui étoit de ses amis, & qu'il sçut engager à venir au secours de Constantinople.

Boucicaut ayant remis à la voile vint moüiller à Negrepont, où il croyoit les flotes Venitienne & Genoise arrivées. Persuadé que le moindre retardement étoit fatal aux affaires de l'Empereur, il resolut de ne point attendre ces deux

flotes. & de ſe rendre au plutôt à Conſtantinople. Il détacha ſes deux Galeres pour y donner avis de ſa venuë, & prévoyant qu'elles ſeroient chargées par les Turcs, il leva l'ancre, & les ſuivit de prés. L'evenement fit connoître qu'il ne s'étoit pas trompé. Les Turcs avertis de ſon approche par leurs Felouques d'avis, avoient poſté dix ſept Galeres en deux Eſcadres, l'une à Gallipoli, & les autres un peu au de-là. 1399

Les deux Galeres de Boucicaut furent à peine au delà de cette ville, qu'elles furent enveloppées par les Turcs. Château-Morant & Torſai qui les commandoient, ſoutinrent les efforts de ces Infidelles avec toute la valeur & la fermeté poſſible juſques à l'arrivée de Boucicaut; alors les Galeres Muſulmanes prirent la fuite à voiles & à rames, avec tant de précipitation que celle du Bacha qui les commandoit s'échoua à la côte.

Les Turcs en fuite, le Maréchal alla moüiller dans le port de *Tenedos* à l'entrée du Boſphore, il y fut joint le lendemain matin par les Galeres de Veniſe, deux de Rhodes & une Galiote de Metelin, & l'apréſdinée par celles de Genes.

1399. La flote assemblée, on tint conseil de guerre au Bord de Boucicaut, sur ce qu'on devoit entreprendre. Je ne parlerai point des resolutions qu'on y prit, je dirai seulement que le Maréchal fut élû Generalissime du secours, d'un consentement unanime de toutes les Nations. Le lendemain matin il fit dire la Messe sur toutes les Galeres, donna ensuite les ordres qu'il crut necessaires, puis fit mettre à la voile. Le vent ayant été favorable, la flote arriva heureusement au port de *Pera*, le jour même, & au moment que les Turcs alloient ôter cette place au Genois, qui l'avoient conservée depuis la prise de Constantinople par les François. Le salut de Pera fut celui de Constantinople, car il est sûr que sa prise auroit été bien-tôt suivie de celle de cette capitale de l'Empire.

Les Grecs qui regardoient Boucicaut comme leur Ange liberateur, & qui avoient un besoin extrême du secours qu'il leur amenoit, le reçurent avec toutes les demonstrations de joye & de respect dont ils furent capables. Ils étoient si persuadez du merite de cet homme extraordinaire, que bien qu'ils ne lui vissent qu'une poignée de monde, eu égard à l'armée formidable de Bajazet,

ils ne doutérent pas néanmoins qu'il ne fit lever le blocus de leur ville, & qu'il 1399 ne leur ramenaſt l'abondance, & la ſûreté.

L'on donna quatre jours de tems aux ſoldats pour ſe refaire des fatigues, d'un ſi long voyage, l'on en fit enſuite la revûë, & on trouva qu'ils étoient deux mille deux cens hommes d'élite, ſçavoir ſix cens hommes d'armes, ſix cens valets armez, & mille archers, ſans comprendre les Troupes de l'Empire. Ce fut à cette revuë que Boucicaut reçut l'épée de Connêtable de l'Empire, de la main d'Emmanuel, à la tête des bataillons.

Le cinquiéme jour on rembarqua les troupes pour chaſſer les Turcs de quelques places qu'ils occupoient ſur la côte. On rembarqua, diſ-je, les troupes ſur vingt & une Galeres & ſix autres bâtimens, tant Galiotes que Brigantins, & on cingla vers le pas de *Nareté*, où l'Empereur qui vouloit commander ſon Armée, & ſon nouveau Connêtable mirent pied à terre. Ils entrérent dans le païs ennemi, razérent pluſieurs forts & en enlevérent quantité de munitions de bouche, qu'ils envoyérent à Conſtantinople, où ils rentrérent avec pluſieurs priſonniers de qualité.

La flote se remit en Mer quelques
1399. jours aprés, & fut faire le dégast vers *Nicomedie*, brûla *Diaschili* petite ville fort jolie & considerable par un serrail que Bajazet y avoit fait bâtir, fit main basse sur un grand nombre de Turcs qu'elle y trouva, & en enleva des richesses immenses. Aprés cet exploit elle remit à la voile, & fut ancrer le lendemain à la pointe du jour dans le port de Nicomedie. Il étoit occupé par un corps de Troupes Musulmanes qui firent de grands mais de vains efforts pour empêcher la décente. Les Chrêtiens les chasserent jusques dans leur ville, à laquelle ils voulurent donner l'assaut. Les échelles qu'ils plantérent contre les murs s'étans trouvées trop courtes de trois brasses, on mit le feu aux portes, mais sans succés, elles étoient couvertes de placques de fer qui les garentirent. Il falut donc se contenter de l'incendie des faux-bourgs, & du pillage des lieux circonvoisins, où l'on enleva une prodigieuse quantité de grains, & de bêtail, qu'on amena dans Constantinople. Aprés cette expedition l'Armée se rendit devant une autre place nommée *Cerail*, qu'elle brûla malgré la vigoureuse resi-

ſtance de ſes habitans, & qu'elle paſſa au fil de l'épée. 1399

Tant de pertes allarmérent les Turcs des environs, ils vinrent fondre ſur les Chrêtiens qui ne penſoient qu'à la retraite, Boucicaut les repouſſa pluſieurs fois, les empêcha de remporter aucun avantage, les arrêta juſqu'à la nuit que l'Armée ſe rembarqua, & mit à la voile pour Conſtantinople.

L'Empereur Emmanuel & ſon Connêtable donnérent cinq ou ſix jours de repos à leurs Troupes, au bout deſquels ils les embarquérent, pour l'execution d'un deſſein qu'ils avoient formé ſur *Rive-Droite*, place importante, ſituée à l'embouchure d'un fleuve dans la Mer Majour, & qui incommodoit fort la ville de Conſtantinople. La flote moüilla à la pointe du jour dans le port de Rive-Droite; il étoit défendu par ſept à huit mille Turcs, qui au lieu de s'oppoſer à la décente de l'Armée Chrêtienne, ſe mirent en bataille ſous les ramparts de la ville. Voyans que les Chrêtiens étoient en plus grand nombre qu'ils ne l'avoient crû, ils ſe firent joindre par une partie de la garniſon. Leur deſſein étoit d'envelopper l'armée de l'Empereur, & de lui ôter la communication du Port; mais

Boucicaut rompit toutes leurs mesures,
1399. ils firent sept à huit tentatives pendant ce même jour, toutes furent infructueuses. Le lendemain Boucicaut ayant prié l'Empereur & le grand Maître de Rhodes, d'observer les mouvemens des Ennemis, fut attaquer la place avec les François. Les Turcs qui s'y attendoient avoient eu soin de jetter une grande quantité de bois vert, de fumier & de paille dans leurs fossez, ils y mirent le feu au moment que le Maréchal voulut dresser ses échelles contre leur murailles, & la fumée qui s'éleva en un instant de tout cet amas obligea les Assaillans de se retirer.

Bien que cet accident eut un peu deconcerté Boucicaut, il ne se rebuta pas. Ayant remarqué un endroit plus fort à la verité, mais exemt de cette fumée, il y fit travailler à la sappe, & en même tems dresser les échelles; les Turcs y étans accourus jettérent tant de pierres qu'ils les rompirent, & renversérent les soldats. Le Maréchal en ayant fait faire une tres-forte de deux Antennes de Galeres, se tint au pied de peur que le trop grand nombre de soldats ne la brisât, ce qui étoit déja arrivé. Le combat recommença, les Turcs firent de grands

grands efforts qui ne pûrent empêcher Guichard de la Jaille de gagner le haut du rampart. Il s'y battit long-tems seul à coups d'épée ; mais ayant été desarmé il alloit perdre la vie, si Hugues de Toloigni ne lui eut donné une autre épée. Ces deux braves écartérent les Turcs, & donnérent le loisir à un grand nombre de François de les joindre. La ville alloit être forcée, quand le trop d'ardeur des soldats rompit l'échelle : Tous vouloient monter, & elle n'en pût porter un si grand nombre. Cet accident encouragea les assiegez, ils revinrent charger ceux qui étoient sur leurs murailles, & en tuerent la plus grande partie. Il n'en restoit que dix, qui malgré les efforts prodigieux qu'ils faisoient pour repousser ces Musulmans, alloient succomber sous le grand nombre, si les deux brêches qu'on avoit fait à forces de sapes n'eussent été forcées. Doni 1. Viguier 2. Barbazan 3. entrérent les premiers par ces brêches, & furent suivis d'un si grand nombre de soldats, que les Turcs furent bien-tost enfoncez ; ils voulurent s'en sauver, mais il leur fut impossible ; On les envelopa de tous côtez, & on les passa au fil de l'épée. 1399.

1. Jean, 2. Foulques. 3. Renaud.

Tel fut le succés de l'attaque de Rive-
1390 Droite ; cette ville avoit été jusques alors imprenable, & elle ne pût tenir que quelques heures contre les François, commandez par Boucicaut.

L'Empereur ne se croyant pas en état de la garder, la fit razer, & rembarqua ses troupes qu'il mena devant *Algiro*. Les Bourgeois & la Garnison de cette place, sûrs de ne pouvoir resister aux vainqueurs de Rive-Droite, qui avoient déja pris terre, mirent le feu à leurs maisons, & s'enfuirent dans les montagnes. Le Connêtable ne se rembarqua que quand Algiro fut devenu un monceau de cendres, & dit à ceux qui étoient prés de lui, *que ces Infideles avoient sans le sçavoir executé ses ordres.*

L'Empereur averti que vingt Galeres Turques étoient arrivées prés de *Nareté*, & que ceux qui les montoient avoient fait décente, ordonna par l'avis de son Connêtable, que l'on cinglât de ce côté-là dans la resolution de les chasser de ce poste avant qu'ils eussent eu le loisir de s'y fortifier, Ces Infidelles n'eurent pas plûtost apris qu'on venoit à eux, qu'ils se sauvérent du mieux qu'ils pûrent, & abandonnérent leurs Galeres. L'Empereur en fit brûler une partie, & voulut

qu'on amenât le reste à Constantinople. Ce qui fut executé. 1399.

Ce seroit ennuyer le Lecteur de particulariser tout ce que fit le Maréchal pour éloigner l'ennemi, & faire venir des munitions de bouche à Constantinople. Il est seulement à propos qu'il sçache que ce grand homme ne se donna jamais plus de huit jours de repos, pendant l'année qu'il passa auprés de l'Empereur Emmanuel. On le voyoit toûjours occupé à harceler les Turcs, qu'il défit en plusieurs rencontres, & qu'il chassa de quantité de Villes & de Châteaux fortifiez, qui formoient une espece de blocus autour de Constantinople.

Tant de services lui gagnerent le cœur de tout le monde, depuis l'Empereur jusques au dernier de ses Sujets. Il étoit cheri & respecté comme un homme extraordinaire, & que Dieu leur avoit envoyé pour leur procurer le repos.

Il crût ne rien faire s'il ne mettoit fin à quelques divisions qui déchiroient l'Empire. Emmanuel avoit usurpé la Couronne sur *Jean VI* du nom son frere aîné. Ce Monarque détrôné avoit laissé un fils de son nom, qui regardant son oncle comme un usurpateur de son bien, avoit pris les armes contre lui, &

fortifié du secours des Turcs lui faisoit
1399. la guerre depuis huit ans. Cette querelle avoit presque achevé la ruine de l'Empire d'Orient. Les Turcs qui sçurent en profiter s'emparérent des Provinces entieres : Jean les reçut dans les meilleures villes de son païs pour les dédommager des frais qu'ils étoient obligez de soûtenir pour le remettre sur le Trône. Les Infidelles avoient seuls profité de cette guerre, & ce pauvre Prince se voyoit aussi peu avancé que le premier jour. Il faisoit son sejour ordinaire dans une ville * située aux confins de la Grece.

* Salubria, ou Selivrea, ou Solimbrea, sur le Propontide.

Boucicaut l'y alla trouver, & se servit de raisons si fortes & si convainquantes pour le porter à la paix qu'il s'y rendit, & fut jusques à cet excés de confiance pour le Maréchal, que d'aller sur sa simple parole à Constantinople avec sa femme & ses enfans se jetter aux pieds d'Emmanuel & implorer sa clemence.

La réunion de ces deux Princes combla Boucicaut de gloire, & toute la Grece de joye.

Les Grecs se promirent des avantages signalez de cette paix, & ne doutérent point qu'elle ne fut fatalle aux Ottomans.

Boucicaut avoit déja passé plus d'un an dans l'Orient, quand il se vit obligé 1400. de penser à revenir en France. Les vivres commençoient à être rares, il n'avoit presque plus d'argent, & toute la Noblesse qui l'avoit suivi n'en étoit pas mieux fournie : D'ailleurs les troupes étoient fort diminuées, & les combats ou les maladies en avoient emporté la meilleure partie. Il sçavoit d'ailleurs que Bajazet menaçoit Constantinople avec une armée formidable, & qu'il lui seroit impossible de tenir devant ce Barbare avec si peu de monde. Tant de raisons le firent resoudre au départ, dans le dessein de revenir au plûtost avec des troupes plus nombreuses.

Emmanuel le Prince Jean son neveu, & les autres Princes Grecs ayans approuvé ce dessein, on tint un grand conseil sur ce qu'on auroit à faire pendant l'absence du Marêchal, & pour presser le secours : L'on y fit entrer les principaux Officiers Venitiens, Genois & de Rhodes. Tous furent d'avis qu'Emmanuel passât en France avec son Connêtable, & que pour engager le Roi à lui fournir un puissant sécours il lui fit homage de l'Empire d'Orient en general, & de la ville

de Constantinople en particulier, & que
1400. si Sa Majesté avoit des raisons pour n'accepter cette Souveraineté. Emmanuel la priât de lui nommer un autre Prince Chrêtien; & qu'enfin le Prince Jean eut pendant son absence le Gouvernement de l'Empire. Emmanuel promit de suivre ce conseil, mais son neveu protesta qu'il ne se chargeroit point du Gouvernement de l'Empire, ni de la défence de la ville Imperiale, à moins que le Connêtable ne lui laissât des troupes Françoises & un bon Commandant. Boucicaut qui en avoit déja formé le dessein, n'eut pas de peine à s'y resoudre. Il remit de grosses sommes d'argent entre les mains des Banquiers pour les délivrer au besoin, & laissa cent hommes d'armes, cent valets armez, & pareil nombre d'Arbalestriers sous la conduite du brave Châteaumorant. Je me crois obligé de remarquer ici que ce Seigneur pendant trois années que dura le blocus de Constantinople, fit plus qu'on n'auroit osé attendre d'un mortel. Car lui & ses troupes eurent à combattre les Turcs, la famine, la peste, & l'infidelité des Grecs, qui las de ces miseres, cherchoient toutes sortes de moyens d'introduire les ennemis.

Il se servit pour faire venir des vivres

d'un moyen tout extraordinaire. Il faisoit tres-souvent de furieuses sorties, seulement pour prendre quelques prisonniers de consideration, ausquels il faisoit payer leurs rançons en munitions de bouche, ce qui ramena l'abondance dans la ville. 1400.

Boucicaut non content d'avoir si bien pourvû à la garde de Constantinople, sçut engager les Veniriens & les Génois à laisser chacun quatre Galeres bien équipées pour la seureté du port & des côtes.

Aprés des ordres donnez si sagement, & des précautions prises avec tant de justesse pour la conservation de l'Empire d'Orient, Emmanuel & son Connétable s'embarquérent pour la France. Leur navigation fut heureuse, ils prirent terre à Venise. L'Empereur étant obligé d'y faire quelque sejour pour terminer des differens qu'il avoit avec cette Republique: Boucicaut prit les devans, l'impatience qu'il avoit de saluer le Roi, & de lui rendre compte de son voyage, ne lui permettant pas le moindre retardement.

Le Marêchal fut reçu de Sa Maiesté avec mille témoignages de bien-veillance & de satisfaction de sa conduite: les Princes ne lui firent pas un accueil moins

favorable, la Nobleſſe & le peuple s'em-
1400. preſſoient à lui marquer chacun à ſa maniere la joye que leur donnoit ſon retour. On ſe faiſoit à la Cour, & dans les compagnies, un plaiſir ſenſible de l'entendre raiſonner ſur l'état des affaires d'Orient, & ſur les évenemens particuliers de ſon voyage. Il loüoit hautement la valeur & la conduite de ceux qui s'étoient diſtinguez dans cette expedition, & ne parloit de lui qu'avec beaucoup de modeſtie, & ſeulement quand il y étoit forcé pour l'intelligence de ce qu'il racontoit ; de maniere qu'on eut dit à l'entendre, qu'il n'avoit preſque en rien contribué à une entrepriſe dont il avoit été l'ame & le mouvement.

Le Roy ayant appris que l'Empereur Emmanuel approchoit de ſes Etats, le fit recevoir ſur la frontiere par l'élite de la Nobleſſe, & les grands Officiers de ſa Couronne, avec ordre de l'accompagner juſqu'à Paris. Sa Majeſté attendoit l'arrivée de ce Prince, avec d'autant plus de joye qu'elle ſouhaitoit lui marquer combien de part Elle prenoit à ſa diſgrace ; & qu'elle regardoit la protection qu'il venoit lui demander, comme un incident extraordinaire qui ſeroit un monument éternel de la gloire

de son regne, & de l'honneur de la Nation Françoise. 1400.

Deux mille Bourgeois richement vêtus, & fort bien montez sortirent de Paris sur la nouvelle qu'Emmanuel en approchoit, & furent au devant de lui jusqu'à Charenton, & le conduisirent jusqu'à Paris, marchans sur deux lignes, à ses côtez. Le Chancelier de France à la tête du Parlement le complimenta au nom de sa Majesté, un peu en deça de Charenton ; à quelques pas de là trois Cardinaux qui étoient alors à Paris, lui firent aussi leurs Civilitez, & les Ducs de Berri & de Bourgogne parurent peu aprés, suivis d'un nombreux cortege de Noblesse. L'Empereur alloit entrer dans le faux-bourg S. Antoine lors qu'il rencontra le Roi même, qui étoit venu au devant de lui à la tête de tout ce qu'il y avoit de plus grand & de plus leste à sa Cour.

Sa Majesté & l'Empereur Emmanuel mirent pied à Terre aussi-tôt qu'ils s'apperçurent, puis s'embrassérent & se donnérent mutuellement mille témoignages de joye & d'affection. Ils remontérent ensuite à cheval, entrérent dans Paris côte à côte, & sur une même ligne.

L'Empereur portoit un habit Imperial

de Soye blanche, & montoit un cheval
1400. blanc richement caparassonné, & dont sa Majesté lui avoit fait present. C'étoit un Prince bien fait, d'une taille médiocre mais bien prise, & assez quarrée. Il avoit un air majestueux qui lui attiroit la veneration de tout le monde, & qui le faisoit juger tres-digne de l'Empire. Je viens de dire qu'il marchoit à côté du Roi, & j'ajoute qu'il étoit immediatement suivi des Princes du sang, & des plus grands Seigneurs du Royaume. Il fut dans cet ordre à l'Eglise Nôtre-Dame & de-là au Palais, où il fut traité avec toute la magnificence & la délicatesse usitée en ce temps-là. Les tables levées les Princes le conduisirent au Louvre, où son logement étoit préparé.

Charles qui étoit naturellement tres-civil & tres-magnifique, se surpassa lui-même en cette occasion. Il défraya l'Empereur & sa suite pendant tout le tems qu'il fut en France, & voulut qu'on le traitât en Empereur. Il lui fit des presens d'un prix inestimable, & en donna de tres-riches à ceux qui l'avoient accompagné. Il lui accorda un secours de douze cens hommes d'armes, entretenus & payez pendant un an, & lui promit qu'ils seroient commandez par Bouci-

caut. Car l'Empereur l'avoit demandé avec inſtance, & avoit publié hautement qu'il lui devoit la conſervation du reſte de l'Empire.

Ce Prince fut ſenſible autant qu'il le devoit aux honneurs & aux biensfaits qu'il recevoit de Sa Majeſté, & il n'échapa rien pour lui en marquer ſa reconnoiſſance. Il lui fit des offres réïterées de la ſouveraineté de ſon Empire, mais Charles VI. n'y voulut jamais conſentir, & ſe tint plus honoré du Titre de *Protecteur* & de *Reſtaurateur* de l'Empire d'Orient, que de celui de Souverain.

Emmanuel paſſa quelque tems aprés en Italie, fut de-là en Angleterre, & revint pour la ſeconde fois en France.

Il ſe diſpoſoit au retour pour Conſtantinople lors qu'il reçut un courier qui lui apportoit la nouvelle de la défaite, & de la priſe de Bajazet par Tamerlan, & lui marquoit que ce vainqueur avoit promis au Prince regent de rétablir l'Empereur dans tout ce que les Turcs lui avoient enlevé.

Tout le monde ſçait que Tamerlan étoit un Roi des Tartares, & le plus célebre de leurs Conquerans, & que jaloux de la gloire des conquêtes de Bajazet il lui déclara la guerre, & vint le chercher à la tête de plus d'un million d'hommes.

Ce dernier mit tout en uſage pour ne
1400. pas lever le blocus de Conſtantiuople, & obtenir la paix. Rebuté il fut au devant de Tamerlan avec toutes ſes forces. S'étant engagé avec ſon avant-garde dans un defilé où ce Tartare avoit embuſqué cent mille chevaux, il fut défait & pris avec deux de ſes fils.

Cette bonne nouvelle hâta le départ d'Emmanuel, il prit congé de leurs Majeſtez, qui le regalérent de preſens magnifiques, & qui étendirent leurs liberalitez juſques au moindres perſonnes de ſa ſuite, & Charles VI. lui ordonna une penſion de quatorze mille écus. Comme la captivité de Bajazet tiroit l'Empereur Grec des embarras de la guerre, il n'accepta du Roy que deux cens hommes d'armes pour le conduire en ſeureté juſqu'à Conſtantinople.

La France ſe trouvoit alors dans un état déplorable, la maladie du Roi continuoit, & les diviſions s'augmentoient. Les Ducs d'Orleans & de Bourbon éloignez du gouvernement formoient un puiſſant parti, mais qui blanchiſſoit devant celui du Duc de Bourgogne qui ſe voyoit à la tête des affaires : ainſi les uns & les autres ne penſoient qu'à ſe faire des amis, au lieu

de penser aux moyens de finir les desordres. Les petits imitoient les grands, 1400.
le fort s'élevoit sur le foible, lui donnoit la loi, & enlevoit ses biens avec impunité, la Justice n'étant en ce tems-là que pour les malheureux ou les victimes des partis. Les Dames veuves, ou sans des appuis à se faire respecter, étoient opprimées, il se trouvoit des gens qui faisoient leur capital de les persecuter, les uns les chassoient de leurs biens, les autres les perdoient d'honneur ou tâchoient de le faire, & il y en avoit un tres grand nombre d'assez violens pour attenter sur leur personne.

Boucicaut que la mort de Bajazet & la paix obligeoient de vivre à la Cour sans emploi, crut qu'il y alloit de l'honneur de la Noblesse Françoise de souffrir plus long-tems que les personnes du beau sexe fussent la bute des violences d'un grand nombre de malheureux, qui ne consideroient pas qu'il est d'un honête homme de ne manquer jamais de respect pour les Dames. Boucicaut, dis-je, forma le dessein d'arrêter ces violences, & de punir leurs auteurs.

Aprés avoir murement pensé aux moyens d'y réussir, il crut que le plus propre étoit d'instituer un Ordre de

ou au dessous, & le tout en briefs jours.
1400. Et s'il arrivoit, ce qu'à Dieu ne plaise, que celui ou ceux des Chevaliers requis eussent quelque empêchement valable qui les empêchat de satisfaire à la priere desdites Dames ou Damoiselles, ils leur donneront au plutôt quelqu'un de leur confreres, ou autres, afin que cet empêchement ne leur soit d'aucun préjudice.

2. Si quelques Chevaliers ou Ecuyers Nobles, & sans reproches, ont fait vœu d'accomplir quelques *Faits d'Armes*, biénséans, & honorables, & qu'ils prient un ou plusieurs desdits Chevaliers de leur donner secours pour l'accomplissement de leur vœu, ce ou ces Chevaliers, y seront obligez, à condition que ceux qui ont fait le vœu trouveront un juge dans quarante jours, & le ou les Chevaliers se rendront au lieu de l'assignation trente jours aprés la nomination du Juge, pourvû qu'on leur fournisse des passeports necessaires en cas de besoin.

3. Si un Chevalier étoit prié de satisfaire à un vœu de *faire quelques Armes*, & qu'avant l'accomplissement de ce vœu un autre Chevalier ou Ecuyer lui fit encor la même priere. Il doit satisfaire au premier, & s'il plaît à Dieu de le con-

le conserver il pourra satisfaire au second. 1400
4. Si un ou plusieurs Chevaliers requis avoient quelque empêchement raisonnable, ils seroient obligez de fournir un ou plusieurs de leur confreres pour l'exécution de ce dont ils auroient été priez.

5. S'il arrivoit qu'on invitât tous les Chevaliers de la Dame Blanche à une même affaire, & qu'un ou plusieurs d'eux eussent des empêchemens valables, ils seront obligez d'y envoyer quelques-uns pour remplir leurs places, afin qu'il n'arrive que les choses demeurent sans execution par leur faute. Et si par hazard ils ne trouvoient personne, ceux qui seroient libres accompliroient les choses dans le nombre qu'ils se rencontreroient.

6. S'il arrive qu'une Dame ou Damoiselle demande secours à un ou à tous les Chevaliers, & qu'un Gentilhomme vienne ensuite leur demander la même grace, ils seront obligez de donner à la Dame le secours qu'elle leur demande, & ensuite ils satisferont à la priere des seconds Requerans. Si au contraire une Dame demandoit du secours aprés un Gentilhomme, on laisse à la discretion du Chevalier d'agir d'abord

pour les premiers ou seconds Reque-
1400 rans.

7. Si quelqu'un des Chevaliers étoit prié d'accomplir quelques vœux, & qu'avant leur accomplissement il fut appellé à un *combat à outrance*, il est libre d'abandonner le vœu pour accepter le combat.

8. S'il arrivoit qu'un ou plusieurs Chevaliers de la Dame Blanche fussent invitez à se trouver à un combat à outrance, où l'on fut demeuré d'accord que les Vaincus seroient prisonniers du Vainqueur : Alors ceux qui les ont invitez doivent convenir de la rançon avec leurs parties, & faire autoriser leur convention par le Juge, & consentir que le Vaincu demeure à la garde du Juge, jusqu'à l'entier payement de sa rançon, aprés quoi il sera libre.

9. Si quelqu'un mouroit dans le combat, ou peu aprés des blessures qu'il y auroit reçûs, ses heritiers seroient quittes de sa rançon.

10. Si quelqu'un des treize Chevaliers de la Dame Blanche meurt pendans les cinq ans de son vœu, ou s'il lui survient quelque sujet valable d'en être dispensé, ses confreres seront obligez d'en élire un autre en sa place, afin

que le nombre soit toûjours rempli.

Les treize Chevaliers de la *Dame Blanche à l'Ecu vert* s'engagent & promettent de bonne foi qu'ils accompliront par le secours de Dieu & de la sainte Vierge, tout le contenu desdits Articles, fidellement & de bonne foi pendant le tems de cinq années, à commencer du jour & datte des Presentes, & de porter les Devises de l'Ordre pendant ledit tems. Et afin que l'on y ajoute plus de foi ils les ont signées de leur main, & les ont scellées chacun du sceau de ses Armes. Fait le Dimanche des Rameaux onziéme jour d'Avril de l'an 1400. Signées. Messires Charles d'Albret, Boucicaut Marêchal de France, Geofroi, Boucicaut son frere, François d'Aubisecour, Jean de Lignieres, Chambrillac, Castel Bayac, Gaucour, Château-Morand, Betas, Bonnebaut, Colleville, & Torsay. 1400

400

HISTOIRE DU MARÊCHAL DE BOUCICAUT,

LIVRE III.

Les Genois se donnent à Charles VI. Ne peuvent s'accommoder des Gouverneurs qu'il leur envoye. Demandent Boucicaut, l'obtiennent. Entrée du Marêchal à Gennes. Y restablit l'ordre & la tranquillité. Y fait bâtir deux Citadelles, reprend les Chasteaux occupez par les factieux, passe en Chypre pour secourir Famagouste assiegée par le Roi de Chypre, qui leve le siege & fait la paix. Exploits de Boucicaut sur les côtes de la Turquie. Troublé par les Venitiens qui l'attaquent au retour, le calomnient en Cour pour justifier leur procedé. Leur repond, & deffie le Doge & le General de la Mer.



OUT le monde sçait que les factions des *Guelphes*, & des *Gibellins* ont desolé l'Italie pendant un tres-long-tems, & que l'on ressentoit dans ce beau païs tout ce que la guerre

à de plus affreux. L'animosité, la rage & le caprice avoient banni la justice, la 1400
raison & la paix. L'on voyoit souvent une famille divisée, le pere tenoit un parti, & le fils se trouvoit engagé dans l'autre ; & malgré la liaison du sang ils ne pensoient qu'à se détruire. Il n'étoit pas même surprenant de voir un fils porter le coup de la mort dans le sein de son pere au milieu d'un tumulte, ou d'un combat. Chaque ville étoit partagée, l'on y voyoit & Gibellins & Guelphes, & le parti qui avoit le dessous étoit exposé à toutes sortes de malheurs, dont les moindres étoient la perte des biens & l'exil.

Gennes eut sa part de cette calamité publique, & elle se vit souvent rougie du sang de ses propres citoyens. C'est une grande ville située sur les bords de la Mediterranée, & qui l'emporte en magnificence sur toutes les autres de l'Italie. Elle se gouvernoit elle-même par un Senat composé des plus sages, ou des plus accreditez de ses citoyens. Son domaine s'étoit étendu sur la meilleure partie des Isles de l'Archipel, elle avoit tenu un grand nombre de villes sur les côtes, & avoit disputé l'empire de la Mediterranée aux Venitiens, & aux Pisans, avoit ruiné la puissance des der-

niers, & poussé les autres si loin
1400 qu'il leur falut un coup de desespoir pour
se relever.

Les factions dont je viens de parler l'avoient presque ruinée. Elle crut les arrêter & prevenir sa perte entiere, en se faisant un Doge, ou Duc; mais elle se trompa. Cette haute dignité fut un surcroît de malheurs, le peuple & les Nobles la briguérent, & elle devint si fatale à ceux ausquels on la conferoit qu'on la regardoit comme le dernier pas pour arriver au tombeau.

Tel étoit l'Etat de Gennes lors qu'*Antoine Adorne* reçut le Bonnet de Do-
1397. ge. * Cet homme qui étoit d'une famille bourgeoise avoit beaucoup de merite, & de discernement, une fermeté inebranlable, & un grand fond d'amour pour sa patrie. Avec tant de bonnes qualitez il lui fut néanmoins impossible de plaire à tout le monde, les Nobles le chassérent. Comme son parti étoit puissant il fut rétabli. Voyant alors qu'il ne pourroit tenir contre un si grand nombre de mutins, & que l'Etat étoit à la veille d'être opprimé, il resolut avec les plus sages des Genois, de se donner à un maître puissant, & qui fût capable de les maintenir en paix.

La France leur parut le ſeul endroit d'où ils pûſſent tirer tous les avantages qu'ils ſe promettoient. Sa proximité, la franchiſe naturelle, & la valeur des François leur ôtérent tout lieu de balancer ſur le choix d'un maître. Comme ils n'avoient pas aſſez d'autorité pour conſommer eux ſeuls cette grande affaire, ils la propoſérent aux Nobles, & au Peuple, tous l'approuvérent, & choiſirent des Ambaſſadeurs d'un conſentement unanime, & les envoyérent à la Cour de France. Aprés leur entrée ſolemnelle ils furent reçus à l'Audience, & priérent à genoux ſa Majeſté au nom de la Republique, & du peuple de Gennes, de les prendre ſous ſa protection, & de les recevoir au nombre de ſes ſujets. 1400

Comme la harangue qu'ils prononcérent a quelque choſe d'aſſez particulier, j'ai jugé à propos de la mettre ici, aprés lui avoir ôté les marques d'antiquité, qui ne s'accordent guéres avec le langage d'aujourd'hui.

SIRE,

La Republique de Gennes pleinement informée des bontez de Vôtre Majeſté,

& de cette inclination toute Royale qui
1400 la porte à se rendre protectrice de tous ceux qui en ont besoin, a recours a Elle pour des necessitez pressantes, & que nous ne pouvons lui representer qu'avec le déplaisir de rappeller l'idée d'un Etat autrefois florissant, & qui se voit aujourd'hui à la veille de tomber. *Mais*, Sire, nous devons cet honneur à nos Illustres ancestres, & nous avançons avec moins de Vanité que de douleur qu'ils ont établi la gloire de nôtre Nation par mille exploits aussi grands que difficiles. Nous regardons ces exploits avec étonnement, & l'Orient qui en a esté témoin les admirera jusqu'a la fin des siecles. Ces Grands hommes avoient si solidement établi nôtre Republique, qu'il est sans exemple qu'elle ait subi le joug d'aucune nation étrangere. Ceux qui l'ont attaquée n'en ont remporté que de la honte, & de la confusion, & bien loin de l'ébranler ils l'ont affermie, & ont multiplié ses triomphes. Nous serions encor invincibles à nos Ennemis si l'ambition de dominer ne nous avoit divisez. C'est Elle, Sire, qui nous a réduits à n'esperer de salut que dans une soumission volontaire qui nous arrache à nos partialitez, & nous délivre de la tyrannie de nos Citoyens. Tous les ordres

ordres de la Republique ont approuvé ce conseil, & aprés une serieuse attention sur les mœurs, la reputaton & la grandeur de tous les Princes Chrétiens, ils n'en ont point trouvé de plus digne de leur obéissance que Vôtre Majesté. *Vous pouvez Monarque tres puissant mettre fin aux factions, & arrêter les seditions qui déchirent nôtre Republique. C'est de vous seul que nos Citoyens attendent le bonheur de jouir en repos du peu qu'il leur reste de biens. Ils implorent tous vôtre protection, & si* V. M. *nous l'accorde, nous sommes chargez de l'assurer qu'Elle ne nous aura rien conservé que nous ne sacrifions avec plaisirs pour son service; que nous aurons pour Elle une obéissance & une soumission fidelle. C'est,* Sire, *ce que nous vous promettons avec serment de la part de tous nos Citoyens.* 1400.

Charles VI. reçût ces propositions avec joye, accorda aux Ambassadeurs tout ce qu'ils souhaitérent, & les renvoya si extraordinairement satisfaits, qu'ils firent toute la diligence possible pour porter au plûtost cette bonne nouvelle à leurs compatriotes.

Jean Galeas Duc de Milan Prince puis-

sant & ambitieux, & qui cherchoit de-
1400. puis long-tems quelques moyens de s'emparer de l'état de Gennes, & qu'il voyoit lui échaper par le don que les Gennois faisoient d'eux-mémes à sa Majesté, n'oublia rien pour rompre ce coup. Il fit representer au Roi & à son Conseil, que c'étoit un peuple inconstant, ingrat, & infidelle, & tâcha sous-main de faire soûlever les places de la riviere de Gennes.

Ses desseins n'ayans pas réussi, il fit si bien par ses émissaires qu'il renouvella dans Gennes les tumultes des Guelfes & de Gibellins, & ces tumultes de Guelfes loin, que les Seigneurs que Charles VI. avoit envoyé dans cette ville pour régler avec le Doge & le Senat les conditions ausquelles ils se donnoient à sa Majesté, furent contraints d'en sortir sans avoir rien conclu.

Le peuple reconnut sa faute, chassa les Emissaires du Milanois, & mit les armes bas. Le Doge & le Senat profitans de cette tranquillité, conclurent & arrêtérent le Traité avec *Sifroy*, *Tolon* & *Arnaud Boucher* Commissaires de Sa Majesté, & le firent approuver par la Noblesse & le peuple.

Charles ratifia ce Traité, & envoya

aux mêmes Commissaires un plein pouvoir de dresser l'Acte, par lequel l'Etat 1400.
de Gennes, Nobles & non nobles, élisoient le Roi de France & ses Successeurs vrais & incommutables Seigneurs de ladite ville, territoires & dépendances, & generalement de tous les droits appartenans à ladite Seigneurie, en quelque part ou lieu qu'ils puissent être, transferant à Sa Majesté & à ses successeurs Rois tout le droit de proprieté, possession, Seigneurie, Jurisdiction & preéminences que la Republique avoit ou pouvoit avoir en ladite ville, détroit & territoire, consentans que Sadite Majesté puisse mettre & nommer un Gouverneur pour les commander, & qu'elle dispose de toutes les affaires selon son bon plaisir, lui promettans au reste, à elle & à ses Successeurs Rois de France, obeïssance & service envers & contre tous sans aucune exception.

Les Commissaires leur promirent de la part de Sa Majesté l'entiere conservation de leurs priviléges, les secours, & la protection dont ils auroient besoin, & qu'ils seroient unis & incorporez à la Couronne, sans pouvoir en être jamais separez.

Cela fait, tout le peuple s'assembla au

Palais : Le Traité y fut publié, Adorne y
1401. remit entre les mains des Commissaires du Roy les marques de sa Dignité, sçavoir le Sceptre, la Couronne & le Fauteüil. Il est vrai qu'ayans égard aux services qu'il avoit rendus & à son merite personnel, ils lui laisserent le maniement des affaires si long-tems qu'il plairoit au Roi d'en ordonner, & ce fut de lui que dépendit le choix du Sindic & des Conseillers que les Communes lui presentérent.

Sa Majesté confia le Gouvernement de Gennes à un Seigneur de la premiere qualité, & qui s'y rendit avec un train magnifique ; mais il ne plut point aux Gennois, & on fut contraint de le rappeller. Le Comte de* Saint Paul illustre par sa naissance & par son merite, fut envoyé pour lui succeder ; il étoit sage, prudent, affable, magnifique, liberal & vaillant ; mais un peu trop de respect & de déference pour le beau sexe le rendit suspect aux maris, il falut le faire revenir.

* *Valeran de Luxembourg.*

Les Gennois dans cet embarras cherchérent parmi tous les grands de la Cour de France quelque Seigneur dont les mœurs pûssent convenir avec leur delicatesse : Ils choisirent le Marêchal de

Boucicaut. La Renommée les avoit instruits des vertus de ce grand homme, & ils en avoient été les témoins occulaires, au secours de Pera & de Constantinople, ils députérent donc en Cour, pour prier Sa Majesté de leur donner le Marêchal pour Gouverneur. 1404

Cette proposition donna lieu à quelques conseils ,dans lesquels on agita fortement si l'on pouvoit, sans préjudicier le service du Roi, permettre qu'un Sujet de cette importance s'éloignât pour quelque tems du Royaume. Les opinions se trouvérent partagées, & le Roi Charles VI. n'y consentit qu'aprés qu'on lui eut represénté que le Royaume n'étoit agité d'aucune guerre considérable, & que l'Etat de Gennes, à la protection duquel Sa Majesté s'étoit si solemnellement engagée, étant si prés de sa ruine, que tout autre que Boucicaut étoit incapable de le rétablir.

Le Marêchal ayant reçu le Brevet du Gouvernement de Gennes,& de tous les païs dépendans de cette Republique, avec un pouvoir d'ordonner & de faire tout ce qu'il jugeroit avantageux pour le bien de cet Etat & celui du Royaume, se disposa à partir. Comme il connoissoit parfaitement le genie de ces peuples Bou-

caut avoir besoin d'un corps de Troupes
1401. choisies pour soûtenir la dignité de son caractere, & affermir l'autorité du Roi & la sienne. Sa Majesté le lui ayant accordé il prit congé d'Elle, & se rendit à Milan. Il y fit quelque sejour, & y reçut les complimens des Genois : Les plus considerables s'avancérent jusques-là pour le saluer il les sondoit, & se faisoit instruire adroitement de l'humeur des Principaux, afin qu'il connût ceux ausquels il pouvoit prendre confiance, & ceux dont il devoit se défier, afin dis-je, de pouvoir distinguer les pacifiques, & ceux qui étoient bien intentionnez d'avec les seditieux, & les ennemis de l'Etat & du Roi.

Le Marêchal se croyant assez informé de ce qu'il vouloit sçavoir, part de Milan, & se rend à Gennes, où il fit son entrée solennelle la veille de la Toussaints. Les Gennois s'empressérent à lui marquer la joye qu'ils avoient de son arrivée par toutes sortes d'honneurs. Le corps de la Ville les reçut hors les portes, & les conduisit jusqu'au Palais. Il montoit un cheval richement caparassonné, êtoit accompagné du Senat, de la Noblesse Genoise, d'un nombreux cortége de Gentilshommes François, & d'un corps de Troupes

choisies ; il étoit precedé de plusieurs Trompettes qui mêloient leurs fanfares 1401.
aux acclamations du peuple, qui faisoit retentir l'air des cris *de vive le Roy & nôtre Gouverneur*.

Boucicaut arrivé au Palais fit occuper les principaux postes de la ville par ses Troupes, commanda à tous les Genois de quelque qualité qu'ils fussent, d'apporter à l'instant leurs armes au Palais, avec dêfense sur peine de la vie d'en retenir, ni d'en porter aucunes, soit offensives, soit deffensives. Il leur deffendit sous les mêmes peines de faire nulles assemblées, soit dans les Eglises, soit dans les places publiques, ou dans les maisons des particuliers, ni de s'entretenir des affaires d'Etat.

Ces ordres furent executez avec une ponctualité qui donna de l'admiration aux Genois mêmes.

Le lendemain, le nouveau Gouverneur fit assembler au Palais les personnes les plus considerables du Senat & de la Ville, & leur dit d'une maniere digne du rang qu'il occupoit chez eux. Qu'il sçavoit que le Roi ne lui avoit confié le Gouvernement de Gennes, que parce qu'ils l'avoient souhaité, qu'il leur étoit obligé de la confiance & de l'estime

qu'ils avoient marqué pour lui. Qu'il
1401. ne laisseroit passer aucune occasion de travailler pour le bien public & particulier de leur Etat ; & que Sa Majesté ne l'ayant principalement envoyé que pour rétablir la tranquillité & bannir les factions dont leur ville étoit agitée, il étoit resolu à soutenir de toute son autorité les Citoyens bien intentionnez, & à punir avec severité les factieux, & les ennemis du repos public. Que comme il prévoyoit qu'il ne pourroit executer ces desseins sans surmonter de grands obstacles, il étoit necessaire pour la gloire du Roi, & leur utilité particuliere qu'il entretint auprés de sa personne les Troupes qu'il avoit amenées de France. Il les assura de plus, que tant qu'ils conserveroient la fidelité & l'affection qu'ils avoient promis à Sa Majesté, il les deffendroit avec vigueur, les maintiendroit en paix, leur rendroit justice, & tâcheroit de leur procurer le repos & l'abondance ; mais que s'il s'appercevoit de quelque conspiration contre le service du Roi ou sa propropre personne, il feroit une punition exemplaire de tous ceux qui s'en trouveroient coupables. Qu'il les prioit de croire que bien loin qu'il fut leur Gouverneur, il ne vouloit point user avec eux, ni

de ſeverité, ni de manieres hautes & imperieuſes, qu'il vouloit vivre avec eux 1401.
d'une maniere douce & affable, & qu'enfin il n'entreprendroit rien de conſequence ſans leur participation, & qu'il ſe ſerviroit de leurs avis pour la police, & le gouvernement de leur Etat.

Toute l'aſſemblée parut tres-ſatisfaite de ce diſcours, elle remercia le Gouverneur du zéle qu'il témoignoit pour leur félicité, renouvella ſes proteſtations d'obeïſſance & de fidelité pour le Roi, & pour lui en particulier.

On lui parla enſuite des affaires d'Etat, & on lui expoſa les beſoins de la Republique; on lui repreſenta les intrigues & les inclinations de quelques particuliers qui avoient contribué aux déſordres precedens, & qui fomentoient encore les méchantes humeurs. On lui en nomma quelques-uns qui étoient tres-puiſſans, & qui même étoient allé le complimenter à Milan. Le plus conſiderable étoit Jean Baptiſte Bocanegra, perſonnage iſſu de la premiere Nobleſſe du païs, & qui joignoit à ſes gros biens de hautes alliances, & un grand nombre d'amis. Son ambition & ſon courage le portoient aux reſolutions les plus violentes, & il avoit formé celle de paſſer L

les François qui étoient à Gennes au fil
1401. de l'épée, & de se rendre Souverain de cet Etat.

Boucicaut fit au même tems arrêter ce Seigneur avec deux de ses complices, & leur donna pour Commissaires ceux des Officiers de Judicature qui passoient pour les plus integres. Bocanegra convaincu par sa propre confession, & par le témoignage d'un grand nombre de personnes qui lui furent confrontées du crime de Leze-Majesté au premier chef, fut condamné à perdre la tête dans la place publique. L'exécution de ce Seigneur fit beaucoup de bruit. Celle d'un Gentilhomme de la suite deBoucicaut qui laissa échaper pour de l'argent un des deux complices n'en fit pas moins.

Cette severité étonna tout le monde, & imprima autant de terreur aux mutins & aux coupables, qu'elle inspira de joye & de consolation aux gens de bien. Les scelerats se bannirent d'eux-mêmes, & procurérent par leur fuite un veritable repos à leur patrie.

Le Maréchal y mit la derniere main, postant plusieurs Corps de-garde dans la grande place, dans la ville, & sur les ramparts.

La tranquillité publique renduë à l'E-

rat, il fallut rétablir la police : Le Maréchal y mit si bon ordre, que tout Gennes changea de face en tres-peu de tems. Il remplit les charges de Judicature & de Police de gens d'une probité connue. Il leur ordonna d'en faire les fonctions sans interest & sans respect humain, afin que les foibles trouvassent en eux des peres & des protecteurs. 1401.

Des ordres si sagement établis produisirent dans la ville un changement qui surprit les Gennois mêmes, & qui bannit la défiance & la crainte. Les Citoyens qui se regardoient les uns les autres comme personnes suspectes, commencérent à se communiquer franchement, & à se traiter en amis. Les Changes s'ouvrirent, les Marchands exposérent en public leurs marchandises les plus pretieuses, en un mot tout le monde se vit comblé de joye & de prosperité.

Boucicaut qui connoissoit à fond l'humeur inconstante des Gennois, crut la pouvoir fixer, & mettre la ville à couvert des insultes des Etrangers, qu'en faisant bâtir deux Citadelles, l'une sur le Port, & l'autre sur une hauteur qui commande la ville. La premiere étoit flanquée de deux tours qui descendoient & fermoient le Port, de sorte que les Gale-

1402. res & les vaisseaux y étoient dans une seureté entiere. Ces deux Forteresses avoient une ligne de communication qui ouvroit la porte aux secours de terre & de mer.

La ville assurée, le Marêchal en garantit les avenuës par deux Forts, l'un à Chavri, l'autre à Lepesse. Quelques Seigneurs particuliers s'étoient emparez des Châteaux que la Republique avoit fait bâtir à la Campagne, Boucicaut ordonna à ceux qui les occupoient de les lui remettre entre les mains sous peine de la vie, tous obeïrent.

L'Isle d'Elbe s'étoit soustraite à la domination des Gennois pendant les troubles, & elle se préparoit à leur faire la guerre. Boucicaut indigné de ces deux attentats, fut en personne attaquer cette Isle, châtia la perfidie de ses Habitans, & le remit sous le joug.

La sage conduite & l'application du Marêchal ayant ramené l'âge d'or dans la ville de Gennes, ses Citoyens se crurent obligez d'en témoigner leur gratitude à Sa Majesté, & de la supplier tres-humblement de leur accorder ce Grand Homme pour Gouverneur pendant toute sa vie. Ils députérent en France *Dominique Imperiale*, & *Cosme Tarigo*.

yans eu audiance de Sa Majesté, ils lui présentérent ce que Boucicaut avoit it pour remettre chez eux la paix & la nquillité, pour y ramener l'abondan- & les plaisirs, & pour y faire refleurir Religion, la Justice, les beaux Arts & Commerce, & enfin pour ranger au voir un grand nombre des mutins, & ır arracher les places qu'ils avoient urpées sur la Republique. 1402.

Le Roy satisfait de leur reconnoissance de leur zéle leur accorda ce qu'ils souaitoient, leur fit des presens considéraes, & les assura de la continuation de n amitié & de sa protection.

Ces Députez revenus à Gennes, Boucaut qui s'y voyoit solidement établi, rût n'y pouvoir vivre heureux éloigné une épouse qui lui étoit fort chere, qui supportoit avec beaucoup de douur une si longue absence. Elle étoit ftée en Provence dans une de ses maions, il resolut de la faire venir auprés e lui, & lui envoya plusieurs personnes e qualité pour l'accompagner sur sa oute.

Le Sénat & le peuple de Gennes vouns donner à leur Gouverneur des marues éclatantes de leur affection & de ur gratitude, n'omirent rien de ce qui

pouvoit rendre l'entrée de la Marêchal
1403. son épouse plus auguste & plus magnifi
que: le Senat députa les principaux de
son corps pour lui faire des complimens,
& les Députez suivis de la plus leste Noblesse superbement montée s'avancérent jusques à une lieuë de la ville, & y reçurent la Dame de Boucicaut. Sans m'arrêter aux particularitez de cette entrée, je dirai que tout ce qu'il y avoit de plus considerable à Gennes fut au devant de cette Dame, que les Bourgeois étoient montez sur des chevaux de prix, & vêtus de riches habits de velours & d'autres étoffes de soye, & qu'enfin les Dames Genoises toutes brillantes de pierreries allérent au delà des portes de la ville recevoir leur Gouvernante, & la menérent au Palais où son Epoux l'attendoit.

Il y avoit plus d'un an que Boucicaut gouvernoit l'Etat de Gennes, lors qu'il se vit obligé de porter les armes dans le Levant pour la défense des droits de cet Etat. Il est à remarquer que cette République avoit autrefois possedé l'Isle de Chipre, & qu'il ne lui étoit resté de ce Royaume que la seule ville de *Famagouste*, devenuë si fameuse vers la fin du siecle passé, par son Siege, & la belle

deffence de sa garnison. Le Roi de Chipre ne pouvant souffrir que cette ville qui étoit la meilleure de son Isle fut sous une autre domination que la sienne, y mit le siege par mer & par terre. Boucicaut n'étant pas d'humeur à souffrir qu'une ville de cette consequence se perdit sous son gouvernement, écrivit en Cour pour avoir la permission de la secourir. L'ayant obtenuë, il fit équiper huit Galeres, & quelques autres Vaisseaux, sur lesquels il embarqua une petite armée de gens aguerris. 1403.

Comme il agissoit en tout avec beaucoup de conduite & de modération, il envoya le sieur de la *Faye* au Roi de Chipre, pour l'exhorter à se desister d'une entreprise qui lui seroit ruineuse, & de ne rien entreprendre sur les Etats de Gennes, à la conservation desquels la France se trouvoit interessée.

Le Marêchal persuadé que son approche feroit beaucoup plus d'effet que les raisons de la Faye, mit ordre aux affaires de Gennes, & de son Etat d'Italie, & y laissa pour Gouverneur le sieur de la Vieuville en qui il avoit beaucoup de confiance. Il mit en suite à la voile, * & aprés une heureuse navigation vint moüiller dans le Port de Modon. Il y

* 3. Avril.

trouva des Députez que l'Empereur, sur
1403. la nouvelle de son voyage en Chipre y avoit envoyé lui faire des complimens de de sa part, & le prier de n'avancer pas plus loin, qu'il n'eut eu le plaisir de le voir.

Boucicaut ravi d'une rencontre qui lui donnoit autant de joye qu'elle lui faisoit d'honneur, dépêcha Château-Morant à Sa Majesté Imperiale pour l'assurer de ses respects, & se rendit avec sa Flote dans un Port * de la Grece.

* Basilipotano.

Averti que leurs Majestez Imperiales accompagnées des Princes leurs enfans approchoient, il fut au devant d'elles, & leur rendit tous les honneurs dûs à leur dignité. L'Empereur le pria de lui prêter quelques galeres pour le conduire en seureté à Constantinople. Il s'en fit, un plaisir, & il lui en donna quatre commandées par Château-Morant, ausquelles le General *des Venitiens poussé par un esprit de jalousie en ajoûta quatre autres.

* Charles Zani

Ce General attendoit Boucicaut à Modon, & il voulut le suivre à Rhodes, où il alla incontinent aprés le départ de leurs Majestez Imperiales. Philibert de Nillac grand Maistre de Rhodes lui fit tous les honneurs qu'il pût imaginer, il le

le reçût à la descente de la galere, & le conduisit au Château, où il lui avoit fait preparer un appartement. 1405.

Il y passa quelques jours, & il commençoit à s'impatienter de ne point recevoir de nouvelles du succés de la negociation de la Faye lors que ce Gentilhomme arriva; & lui dit que le Roi de Chipre n'avoit aucune disposition à la paix. Il dit alors publiquement, *puisque le le Roi veut la guerre, allons lui donner satisfaction*, & il n'attendit pour cela que le retour de Château-Morant.

Le Grand Maistre qui prévoyoit que cette guerre auroit des suites fâcheuses pour la Religion, conjura le Marêchal de differer son entrée dans le Royaume de Chipre, jusques à ce qu'il eut vû le Roi, & qu'il eut tâché de le rendre traitable. Il accepta la médiation du Grand Maître; mais se voyant à la tête d'une Flote tres-considerable, montée par de bonnes troupes, il ne crut pas la devoir laisser inutile dans un port & dans une mer entourée de toutes parts de païs occupez par les Mahometans, qui incommodoient sans cesse l'Italie, où ils faisoient beaucoup d'esclaves. Il forma le dessein de vanger tant de descentes dans le sang de leurs auteurs, & exhorta le General

1403. Venitien à se joindre à lui pour cet exploit. Il s'y engagea d'abord, mais quand il en fallut venir à l'execution, il dit froidement qu'il ne pouvoit agir sans des ordres exprés de ses Maîtres.

Il est vrai qu'il en avoit de tous opposez, il ne s'étoit mis en mer que pour observer le Marêchal, & prendre sur lui tous les avantages que l'occasion & le tems lui pouroient fournir. Venise n'avoit cependant aucune guerre ouverte avec les Gennois, ils paroissoient même bons amis, mais au fond ce n'étoit que dissimulation, & les Venitiens avoient une jalousie affreuse du bon-heur de Gennes leur ancien ennemi.

Pour l'ambition & le desir de dominer étoient les seules causes de cette jalousie, si ordinaire à tous les Etats voisins. Ces deux Republiques avoient autrefois contesté à l'Empire de la mer, & j'ai déja remarqué que Venise y ayant eu du pied, ne s'étoit contenuë que par un coup de desespoir produit par la dureté des Gennois. Ils s'étoient presque toûjours fait la guerre, & bien qu'ils eussent conclu plusieurs Traitez de paix, ils n'avoient fait que palier le mal, & ne l'avoient jamais gueri. Ils se regardoient les uns & les autres comme des ennemis

jurez, & le souvenir de leurs pertes reciproques augmentoit leurs haines mêmes au milieu de la paix. 1403.

Depuis quelques années les Venitiens avoient plus de sujet de plaindre les maux que les Citoyens de Gennes souffroient par leur propre division que de leur porter envie. Mais depuis que sous la protection du Roy, & sous la conduite d'un sage & vaillant Gouverneur, ils avoient banni les divisions & les ennemis domestiques, & se voyoient remis en un état florissant. Venise sentit revenir son ancienne jalousie. La crainte prit (dans le cœur de cette ambitieuse rivale) la place de la pitié, & regardant la bonne fortune de Gennes & son accroissement comme son malheur & son affoiblissement particulier.

Voilà le sujet de cette jalousie, & la cause qui porta Venise à conspirer la mort du Maréchal.

Il avoit rendu l'Etat de Gennes florissant, ils crurent que sa mort le feroit tomber dans sa premiere division, & par consequent dans sa foiblesse. Mais comme ces peuples sont trop sages pour choquer sans sujet un puissant Monarque, & se déclarer ouvertement contre un aussi grand Capitaine, ils se contentérent de

susciter à Boucicaut des ennemis capables
1403. de leur épargner la peine de le faire perir; il est vrai qu'ils ne réussirent pas, comme nous le remarquerons dans la suite.

Le refus de Zani chagrina le Maréchal, mais il ne lui fit pas changer de resolution: il se mit en mer avec ses seules forces, prit sur sa route un riche vaisseau Marchand chargé pour le compte des Infidelles, & fut ancrer dans le Port de l'Escandalour * ville riche & puissante, & bâtie sur le penchant d'une colline qui finissoit à la mer. Ses fortifications consistoient en une muraille garnie de Tours, un puissant Château situé sur une hauteur, & une grosse & forte Tour élevée sur le Port: D'ailleurs elle étoit remplie de tout ce qui étoit necessaire pour le soûtien d'un long siege.

Bien que Boucicaut fut parfaiteme instruit de la force de cette ville, & de la bravoure de la garnison, il n'hesita pas un moment sur le parti qu'il devoit prendre, & mit ses troupes à terre sur une esplanade qui est entre la Ville & le Port.

* *aujourd'hui Candalora, ou Escandalora, sur le fameux golphe de Satalie, entre cette ville & Antiocheta, autrefois Antiochia ad Trogum, elle est presque ruinée à present.*

Elles étoient d'environ trois mille hommes, parmi lesquels il y avoit huit cent, tant Chevaliers qu'Escuyers. Il fit trois corps de cette petite armée, il s'en reserva un, & les Seigneurs de Culan*, & de Chasteaumorant * ses Lieutenans generaux se mirent à la tête des deux autres. 1403.

* Louis

* Jean.

L'un eut l'attaque des ramparts qui bordoient le Port, & l'autre eut celle d'un poste fort important qui étoit la communication de la ville basse avec la ville haute, bien qu'il n'eut que cent hommes d'armes & pareil nombre de valets armez, & cent Archers. Il emporta ce poste avec d'autant plus de gloire pour lui, que le Roi de Chipre y avoit blanchi quelques années auparavant avec des troupes beaucoup plus nombreuses.

Le Maréchal qui s'étoit reservé l'attaque de la porte, & le brave Chasteaumorand, eurent un succés bien moins favorable, ils combattirent tout le jour sans aucun avantage, & la nuit qui survint les obligea de faire sonner la retraite.

Ils furent plus heureux le lendemain, Châteaumorand força la tour qui couvroit le port, se rendit maître de la ville basse où étoient les Magazins qu'on trouva plains de marchandises fort riches,

1404. 2. Galiotes. 4. Flustes. 1. Galiote.

prit & brûla bon nombre de vaisseaux * qui étoient dans le Port.

Le Seigneur de l'Escandalour qui s'étoit mis en campagne quelques jours auparavant pour faire la guerre à son frere, n'eut pas plûtost appris que les Chrêtiens assiegeoient sa ville, qu'il revint à grandes journées pour la secourir. Il Il campa dans des lieux plantez d'arbres fruitiers qui étoient à côté de la ville : il fit d'abord paroistre une contenance fort fiere, & qui sembloit menacer les Chrêtiens d'une bataille ; mais demeura dans son Camp, & il se contenta de quelque escarmouches qui ne decidérent rien.

Boucicaut ayant reconnu le Camp des ennemis, ne crut pas qu'il pût les y forcer sans quelque stratagême. Il fit débarquer pendant la nuit quatre-vingt chevaux, les tint à couvert sous les tentes, & ordonna à pareil nombre de Gensd'armes choisis de se tenir prest à les monter au premier ordre, & de faire provision de lances & d'épées.

Le lendemain matin il détacha un petit corps pour attaquer l'ennemi, avec ordre de se laisser pousser, & de revenir à son premier poste sans poursuivre les Infidelles. Ce petit corps ayant fait deux

fois de suite ce lâche mouvement, & les
Mahometans s'étans fort approchez sans 1403.
qu'on parut vouloir punir leurs bravades,
conçurent tant de mépris pour leurs ennemis, qu'ils negligérent la garde de quelques défilez importans, & se débanderent.

Le Marêchal qui ne cherchoit que cela les fit attaquer dans la plus grande chaleur du jour, & en eut d'autant meilleur marché, qu'il en trouva une bonne partie dormans, ou prenans leur repas, & presque tous les autres desarmez. Ces malheureux ne pensans qu'à fuir furent si vivement poursuivis par ces vingt-quatre Maistres, que Boucicaut avoit divisez en deux escadrons, qu'ils furent presque tous tuez à coups de lances ou d'épées. Le Seigneur de l'Escandalour s'enfuit au Galop sur les montagnes voisines, où le débris de ses troupes se rallia.

Boucicaut qui ne connoissoit pas assez le païs, & qui sçayoit que les ennemis attendoient un puissant secours, n'osa s'engager plus avant. Il fit cesser la poursuite, rallie ses troupes, & les mit en bataille sur trois lignes. Il voulut commander la premiere, laissa le commandement de la seconde au Seigneur de Culant, auquel il

1403. fit occuper ce poste qu'il avoit forcé quelques jours auparavant. Le Seigneur de Châteaumorant donnoit les ordres au corps de reserve. On attendit quelque tems l'ennemi dans cette posture, mais il ne parut point.

Les Infidelles abandonnérent les hauteurs le lendemain matin, & se retirérent dans les bois à la veuë de quelqnes troupes que le Maréchal faisoit avancer pour les reconnoître, & qui n'ayans trouvé aucune resistance descendirent dans une plaine tres-fertile remplie de belles maisons & de jardins délicieux, ils y firent le dégât, y mirent le feu, & y pillérent tout sans aucun obstacle.

Le Seigneur de l'Escandalour desesperant de chasser Boucicaut les armes à la main, eut recours aux soûmissions, il lui envoya des Deputez pour lui representer qu'il n'avoit jamais fait la moindre peine aux Genois, le prier instamment de lui accorder la paix; & lui offrir sa personne, son bien & ses forces contre le Roi de Chipre, & contre tout autre qu'il voudroit attaquer.

Le Gouverneur de Gennes étoit trop genereux pour n'être pas sensible aux prieres d'un Prince, il écouta favorablement

ment ses Ambassadeurs, & fit agiter 1403.
leurs propositions dans son Conseil. On resolut que dans l'incertitude de la paix ou de la guerre avec le Roi de Chipre, il étoit bon de se faire un ami de la consequence du Seigneur de l'Escandalour, que sa ville étoit voisine de Famagouste, que ses campagnes étoient fertilles, & qu'on en tireroit du secours & des rafraichissemens pendant le siége. Ainsi on lui donna la paix, quatorze jours aprés qu'on eut fait descente sur ses terres.

L'armée Chrêtienne alloit lever l'ancre, lors que le Marêchal reçut un exprés du Grand Maître de Rhodes, qui lui envoyoit une copie du Traité qu'il avoit conclu avec le Roi de Chipre. Boucicaut en eut une véritable joye, car outre qu'il le mettoit dans la liberté d'employer ses forces à la destruction des Mahometans, le Roi levoit le siege de Famagouste, promettoit aux Gennois de ne les plus troubler dans la possession de cette ville, & leur donnoit cent mille ducats pour les dédommager des frais du siege.

Le Marêchal ayant dépêché un de ses Gentilshommes, pour avertir le Grand Maître qu'il se rendroit incessamment en

l'Isle de Chipre pour ratifier le Traité,
1 03. commanda aux Pilotes de faire voile vers Alexandrie : Sur le raport qu'ils lui firent que le vent étoit contraire, & que pour l'avoir favorable il falloit tenir la route de Rhodes, il leur donna ordre de s'avancer vers Chipre, ils lui obéirent, & furent jetter l'ancre au Port de Pandée.

Il y étoit attendu par le Grand Maître, & les Plenipotentiaires du Roi de Chipre. Il y signa le Traité de paix, & s'avança aux instances de ces Messieurs jusques à une ville voisine où le Roi l'attendoit.

Ce Prince averti qu'il approchoit fut au devant de lui, le reçut avec toutes les marques d'honneur & d'amitié capables de satisfaire les plus ambitieux, lui montra lui même ses plus belles maisons, & les villes les plus considerables de son Royaume. Poussant plus loin sa generosité, il lui presenta une bourse de vingt & cinq mille ducats. Ce grand homme qui ne cedoit à personne en generosité, n'eut garde de l'accepter, il remercia le Roi, & l'assurant *qu'il appartenoit à un Monarque qui recompensoit ses bons serviteurs avec tant de profusion, qu'il ne leur restoit rien à souhaiter que la continuation de ses bonnes graces ; Mais que*

s'il vouloit lui prêter une partie de ses troupes & de ses galeres pour servir contre les Mahometans, ausquels il alloit faire la guerre, il lui en seroit infiniment obligé. Le Roi de Chipre lui accorda librement deux Galeres bien équipées, dont l'une qui étoit montée par des Corsaires abandonna l'armée peu de tems aprés. 1403.

Le Marêchal séjourna quatre jours dans l'Isle de Chipre, & en partit pour Alexandrie, accompagné du Grand Maître de Rhodes. A peine fut-il en mer, qu'un vent contraire s'étant élevé, il fut obligé de changer de route & de dessein, & de tourner les proües vers *Tripoli de Sourie*, où un vent favorable le portoit à pleines voiles.

Cette place étoit des plus considerables de la la côte, & une de celles qui servoit de retraite aux Corsaires. Boucicaut y trouva des obstacles, qu'il n'avoit ni prevûs ni dû prevoir. Les Venitiens poussez par cette jalouse politique dont nous avons parlé, avoient envoyé uue Felouque d'avis dans toutes les villes de la côte, avertir les Mahometans que le Gouverneur de Gennes étoit en mer avec une puissante flotte pour leur faire la guere.

Ces Musulmans profitérent de cet avis

& se tinrent sur leur garde. Cette précau-
1403. tion parut à Tripoli. Toutes ses avenuës étoient occupées par de bonnes troupes, & en bel ordre, & on y remarquoit sur tout quelques escadrons de Cavalerie d'environ sept cens Maistres chacun, montez avantageusement, couverts d'armes dorées qui brilloient sur de riches vestes de velours & de brocard. Ils tenoient une contenance fort fiere, & Tamerlan les avoit envoyez aux secours des Habitans de Tripoli.

Tout surpris que fut Boucicaut de trouver des gens si bien disposez à le recevoir, il n'hesita pas un moment sur le parti qu'il avoit à prendre. Il dit à ceux qui étoient auprés de lui, *Quelque bonne mine que ces gens fassent, j'attens du secours de Dieu & de vôtre bravoure leur défaite entiere.* Il donna en même tems les ordres pour le débarquement : Les Galeres s'avancérent aussi-tôt vers le rivage, & les Trompettes apprirent à tout le monde qu'il falloit combattre.

Boucicaut poussé d'une genereuse impatience se jetta le premier dans l'eau jusques au col, tous les siens imitérent ce grand exemple, & marchérent fierement à l'ennemi. Les Musulmans qui étoient six contre un Chrêtien disputérent reso-

lument le terrain, mais malgré l'avantage du lieu, & du nombre, ils furent chassez de l'Esplanade du Port, & contraints de se retirer sous les murailles de la ville, où ils se rallierent & se mirent en bataille. 1403.

Les Chrêtiens s'étans emparez du terrain que leur valeur, la foudre des pierriers, de leurs galeres, & les traits de leurs Archers avoient fait quitter aux ennemis, donnérent tems à ceux qui étoient encore sur les vaisseaux de décendre, & de se mettre en ordre de combattre Boucicaut les exhorta en peu de mots à bien faire, & les mena charger les ennemis qui avoient partagé leur cavalerie sur les aîles, & qui leur lancérent une grêle de traits lors qu'ils furent à portée.

Le Marêchal doubla le pas, pour se mettre à couvert de ses traits. Alors tout donna, les Archers Chrêtiens ouvrirent les bataillons ennemis, & les Lanciers mirent leur Cavalerie en desordre. Ils tâchérent en vain de se rallier, ou de prendre les François, & les peuples de Gennes par derriere. Boucicaut qui veilloit à tout les en empêcha, & sçut si bien profiter de tous les incidens, qu'il mit en fuite cette armée de Musulmans.

Si le Marêchal fit des merveilles dans cette occasion, il fut parfaitement bien

secondé par le Grand Maître * de Rho-
1403. des, le Grand Prieur de Tholouse *, Pier-
* Philibert de Nillac. re de Beaufremont Chevalier de Rho-
des, & tous les autres Chevaliers du mê-
* Raymond de l'Esture. me ordre du brave Châteaumorant, de
Culan, de la Faye, & de plusieurs autres
Seigneurs de cette qualité. Un bon nombre d'Ecuyers ou simples Gentilshommes ne se distinguérent pas moins, ou pour parler juste, tout le monde fit tres-bien; car sans des prodiges de valeur, deux mille hommes auroient-ils pû vaincre quinze mille determinez, la plûspart vieux soldats, & accoûtumez à vaincre.

Le Marêchal rallia ses troupes aprés ce second combat, les fit rafraîchir, & se prepara à un troisiéme; & averti que les Tripolins s'étoient retirez dans des jardins situez derriere leur ville, il fut les y chercher. Son armée étoit divisée en trois corps, il se mit à la tête du corps de bataille, donna l'avant-garde au sieur de Culant, & laissa le corps de reserve à Châteaumorant, avec ordre de secourir les deux premiers. Les Musulmans soûtinrent la premiere charge avec fermeté, & leur Cavalerie avança au trot pour prendre le Marêchal à dos. Mais ce grand homme ayant tourné visage, & Châteaumorant les ayant envelopez, on combat-

tit de toutes parts avec tant de furie que la victoire balança long-tems, elle se dé- 1403.
clara néanmoins pour les Chrétiens, & les Turcs se sauvérent comme ils pûrent dans les Jardins les plus reculez.

Comme il y auroit eu de la temerité à les attaquer dans ce dernier poste le Marêchal se contenta de rallier ses troupes, & de les tenir en ordre de combattre sur le champ de bataille, voyant que les ennemis ne pensoient qu'à se retrancher, il prit le chemin du port, & se rembarqua sans aucun obstacle.

Le Marêchal venoit de faire mettre à la voile lors qu'il apperçut une grosse Galére de Corsaires Mahometans, qui prenoit la route de Barut, il lui fit donla chasse par le Seigneur de Chasteaumorant, qui s'en rendit maître. Aprés cette expedition, le Marêchal fit mettre à terre devant une grande ville* démantellée, il en passa tous les habitans au fil de l'épée, la pilla, & y fit mettre le feu.

* Boton.

La flote Génoise arrivée à la hauteur de Barut découvrit un vaisseau portant pavillon Venitien, qui sortoit du port de cette ville, & prenoit le large pour s'enfuir. Boucicaut l'ayant fait arrêter on luy amena le commandant, qui interro-

gè du sujet de sa fuite, & pressè de ré-
1400. pondre par menaces, & par adresse,
avoüa que les Venitiens l'avoient envoyé donner avis dans tous les ports de la Sirie, & de l'Egypte, de l'arrivée de la flotte de Gennes, & qu'il avoit repassé à Barut pour voir de qu'elle maniere on s'étoit disposé à le recevoir.

Il n'est pas aisé de representer quel fut l'étonnement du Marêchal au recit d'une perfidie dont il ne croyoit pas que les Chrétiens fussent capables. Néanmoins quelque ressentiment qu'il dût avoir contre ses auteurs, il sçut le dissimuler, & relacha ce vaisseau avec son équipage, sans souffrir qu'on lui fit le moindre tort, ne voulant pas donner occasion aux Venitiens de rompre ouvertement avec les Gennois.

S'il avoit vû l'effet de ce perfide avis au port de Tripoli de Sourie, il le vit encor mieux à celui de Barut, toute la côte étoit couverte de gens disposez à lui faire un tres-méchant parti. Il fit cependant tourner les proues de ses galeres contre ce port, & mit ses troupes à terre à la faveur de ses pierriers qui tiroient incessamment, & d'une grêle de fléches. Les Mahometans firent de grands efforts pour s'opposer à cette décente,

Ils furent toûjours repouſſez, & elle s'a-
cheva malgré eux. Boucicaut les fit alors 1403.
charger, en coucha une partie ſur le carreau, mit le reſte en fuite, puis il fit donner l'aſſaut à la ville. Ceux des Infidelles qui y étoient reſtez le ſoutinrent avec une fermeté incroyable, & ne furent forcez qu'aprés avoir tué ou bleſſé bien du monde. Le Marêchal fit brûler la ville & les vaiſſeaux qu'il trouva dans le Port; le ſoldat fit peu de butin dans cette ville, les habitans en avoient enlevé tout ce qu'ils avoient de meilleurs, & s'étoient retirez dans les bois.

De Barut, ſa flote alla moüiller devant *Sayette* où l'on étoit ſur la défenſive. Bien que le Marêchal vit le port couvert d'environ douze mille bons hommes tant à pied qu'à cheval, il fit approcher les Galeres, & fit faire en même tems une ſi furieuſe décharge ſur ces milices qu'elles furent contraintes de s'éloigner. Les Chrêtiens profitans de ce mouvement portérent les prouës de leurs Galeres le plus prés du port qu'il leur fut poſſible, l'ayant ſondé, Doni ſe jetta à l'eau, environ cinq cens braves imitérent ſon exemple, & le Marêchal qui étoit des premiers à donner, ſe jetta auſſi à la mer. Ils commençoient à charger lors que le

vent se changea & se mit à souffler avec
1403. impetuosité du côté de la terre, le reste des Galeres ne pût avancer, & ceux qui y étoient encor furent forcez d'y demeurer. Ainsi le petit nombre de ceux qui avoient pris terre eût beaucoup à souffrir, les Infidelles le chargérent plusieurs fois sans le pouvoir rompre, & & même ces braves Chrêtiens eurent quelques avantages. Le vent contraire ne cessant point, l'abordage devenu impossible, le Maréchal remonta sur ses Galeres avec sa petite troupe, ce qui ne se pût faire sans embarras.

La flotte se remit aussi-tôt en mer, & partie se trouva le lendemain à la hauteur d'une grande ville *, scituée à un mille de la côte. Comme le gros tems avoit dispersé une partie des Galeres Boucicaut ne jugea pas à propos de faire décente avant leur jonction. Il se contenta d'en détacher une pour sonder le port, & reconnoître le nombre des troupes qui l'attendoient. Cette Galere lui ayant rapporté que l'abordage étoit facile,& qu'il ne paroissoit pas plus de trois mille hommes sur le Port, il commença d'être dans une impatience extrême du retour des autres. Elles arrivérent si tard qu'on resolut de dif-

* *Lieke.*

ferer l'attaque jusqu'au lendemain, & de
passer la nuit à quelques lieuës au dessous 1403.
du Port. On mit à la voile. Les ennemis qui étoient à la garde du port, persuadez que la crainte seule avoit part à ce mouvement, firent de grands cris, qui obligérent ceux qui étoient cachez dans un bois derriere une coline voisine d'acourir sur le rivage, pour insulter par des injures à des victimes qu'ils voyoient à regret se dérober à leur vengeance.

Il faut avoüer qu'il parut en cette rencontre une marque toute particuliere de la protection de Dieu sur le Marêchal & sur ses troupes, elles auroient immanquablement été attirées par ceux qui étoient à la garde du Port dans cette embuscade, où il y avoit plus de vingt mille hommes, & il n'y a pas de doute qu'elles n'y eussent été maltraitées.

Cet incident fit faire de fort serieuses reflexions au Gouverneur de Gennes, il ne connut que trop ce qu'il devoit se promettre pendant le reste de la campagne d'ennemis declarez si disposez à le bien recevoir, & de politiques jaloux qui n'échappoient aucune occasion de lui faire de la peine. Ces reflexions jointes à l'hyver qui approchoit, & grand

nombre de blessez ou de malades qui
1403. étoient dans ses troupes le firent penser
à la retraite. Il cingla vers Famagouste,
où il passa quelques jours, tant pour donner quelques repos aux soldats que pour prendre des rafraichissemens. Il donna pendant ce tems tous les ordres qui lui parurent necessaires pour la conservation de Famagouste. Il y établit des Officiers de guerre & de Justice, & termina les differens, & les procés d'un bon nombre de particuliers. Cela fait il voulut reconduire le grand Maître á Rhodes, & lui témoigna par toutes sortes d'endroits combien il étoit reconnoissant des services qu'il avoit rendu aux Gennois en particulier, & à toute la Chrêtienté en general pendant cette campagne, au péril de sa vie, & de celles des plus considerables Chevaliers de son ordre.

Philibert de Nillac.

Boucicaut fut douze jours à Rhodes. Il fit pendant ce tems mettre tous ses malades sur trois galeres, avec une escorte capable de les garentir, deux partirent à l'instant & arrivérent à bon port, la troisiéme ne se mit en mer qu'un mois aprés le départ du reste de la flote, & périt malheureusement sur les côtes de Sicile.

Ne croyant plus avoir d'ennemis à combattre, il renvoya les galeres desti- 1403
nées pour la garde des places qui apartenoient à la Republique de Gennes sur les côtes de la Grece, ou dans les Isles de l'Archipel, & ne s'en reserva qu'onze, & environ treize à quatorze cens Archers.

Avec cette petite Flotte il leva l'ancre, & la vint jetter au Cap de Saint Ange. Les Venitiens voyans avec regret que leurs mauvais Offices n'avoient servi qu'à augmenter la reputation & l'authorité du Marêchal, resolurent de le perdre pendant qu'ils en trouvoient l'occasion.

Il leur falloit un pretexte pour armer, ils en trouvérent un, & publiérent, bien que contre la verité, que le Gouverneur de Gennes avoit cherché toutes les occasions de rompre avec eux, qu'il avoit pillé leurs Magazins dans la prise & l'incendie de Barut, & qu'il avoit enlevé leurs vaisseaux.

Quelques personnes distinguées par leur naissance & leur authorité, informérent le Marêchal des plaintes que les Venitiens faisoient de sa conduite, & l'avertirent en même tems de se tenir sur ses gardes, d'autant qu'ils n'étoient pas

gens à en demeurer là.

1403. Cet avis, ou plûtôt ces plaintes surprirent le Marêchal, sa conduite ne lui reprochoit rien, & il voyoit avec le dernier des chagrins, qu'on prenoit en tres-mauvaise part, les plus sinceres & les plus droites de ses actions, & les moins interessées, il protesta qu'il n'avoit jamais eu dessein de faire tort aux Venitiens, directement ni indirectement, quil avoit au contraire recherché par inclination tous les endroits de leur rendre service, & qu'en quelque rencontre qu'il se fut trouvé en competence avec eux, il leur avoit rendu tout l'honneur, & avoit eu pour eux toute la déférence qu'ils devoient attendre de lui.

Que quand au fait de Barut, ils lui imposoient à tort, qu'il les avoit avertis plus de dix mois auparavant, & qu'ils sçavoient qu'il avoit declaré la guerre au Sultan de Babilone, sur ce qu'il avoit arrêté des Marchands Gennois à Damas en Alexandrie & au Caire, & que sans avoir égard à leurs passeports, il les avoit mis à rançon. Que personne ne s'étoit presenté de la part des Venitiens pour reclamer ce qu'ils avoient perdu au sac Barut : Qu'ils n'avoient garde d'y rien perdre y ayant mis bon

ordre, qu'il n'avoit point entrepris le voyage de Sirie pour faire insulte aux Chrêtiens, mais pour punir les Mores, & que pour marque qu'il ne se défioit en rien des Venitiens, il s'étoit défait de quatre galeres, de plusieurs galiotes, & qu'il avoit abordé leurs terres comme en païs ami. 1403.

Cependant la Flote Gennoise mouilla aux côtes de la Morée dans le Port des Cailles. La nuit de son arrivée un Brigantin envoyé par le Senat de Venise entra dans ce Port. L'obscurité n'ayant pas permis au Capitaine qui le montoit de distinguer les pavillons, il vint à bord de la Galere de Boucicaut, croyant que ce fut celle de Zani. Il reconut un moment aprés qu'il s'étoit trompé, & il en parut intimidé. Cela donna lieu aux Gennois de se saisir de lui, de visiter son vaisseau, & de le mener à Boucicaut, qui aprés avoir lû l'inscription des lettres qu'il portoit, & lui avoir fait quelques questions, l'assura qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, & le fit relâcher avec son vaisseau, & tout ce qui étoit dessus.

La Flote remit à la voile le lendemain, & vint ancrer à une petite Isle voisine de Modon*. Elle y passa la nuit, & leva l'ancre le lendemain matin se-

* *La Sapience.*

ptiéme d'Octobre. Etant en pleine
1403. mer elle découvrit la Flote de Venise forte de douze Galeres, de deux Galeasses; & de dix-huit à vingt vaisseaux de haut bord, le tout monté par de bonnes troupes; & apperçut en même tems plusieurs Escadrons de Cavalerie Venitienne qui bordoient la côte, pour faire main basse sur les Gennois, en cas que ne pouvant soûtenir le choc des ennemis, ils vinssent échoüer à la côte pour se sauver.

Le Marêchal ne douta plus qu'on ne l'allât attaquer, & tâcha de se mettre en état de se bien défendre. Il ne fit aucuné reflexion sur l'inégalité de ce nombre d'hommes & de vaisseaux, il ne consulta que son courage, & celui des siens, & donna tous les ordres qu'il crut necessaires pour le combat, & continua sa route.

Comme l'équipage de ses galéres étoit bien moins complet que celui de ses ennemis, ils l'eurent bien-tost joint. Les voyans venir fierement & en ordre de bataille, il exhorta les siens en peu de mots, à n'esperer qu'en Dieu & en leurs épées, & tourna les proües vers les Venitiens. Aprés la décharge de l'artillerie on en vint à l'abordage; ce ne fut plus un combat, mais un carnage. Les François

çois & ceux de Gennes justement irritez contre leurs ennemis, firent des prodiges 1403. de valeur, & les repousserent souvent, quoi que leurs galeasses & leurs vaisseaux de haut bord de ces mêmes ennemis les incommodassent terriblement, & qu'ils fussent entierement découverts à leurs coups, chaque Pont devint un champ de bataille, & la mer fut en un moment toute couverte de sang, d'armes & de corps.

Le Marêchal s'étant attaché à la Capitaine des ennemis, tua ou fit sauter en mer une partie de ceux qui la montoient, & alloient s'en emparer, & finir avantageusement le combat, si elle n'eût été secouruë fort à propos par ces deux Galeasses.

Enfin aprés quatre heures de combat, les Venitiens quoy que Superieurs des deux tiers lâchérent le pied, & se retirerent dans leur port de Modon, au desespoir d'avoir perdu beaucoup de monde, de voir leur Flote toute delabrée, d'avoir pris tant de précautions pour se faire battre, enfin d'avoir fait une lâche infraction à la paix, & de n'avoir pour recompense de tous leurs frais que trois galeres du Marêchal, avec quelques prisonniers, parmi lesquels étoient tren-

te cinq Gentilshommes, dont le plus
1400. considerable étoit le Seigneur de Châteaumorant.

Tous les François & les Gennois en general se surpassérent dans cette bataille, & chacun y fit des actions dignes de la memoire de tous les siécles. Ceux qui se distinguérent le plus, & qui secondérent mieux leur brave & prudent General,
1. Jean. furent les Seigneurs de Châteaumorant,
2. Robert du de Culant, de Dome 1. de Fretel 2. de
Robinot Loup 3. Je passe les autres sous silence,
3. Jean. pour dire que de Mage 4. de Tholoi-
4. Gui- gni 5. Descambrone 6. de Montel, 7. de
chard. 5. Montrenard 8. de Fontaines 9. & de
Robert Chassaigne, y firent tout ce qu'on peut
6. Guil se promettre de la Noblesse Françoise, &
laume. que le brave Jean d'Oni qui y fut blessé
7. Richard. en plusieurs endroits, fut celui de tous
8. Jean 9 qui y merita le plus d'éloges.
Charles Boucicaut resta en bataille au même
ou Charlot. 10. lieu où l'on avoit combattu jusques à ce
Odet. que les Venitiens fussent entrez dans leurs ports, & remit à la voile, emmenant une de leurs Galeres qu'il avoit prise dans le combat. Aprés quatre jours de navigation il découvrit deux vaisseaux Venitiens, il les poursuivit, & les joignant les prit malgré leur resistance qui fut assez vigoureuse. Ils étoient char-

gez de riches Marchandises, & portoient beaucoup de personnes de qualité qui furent dans la suite échangées avec les prisonniers François & Genois. 1403.

Enfin le Marêchal de Boucicaut arriva à Gennes, il y fut reçu en victorieux par tous les Ordres de la Ville, & aux acclamations du peuple, & la Vieuville lui rendit compte de ce qui s'étoit passé durant son absence. Il employa ses premiers momens de loisir à écrire à Châteaumorant & aux autres prisonniers, & leur envoya une somme d'argent considerable pour leurs besoins les plus pressens.

Cette lettre leur fut portée par un Heraud qui eut ordre de traiter de leur rançon avec les Venitiens, mais comme c'étoit la coûtume de cette Republique de ne renvoyer les prisonniers qu'aprés la conclusion de la paix il ne fut pas écouté. Ceux qui retournérent de la part de Sa Majesté n'ayans pas été plus heureux. Les prisonniers tinrent plusieurs conferences entr'eux, pour penser aux moyens de se tirer de cette captivité qui étoit d'autant plus affreuse qu'on les traitoit avec les dernieres rigueurs. Ils n'en trouvérent pas de plus sûr ni de plus promp que d'écrire en Cour pour

obtenir un ordre du Roi au Marêchal
1403 de consentir à la paix avec les Venitiens. Comme ils étoient tous gros Seigneurs & grands Officiers de sa Majesté ou des Princes de son sans : ils employérent de si puissans intercesseurs, & eurent assez de crédit pour obtenir cet ordre. Le Roi commanda au Marêchal de ne rien entreprendre contre les Venitiens jusqu'à l'arrivée des Ambassadeurs qu'ils lui envoyoient, & d'entendre aux propositions de paix qu'ils lui avoient fait.

Il falut avoir la soumission du gouverneur de Gennes pour se rendre à cet ordre, & pour cesser les preparatifs de
1404. guerre qu'il faisoit dans le dessein de punir une infraction aussi odieuse. Il pria néanmoins sa majesté de vouloir bieu qu'il n'entrât point en negociation avec ses ennemis, & qu'elle permit aux Genois de traiter en leur nom.

Les Ambassadeurs dont je viens de parler avoient eu audiance de sa Majesté & lui avoient presenté des lettres de créance, qui portoient que le gouverneur de Gennes avoit recherché toutes sortes d'endroits pour rompre avec eux, qu'il avoit fait le Pirate dans l'Archipel, pillé leurs riches magasins de Barut, & que loin de les en dédommager lors

qu'ils l'en avoient prié, il s'étoit emporté à des invectives, étoit venu fondre sur leur flote lors qu'ils y pensoient le moins, & qu'ils les avoit contraints de se défendre, & qu'enfin la victoire que Dieu avoit donné à leurs armes étoit un témoignage public de la justice de leur cause. 1404.

Le Roi & son Conseil étoient trop persuadez de la droiture de Boucicaut pour se laisser surprendre, & pour donner quelque foi à des accusations si grossieres, ils écoutérent les Ambassadeurs avec assez d'indifference, & on les congedia avec une réponse ambiguë & peu favorable. Ils étoient néanmoins de la premiere qualité, & l'on voyoit peu de personnes dans Venise plus considerées qu'ils étoient. La Republique ne les avoit envoyez que pour prevenir Boucicaut, & détourner les effets de la juste colére de sa Majesté de dessus leurs têtes.

Des amis que le Marêchal avoit en Cour lui envoyérent la copie de l'infamante lettre que les Venitiens avoient écrit à sa Majesté. Ce dernier outrage ajouta le comble à son indignation contre ces Republiquains.

Il se crut obligé de répondre à leurs calomnies d'informer toute l'Europe de

leur peu de sincerité & des moyens dont
1404 ils s'étoient servis pour le perdre. Il fit
tout cela par la publication d'un manifeste en forme de lettre addressée au Doge de Venise * & au General de la mer *, en datte du sixiéme Juin de l'an 1404. Il fit porter cette lettre par un Heraut au doge, & au General, leur donna le démenti sur tous les faits mentionnez en leur lettre, & les refuta, instruisit toute la Chrêtienté des obstacles qu'ils avoient formé à son expedition contre les sectateurs de Mahomet, & de l'avis qu'ils avoient donné sur toutes les côtes qu'il étoit en mer avec une puissante flote, & conclut par un défi solemnel qu'il fait au Doge & au General de les combattre corps à corps, où luy cinquiéme contre eux deux & cinq de leurs braves, où lui sixiéme contre douze Venitiens, où lui quinziéme contre dix-huit, où lui vingtiéme contre ving-quatre, où lui vingt-cinquiéme contre trente, à condition qu'ils soient tous Venitiens, & que les siens soient moitié François, moitié Génois. Les deux nations étant également obligées à soûtenir devant toute la terre la verité de son manifeste.

Michel Steno

Carlo-zani.

Il leur laissa le choix du Juge du combat, soit sa Majesté tres-Chrêtienne

ou tout autre Prince Chrêtien qu'il leur plaira, & comme il n'ignoroit pas qu'ils 1404
étoient plus experimentez sur mer que sur terre, il offrit encor le combat naval contre l'un d'eux, chacun sur une Galere d'une pareille force, & montée par un pareil nombre de soldats de chaque nation.



HISTOIRE DU MARÊCHAL DE BOUCICAUT,

LIVRE IV.

Les Princes d'Italie recherchent l'amitié de Boucicaut. Agnes Comtesse de Pise se met sous la protection du Roi. Diverses negotiations du Marêchal pour porter les Pisans à rentrer sous la domination de leurs Souverains; ils n'y veulent pas consentir. Pise venduë aux Florentins, qui l'assiegent, & la prennent. Boucicaut châtie les deux Princes de Milan, le Marquis de Montferrat & le Seigneur de Verceil. Envoye des Ambassadeurs au Roi de Chipre pour le porter à faire la guerre au Sultan d'Alexandrie, mais sans effet. Reçoit Benoist à Gennes, travaille beaucoup à l'extinction du Schisme. Suite & fin de ce Schisme.



1405 LE Marêchal de Boucicaut s'étoit fait une si haute reputation par sa bravoure, sa conduite prudente, & cette vertu sublime qui lui attiroit l'estime & le respect de tout le monde

de que les Princes voiſins recherchérent à l'envi ſon amitié. Le Seigneur de Padoüe fut un des premiers qui s'empreſſa à devenir l'ami d'un ſi grand homme. Il joignoit à ſa qualité de Souverain un merite éminent, & une valeur intrepide. Il crut ne faire rien au deſſous du rang qu'il tenoit dans le monde lors qu'il vint chercher le Marêchal juſques dans Gennes. Boucicaut ſenſible autant qu'il le devoit à cet honneur, reçut le Seigneur de Padoüe d'une maniere ſi engageante, qu'il proteſta ne vouloir plus tenir de parti que celui d'un Prince qui avoit des ſujets du merite du gouverneur: il pouſſa les choſes plus loin, il ſe fit Vaſſal de la France, & rendit hommage à ſon Roi, en la perſonne du Marêchal de ſes villes de Padoüe & de Veronne, & de tout le reſte de ſes Etats. 1409.

Agnes Comteſſe de Piſe, & *Gabriel Marie* fils naturel de Galeas Duc de Milan & d'elle, crurent ne pouvoir rien faire de plus avantageux, que de lier amitié avec le Marêchal, & de le prier qu'il tachât d'engager S. M. Ttres Chrêtienne à les prendre ſous ſa protection, & à les recevoir aux nombre de ſes feudataires. Ils obtinrent l'un & l'autre, &

1405. firent hommage de leur Comté, & de toutes ses dépendances entre les mains du Marêchal.

Pise étoit alors une des plus considerables villes de l'Italie, & elle avoit été une des plus puissantes Republiques de la Chrêtienté. L'histoire des Croisades ne parle que de la puissance des Pisans, & du grand nombre de vaisseaux qu'ils entretenoient sur la mediterranée. Les Guerres qu'ils eurent avec les Gennois, & les Venitiens pour l'Empire de la mer, & avec les Florentins pour celui de la Toscane, & leurs divisions intestines les ruinérent entierement. Les factions des Guelphes & des Gibellins les privérent de leur liberté, & leur donnérent des Seigneurs, ou pour parler juste de petits tyrans. Comme ces peuples étoient fort riches, & qu'ils possedoient encor quelques places, leurs Princes n'avoient jamais été fort absolus, & ils ne se maintenoient qu'en soûtenant une faction contre l'autre. La faction republicaine ou Guelphe se réveilla, eut le dessus, & chassa Gabriel Marie, & sa mere. Le Marêchal se rendit mediateur entre ce peuple inconstant, & la Comtesse, il les assura qu'il vouloit les accommoder, & leur défendit les voyes de fait. Il manda aux

Pisans qu'il se rendroit exprés à *Porto-Venere*, & qu'il les prioit d'y envoyer leurs Deputez. Comme cette place étoit leur domaine, ils ordonnérent à leur gouverneur d'y recevoir le Marêchal avec tous les honneurs qui étoient dûs à son merite & à son caractére. 1405

Les principaux Magistrats de la ville de Pise, s'étant rendus suivis d'une grande foule de peuple, à Porto-Venere, Boucicaut les traita de la maniere du monde la plus engageante, reçut bien les complimens qu'ils lui firent de la part de leur Republique, leur representa fortement les malheurs où leur revolte les alloit jetter, & les exhorta avec beaucoup d'éloquence & de douceur à reconnoître leur faute, & avoir recours à la clemence du Comte, & de la Comtésse. Il les assura qu'ils étoient l'un & l'autre dans la disposition de leur pardonner, & de les traiter dans la suite avec beaucoup de douceur & de bonté. Enfin il les conjura comme ami, de prendre ce dernier parti, leur promit un pardon general, & s'engagea d'être le garand de ce qu'il leur promettoit.

Les Députez remerciérent le Marêchal de ses bons offices, mais ils lui protestérent en même tems qu'au point où

1405. étoient les choses il n'y avoit pas d'apparence qu'ils pûssent vivre heureux sous la domination de leur Comte, qu'il leur étoit insupportable, & qu'ils souffriroient tout, même la mort plûtôt que de le reconnoître pour leur Seigneur. Ils ajoutérent qu'ils avoient ordre des Magistrats & du peuple de Pise, de lui offrir pour lui-même la souveraineté de leur ville, & qu'ils le supplioient instament de les accepter pour ses Vassaux, que possedant au suprême degré toutes les qualitez necessaires pour les bien gouverner, pour mettre fin à leurs divisions, pour les défendre, & pour accroître leur puissance comme il avoit fait à Gennes, ils le supplioient instament de vouloir être leur Souverain, & juroient en ce cas une obéissance fidelle, constante & respectueuse.

Le Marêchal qui n'avoit pour but que de rétablir le Comte, & de faire cesser la revolte, répondit aux Deputez, avec un desinteressement dont l'Histoire ne fournit gueres d'exemples, que loin de leur sçavoir gré de l'offre qu'ils lui faisoient il se tenoit en quelque façon offensé, qu'ils le crussent capable de preferer ses interests à ceux de leur Comte, & à son honneur, qu'il leur promettoit

néanmoins d'être toûjours leur ami, & de les proteger contre tous, même contre Dom Gabriel & sa mere, s'ils entreprenoient de les opprimer. 1405.

Bien que ces remontrances fussent tres équitables, elles ne firent aucun effet sur l'esprit des Pisans, ils protestérent toûjours qu'ils n'obéiroient jamais à D. Gabriel, & que puisque le Gouverneur de Gennes refusoit la Souveraineté de leur ville, ils la donnoient au Roy, & vouloient être à lui de la même maniere que les Génois y étoient, & ils le priérent de passer à Livourne, ville maritime de leur Etat pour en régler le Traité.

Le Maréchal n'ayant pû vaincre l'opiniâtreté des Pisans ni leur aversion pour leur Comte, lui manda que dans la disposition où il trouvoit ces peuples, il ne devoit pas se promettre de les voir jamais soumis à son obéissance, qu'ils étoient déterminez à se donner à quelque Prince puissant, qu'il étoit de son interêt que ce fut au Roi plutôt qu'à tout autre, puis qu'il lui avoit déja fait hommage de cet Etat, qu'il n'y avoit rien qu'il ne dût esperer de la generosité de ce Monarque, qu'il lui étoit néanmoins libre de prendre le parti qu'il lui plairoit le plus, d'autant que sa Majesté tres-

Chrêtienne avoit trop d'équité pour
1405. accepter la soumission de ses vassaux sans son consentement ; mais en cas qu'il le voulut donner, il s'engageoit de lui faire donner à perpetuité une Seigneurie dans la France d'un plus grand revenu que celle de Pise.

Dom Gabriel convaincu de l'impossibilité de se rétablir dans la possession paisible de ses Etats, accepta le parti que Boucicaut lui proposoit, & le pria de travailler avec application à conclure ce Traité. Sur cette parole le Marêchal se rendit à Livourne ; il y trouva les Députez de Pise qui commençans à biaiser & à se repentir en quelque façon de leur parole, demandérent qu'avant de proceder à aucun Traité, leur Comte fit retirer la garnison Italienne qu'il tenoit dans la Citadelle de Pise, & qu'on en mit une Françoise en sa place, que cela fait, ils n'hesiteroient pas un moment à faire hommage au Roy de leur Ville & de tout leur Etat.

Boucicaut voyant que c'étoit un acheminement à l'execution du Traité, fit consentir le Comte à cette évacuation, & fit des preparatifs pour aller en personne prendre possession de cette place au nom du Roy. Informé que les vivres

& les munitions de guerre y man- 1405.
quoient, il fit charger dans le Port de Livourne une galere & une grande barque de toutes sortes de provisions, & de quelques meubles pour son usage, avec deux mille écus en or pour payer la garnison Italienne, & distribuer au peuple. Il fit embarquer sur ces bàtimens *Guillaume de Muillon* pour commander dans la Citadelle, le Seigneur des *Barres* son neveu, presque tous les Gentilshommes de sa maison, & une partie de sa garde.

Ces deux bàtimens remontérent la riviere d'Arme, sans trouver le moindre obstacle, & arrivérent dans la ville. Le débarquement même se faisoit sans aucune opposition, lors qu'environ six mille Pisans sortirent de derriere quelques ques maisons qui bordoient le Quai, & se jettérent l'épée à la main sur cette brave Noblesse, qui se croyant en païs ami ne se défioit de rien. Ils en passérent une partie au fil de l'épée, & mirent l'autre dans les fers, pillérent la Galere & la Barque, & portans leur fureur jusques à l'excés, arrachérent le Pavillon de France, le foulérent aux pieds, le traînérent dans les ruës, & ajoûtans les paroles injurieuses contre le Roi &

son Marêchal à tant d'ignominies, le
1405. portérent devant la Citadelle où ils le déchirérent.

Revenus de cet horrible emportement ils ouvrirent les yeux, & connurent l'énormité de cet attentat. Les Magistrats cherchans à détourner la punition qu'il meritoit, députérent à Boucicaut les plus considerables de leurs Corps & de la Ville pour implorer sa clemence. Ces Députez representérent au Marêchal en des termes fort humilians, que la canaille seule avoit eu part à ce désordre, & que tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens & de bons Bourgeois s'y étoient opposez, qu'au reste ils se soumettoient à toute la satisfaction qu'il leur plairoit exiger d'eux, & lui réiteroient en même tems la parole qu'il lui avoient donnée de vouloir être sujets de la France.

Tout indigné qu'étoit le Gouverneur de Gennes, il se laissa fléchir aux prieres & au repentir des Pisans. Et le desir de consommer un Traité qu'il souhaitoit, lui fit sacrifier son ressentiment. Il se contenta de representer aux Députez en des termes severes, que l'outrage qu'ils avoient fait à un Monarque tres-puissant méritoit les châtimens les plus rudes; cependant que persuadé de l'extrême

bonté de Sa Majesté, qui les regardoit comme ses nouveaux Sujets, il leur promettoit une amnistie generale s'ils lui prêtoient serment de fidelité. 1405.

Ces Députez retournérent à Pise apprendre la facilité du Marêchal à leurs Compatriotes, qui ne cherchoient qu'à joüer ce grand homme ; car tandis qu'ils l'amusoient par des propositions ambigues, ils pressoient vivement la Citadelle, leurs batteries foudroyoient incessamment ses murailles, mais avec si peu de succés, que n'esperans plus de la prendre par ce moyen, ils inventérent certaines machines avec lesquelles ils jettoient des tonneaux pleins d'immondices, à dessein de faire perir la garnison. Ils entourérent aussi cette citadelle d'un fossé profond du côté de la Ville, & de bonnes murailles fortifiées de tours du côté de la campagne. Portans la perfidie plus loin, ils envoyérent des Députez à Florence, suppléer cette Republique à leur prêter ses troupes pour le siege de Livourne, où Dom Gabriel & le Marêchal étoient depuis quelque tems. Ils offrirent aux Florentins quatre des plus fortes places de leur Etat, avec abolition de toutes sortes d'impôts sur leurs marchandises dans toute l'étenduë du

Domaine de Pise, sans que des proposi-
1405. tions si avantageuses pûssent les engager à favoriser leurs crimes.

Les Pisans rebutez par les Florentins, eurent l'audace de faire au Marêchal la proposition la plus axtravagante qui puisse entrer dans l'esprit. Ils lui dirent qu'ils ne pouvoient reconnoître le Roi pour leur Souverain, qu'aprés qu'on leur auroit mis entre les mains la Citadelle de Pise, & les villes de Livourne & de Librefaite, où le Comte tenoit encore garnison, la premiere pour la raser, & les deux autres pour y mettre garnison en leur nom. Le Marêchal leur demanda alors, en quoi consisteroit donc la Souveraineté du Roi sur eux, ils lui répondirent, *au seul titre de Souverain, ce seroit une Souverainité Chimerique,* repartit Boucicaut, *il faut vous donner comme les Gennois, ou n'en parler point.*

Le Marêchal connut alors que les Pisans n'avoient negotié avec lui que pour gagner tems; il avoit néanmoins une si forte passion de les soûmettre, par la douceur, qu'il ne pût consentir au Traité de vente de leur ville & de leur Etat, que leur Comte avoit déja commencé avec les Florentins; qu'aprés leur avoir député six Nobles Gennois, pour leur

faire comprendre que leur irregularité le fatiguoit ; qu'il vouloit bien, mais pour la derniere fois, les avertir de leur salut, que le Comte étoit en traité avec les Florentins leurs anciens ennemis, & qu'il ne voyoit qu'un seul moyen d'éviter la conclusion de ce traité, qui étoit de se donner promtement à la France, aux mêmes conditions que les Gennois. 1405.

Il y avoit déja vingt-deux jours que ces négociations étoient sur le tapis, lors que le Marêchal reçut une lettre des Florentins, qui le prioient de vouloir bien donner les mains à la conclusion de leur traité, ils avoient joint à cette lettre une copie de celle que les Pisans leur avoient envoyé pour les engager au siege de Livourne. Il en reçut au même tems une autre du Seigneur des Barres son neveu, qui le prioit instamment de payer la rançon à laquelle lui & les autres prisonniers avoient esté mis par ces perfides, qui les traitérent de la maniere du monde la plus dure. Ajoûtans à tant de mauvaises nouvelles le retour des Gennois, qui lui apprirent que ceux de Pise étoient si éloignez de conclure le traité, qu'ils les avoient sollicitez à porter Gennes à une revolte, & à

1405. commencer cet attentat par le massacre de tous les François, & principalement par le sien.

Tant de perfidies irritérent le Maréchal autant qu'on peut se l'imaginer, & il n'auroit écouté que sa seule colére, & les grands crimes de ces peuples, si ayant plusieurs fois rendu compte à Sa Majesté de sa negociation, il n'eut apprehendé qu'on l'ût accusé en Cour d'en avoir empêché la conclusion par une severité à contre-tems; ainsi il voulut dissimuler, & se contenta de délivrer les prisonniers.

Il permit néanmoins au Comte de convenir du prix de la vente de Pise avec les Florentins. C'en fut bien-tost fait, & ces peuples qui la souhaitoient promirent quatre cens mille florins, à condition que le Maréchal signeroit le contrat de vente pour le Roy, car sans cela ils refusoient de passer outre.

Le Comte & les Florentins envoyérent une copie du Contrat de la vente au Maréchal, qui la fit tenir aux Pisans & les fit avertir en même tems de faire de serieuses reflexions aux malheurs qui les alloient accabler sous la domination de leurs ennemis jurez, & il

ajoûta que sa conclusion dépendant absolument de lui, il leur donnoit encor deux jours de tems pour prendre le bon parti ; mais s'ils les laissoient écouler inutilement il les abandonneroit à tout ce qu'ils pourroient se promettre de ces nouveaux maîtres. 1405.

Les Pisans plus entêtez que jamais n'eurent point d'égard à tant de bontez, ils ne firent aucune réponse. Ainsi ce tems expiré le Comte pressa le Marêchal de ratifier son Contrat. Il lui fit entendre que lui étant facile de forcer les Pisans à executer la promesse qu'ils lui avoient faite de se rendre Vassaux de sa Majesté, il prendroit ce parti, si Florence ne faisoit hommage au Roi de la Seigneurie de Pise, & si elle n'abandonnoit la proprieté de Livourne à la France, si de plus elle ne promettoit de se déclarer deux mois aprés la prise de possession de Pise, pour le Pape legitimement élu, tenant son siege en Avignon, & de joindre ses armes à celles de France & de Gennes pour reduire le Pape séant à Rome à la raison, & enfin si les Florentins ne vouloient toujours faire commerce sous le Pavillon Gennois, & sur les vaisseaux de Gennes.

Toutes dures qu'étoient ces con-

& leur promit de venir en personne à la
1405 tête d'une puissante armée faire lever le siege, mais ce furent promesses ; assez occupé chez lui ne vint point.

Ce manque de parole plongea les assiegez dans un chagrin qu'augmentoient considerablement les rudes assauts qu'ils avoient à soutenir, & la famine qui les pressoit. Ils ne voulurent point cependant se rendre, leur haine naturelle contre Florence l'emporta sur tant de calamitez, ils protestérent de recevoir plutôt le Turc dans leur ville que les Florentins.

Animez de cette fureur, & cherchans de tous côtez un Prince puissant & qui pût les tirer de l'oppression. Ils députérent au Duc * de Bourgogne, Prince riche, entreprenant & ambitieux. Il reçut leurs deputez sans pouvoir accepter l'offre qu'ils lui firent de se donner à lui, étant un de ceux qui avoient ratifié le traité de vente. Le Duc * d'Orleans Prince sans experience, fut moins scrupuleux ; gagné par de ses favoris, il prit la protection de Pise. Le Duc de Bourgogne informé de cet engagement se joignit d'interest à lui, & de concert ils agirent si puissamment auprés du Roi qu'il leur ceda ses droits sur l'Etat de Pise.

Ces

* Jean.
* Louis.

Ces deux Princes pleins des plus belles esperances du monde, écrivirent au Senat & au peuple de Florence pour leur déclarer que l'Etat de Pise leur appartenant par la cession que le Roi leur avoit fait de ses droits, ils les prioient de retirer leurs Troupes au plutôt. Ils mandérent aussi à Boucicaut qu'il fit en sorte de leur faire lever le siege, soit en leur ôtant les secours qu'il leur avoit donné, ou les attaquant dans leurs lignes. 1405.

Un ordre si peu attendu surprit fort le Marêchal, il ne pouvoit comprendre par quel artifice on avoit pû porter le Roi à la cession d'une souveraineté qu'il lui avoit acquis avec tant de gloire, & qui étoit si avantageuse à la France. Il fit réponse aux Ducs qu'il étoit au desespoir de ne pouvoir pas leur rendre le service qu'ils attendoient de lui, qu'il avoit signé un Traité par l'ordre du Roi avec les Florentins, qu'il avoit juré de bonne foi de le faire observer ; que son honneur, & sa conscience ne lui permettoient pas de le violer, qu'au reste cette entreprise étoit hors d'execution, que les Florentins avoient une armée puissante, que Pise étoit reduite aux dernieres extremitez, & qu'il faudroit pour cela beaucoup de Troupes & d'argent, & que

n'ayant ni l'un ni l'autre il les prioit de
1405. voir ce qu'ils pourroient faire d'eux-mêmes.

Les Florentins traitérent les pretentions des Ducs de chimeres, elles ne servirent qu'à les faire presser le siege, ce qu'ils firent si vivement que Pise fut prise d'assaut quelques jours aprés.

Si la fermeté du Maréchal déplut
1407 aux Ducs d'Orleans & de Bourgogne, & si leurs créatures en parlérent d'une maniere desavantageuse, la guerre dont je vais parler lui fut toute glorieuse, & lui merita les éloges de toute la France.

Galeas premier Duc de Milan avoit laissé deux fils, Jean-Marie son successeur au Duché, & Philippe Comte de Pavie. Ces deux Princes étans jeunes sans experience, & pleins du beau feu d'acquerir de la gloire, prêtérent facilement l'oreille à quelques flateurs, qui leurs representérent qu'ayans de grandes pretentions sur l'Etat de Gennes, ils devoient les faire valoir, & se servir de la bonne disposition d'un grand nombre de Gennois, qui ne pouvoient renoncer au parti Gibellin.

Ces deux Princes, dis-je, donnérent dans ces remontrances, & formérent le dessein d'attaquer Boucicaut. Trop

foibles pour executer seuls un si grand projet, ils se liguérent avec le Marquis de Montferrat, le Seigneur de Verceil & le Seigneur Francisque, capitaine renommé dans l'Italie, & qui avoit toutoujours de bonnes Troupes, sur tout une belle Cavalerie. Cette ligue fut conduite avec tant de secret, & de bon ordre que le Marêchal ne l'aprit que par la jonction des Troupes des Liguez, qui entrérent tout à coup dans la riviere de Gennes, & y prirent quelques petites places. 1407.

Le gouverneur qui avoit donné ses ordres pour la deffenses des meilleures villes, & qui voyoit son peu de Troupes prés de lui en tres bon état. Députa le sieur de Neuvi * l'un de ses gentilhommes au Duc de Bourbon, qui étoit alors dans Villefranche capitale de sa baronnie de Beaujeu, pour le prier de lui accorder un promt secours commandé par le sieur de Chateaumorand * son ancien ami : Il fit aussi délivrer à ce Seigneur la somme de trois mille Ducats pour la dépense que les Troupes qu'il se promettoit de ce genereux Duc seroient obligez de faire avant que d'arriver dans le Dauphiné. 1408.

Jean.

Louis dit le Bon.

Le Duc de Bourbon n'eut pas plutôt

appris l'embarras où se trouvoit le Gouverneur de Gennes, qu'il lui envoya douze cens hommes d'armes, commandez par les Seigneurs de Chateaumorant, de sainte Gemme, de Bar, de Jonvelle, des Barres, par les Enfans du brave Renaud de Roye, par le batard de Bourbon, & le Seigneur de Grimouville Larchant. Je ne nomme pas un grand nombre de Volontaires qui grossirent ce secours, plus considerable par la valeur de ceux qui le composoient que par son nombre.

1408.

Le Marêchal ayant appris qu'il approchoit de Gennes fut au devant, & reçut tous ces braves, avec tous les témoignages de joye & d'amitié. Il fit de grandes caresses aux Officiers, & à la jeune Noblesse, & des liberalitez aux Soldats. Aprés quelques jours de repos il paya un mois d'avance à son armée, & marcha aux ennemis. Le Seigneur de Verceil tomba le premier sous ses coups, sa ville fut prise d'assaut : on y trouva cens mille livres qui furent employez aux frais de la guerre : & lui prêt à être forcé dans une tour, où il s'étoit refugié, se rendit aux conditions qu'il plut au Marêchal de lui imposer ; l'une fut qu'il feroit hommage au Roi de sa Seigneurie, ce qu'il executa.

Verceil pris, & son Prince devenu François, Boucicaut repassa le Po, s'empara de Plaisance, & de tout le Plaisantin, malgré les efforts de Francisque qu'il batit, même dans les faux bourg de Milan. Cet échec ayant obligé les ennemis d'abandonner la campagne, le Maréchal se rendit maitre de toute la Lombardie, à la reserve de Pavie & de Milan. 1408.

Ces coups étourdirent si fort le Duc de Milan & son frere, que pour prevenir les malheurs où cette entreprise si bien concertée, & néanmoins si fatale alloit les precipiter, ils firent faire des propositions de paix au Maréchal. Il les écouta, mais il ne voulut conclure qu'à condition que les villes de Milan, de Pavie, de Plaisance, & de Veronne lui payeroient chaque année par forme de tribut la somme de soixante & dix mille Ducats d'or. Cette somme fut exactement payée, & le Maréchal l'employa à l'entretien de ses Troupes, sans en convertir jamais un seul denier à son profit.

Boucicaut aïant glorieusement triomphé des Princes liguez, n'avoit de l'impatience que pour le succés de la negociation que le Commandeur de Belle-Ville*, & Jean Doni l'un de ses gen- *Jean de Vienne.*

tilhommes étoient allé faire de sa part
1408. en Chipre au mois d'Aoust de l'année precedente.

Le sujet de cette negociation étoit de porter le Roi de Chipre à se joindre à lui pour faire la guerre au Sultan d'Egypte, & former le siege d'Alexandrie: car ce grand homme n'étoit animé que du zéle de servir son Prince ou la Religion. Les mauvais offices des Venitiens l'ayant empêché de ruiner entierement les retraites des Pirates de la Sirie, il avoit resolu de faire un second effort pour faire réussir ce premier projet, & pour se rendre maitre d'Alexandrie. Il s'en ouvrit à Raimond de l'Esture grand Commandeur de Chipre, grand Prieur de Toulouse, & Ambassadeur du Roi de Chipre à Gennes. Il eut soin de faire des prieres pour interesser le Ciel dans cette entreprise, avant que de la communiquer au grand Commandeur, qui non content de l'avoir approuvé, s'engagea d'y contribuer de tout son pouvoir d'hommes, d'argent, & même de sa personne.

Le Marêchal leur donna d'amples instructions, & un mémoire signé de sa main, par lequel il leur commandoit de ir le sujet de leur voyage tres-secret,

de passer à Venise, & de là, à Rhodes, de faire ses complimens au grand Maître & aux Chevaliers, & de leur déguiser le sujet qui les faisoit passer enChipre, les assurant qu'il n'y alloient que pour ses intrests particuliers. Sçavoir pour des pierreries que le Roi de cette Isle donna aux Gennois pour la garantie de trente mille écus, restans de la somme de cent mille, auquel il s'étoit engagé pour les dédommager des frais qu'ils avoient faits pour la levée du siege de Famagouste, & les informant des mesures que le Marêchal avoit pris avec le Grand Prieur pour retirer ces pierreries. 1408.

Il leur ordonna de plus qu'aprés leur arrivée en Chipre ils en fissent avertir le Roy par le Lieutenant du Prieur de Toulouse, & qu'ils lui fissent demander audience. Qu'ils representassent quand ils y seroient reçus, qu'ayant à lui proposer une entreprise qui ne lui sera pas moins avantageuse, qu'elle lui fera d'honneur, ils lui demandent avant que de s'en ouvrir une promesse de garder le secret. Qu'ils commençent leur harangue par faire son éloge, & l'assurer que ses hauts faits d'armes, & ses entreprises genereuses sur les Mahometans,

aufquelles il expofe fi genereufement fa
1408. vie, font croire à toute l'Europe qu'il furpaffera un jour la gloire de fes illuftres ancêtres, & qu'il fera un des plus grands Princes de la Chrêtienté. Que cette feule confideration a fait entrer le Marêchal fi avant dans fes interefts, qu'il ne fouhaite rien tant que de contribuer en quelque chofe à fa gloire ; que c'eft pour cela qu'il a crû devoir lui propofer une entreprife digne de la memoire de tous tous les fiecles, & des éloges de toute la Chrêtienté, & tres-avantageufe au Royaume de Chipre : Sçavoir le fiege d'Alexandrie.

Sûr qu'on ne manqueroit pas à leur demander, de qu'elle maniere on pourroit executer ce grand projet ; il leur avoit commandé de marquer à ce Prince qu'il pourroit affembler une armée dans fon Royaume en tres-peu de tems, avec promeffe que lui Boucicaut l'iroit joindre avec une puiffante Flote & de bonnes troupes au Châteaurouge, & dans le tems qu'il lui voudroit marquer.

Qu'il croyoit, aprés y avoir meurement penfé, que mille hommes d'armes, mille Albaleftriers choifis, mille Valets armez & deux cens Archers, deux cens chevaux tous d'élite amenez de l'Europe joints

joints à ceux qu'il pourroit tirer des païs appartenans, aux Gennois dans la Grece & les Isles de l'Archipel suffiroient pour cette grande expedition; qu'il ne faudroit que cent trente-deux mille livres pour la paye & l'entretien de ces troupes, & les autres frais de la guerre pendant la campagne, & qu'il s'engageoit d'en fournir la moitié, & même quelque chose de plus: Qu'il seroit à propos qu'on pût consigner cet argent au mois de Decembre, afin d'avoir tout le loisir de faire les provisions necessaires pour être en état de mettre à la voile au commencement ou à la fin d'Avril de l'année suivante. Que pour empêcher la dissipation de cette grande somme, il seroit bon de la mettre entre les mains du Grand Prieur de Toulouse, qui bien loin d'en convertir une partie à son profit, y ajoûteroit plûtost du sien. 1408.

Que le Roi ne devoit point se persuader qu'on lui voulust faire porter seul cette grande dépense, que le Marêchal y contribueroit du sien, & que les Gennois en fourniroient une partie. Que si ce Prince objectoit qu'il avoit dans son Royaume des Sujets puissans, & mal in-

tentionnez, qui ne manqueroient pas
1408. de profiter de son absence pour faire quelque revolution, qu'il y avoit un moyen de les en empêcher, qui étoit de s'en faire accompagner, que si enfin il se défioit des Gennois, il devoit être assuré que tous les François seroient entierement dévoüez à son service, & qu'ils ne prendroient ordre que de lui, & que si ce nombre d'hommes, & cette quantité d'argent ne paroissoit pas suffire pour une si grande execution, il n'avoit qu'à resoudre ce qu'il falloit de plus; faire de sa part ce qu'il pourroit, & qu'on ne manqueroit pas de le seconder.

Les Ambassadeurs du Marêchal arrivez en Chipre furent reçus à l'audiance, la premiere se passa en complimens, & à dire des nouvelles de l'Europe, la seconde fut plus serieuse. Les Ambassadeurs s'ouvrirent du dessein du Marêchal. Le Roy donna de grands éloges à cet homme extraordinaire, aprouva son projet, & protesta qu'il vouloit employer ses biens & sa personne pour faire réussir une entreprise si sainte & si avantageuse à toute la Chrêtienté. Il les assura qu'il y alloit penser serieusement, & que dans peu de jours il leur feroit

une réponse, qui pourroit accorder son honneur avec les desirs de Boucicaut, & & qu'en attendant il alloit donner ordre à les faire traiter des mieux. 1408.

Les Ambassadeurs ayant remercié le Roy de Chipre du zele qu'il témoignoit pour le bien public de la Chrêtienté, & de ses marques d'estime pour le Marêchal, lui demandérent s'il avoit agréable qu'ils s'ouvrissent au jeune Perrin son premier Ministre, & qu'ils lui rendissent une lettre de la part de leur Maître.

Ce Monarque le leur ayant permis, ils virent Perrin qui les reçut en apparence fort bien; témoigna beaucoup de gratitude de l'honneur que lui faisoit le Marêchal, donna de grandes loüanges à son zele, approuva ses desseins, & protesta qu'il emploiroit tout son credit auprés du Roi, pour lui faire embrasser une entreprise qui ne lui apporteroit pas moins de gloire que d'avantage.

Quelque tems aprés le Roi donna une troisiesme Audiance aux Ambassadeurs, leur exposa les sujets qu'il avoit eu de faire la guerre au Sultan, sçavoir la prise du Grand Prieur de Toulouse, pour lequel il lui avoit fait payer vingt-cinq mille ducats de rançon. Il leur fit une

relation du ſuccés de ſes armes contre ce
1408. Prince infidelle, & leur dit qu'il avoit remarqué qu'il ne ſeroit pas difficile de faire des conquêtes dans les Etats de ce Mahometan, & que la valeur de ces Sujets n'étoient en rien comparable à celle des Chrêtiens. Il ajoûta qu'il eſperoit que Dieu beniroit leurs deſſeins, & leur donneroit une heureuſe réuſſite, & qu'il n'apprehendoit ni la peine, ni la dépenſe qu'il faudroit ſoûtenir.

Cette Audiance ſembloit aſſurer les Ambaſſadeurs, que le Roy accorderoit à leur Maître tout ce qu'ils lui demandoient. Ils commencérent néanmoins d'en deſeſperer, quand ils virent qu'il ne leur rendoit pas de réponſe poſitive, & ne doutérent plus que Perrin ne lui eut fait prendre d'autres meſures. Ils firent des inſtances pour une derniere Audiance, & ne l'obtinrent qu'aprés de longs délais. Enfin le Roi preſſé de ſe déterminer, leur dit de la maniere du monde la plus obligeante, que depuis leur arrivée il n'avoit ceſſé d'examiner leurs propoſitions, & qu'aprés avoir mis en déliberation juſques aux moindres circonſtances, lui & ſon Conſeil avoient reconnu qu'étant encore ſi jeune & ſi

peu experimenté, il ne lui seroit pas fort avantageux d'embrasser les desseins du Gouverneur de Gennes, & que bien qu'il eut beaucoup de confiance en sa valeur, & en sa rare prudence, certaines raisons tres-fortes l'empêchoient de prendre ce parti : Qu'il apprehendoit que les Turcs ses voisins ne se servissent du pretexte de cette guerre pour se jetter dans ses Etats : Que son Royaume n'étoit pas sans broüillons, que des Princes Etrangers qui faisoient mine d'être ses amis y avoient des intelligences secretes, & qu'il seroit blâmé de risquer un bien certain, pour un bien & une gloire incertaine : Qu'il n'avoit que trop éprouvé la haine des Gennois, & qu'il étoit sûr qu'ils seroient les premiers à lui nuire pendant son absence, & celle de leur Gouverneur. Au reste, que le Marêchal de Boucicaut devoit être persuadé qu'il ne perdroit de sa vie le desir de seconder ses desseins. & qu'il alloit disposer les choses de maniere qu'ils puissent l'un & l'autre s'en promettre un succés certain dans quelque tems : Qu'il le conjuroit de le considerer toûjours comme son fils, & de croire qu'il conserveroit toute sa vie pour lui, la defference d'un

1408.

1408. fils pour son pere, & qu'il feroit son capital de se gouverner par ses conseils.

1403. Ce fut avec ces termes obligeans que le Roi congedia les Ambassadeurs du Marêchal, & qu'il leur déclara qu'il ne pouvoit entrer dans ses desseins. Il en fut veritablement chagrin; mais si la jalousie de quelques Ministres lui ôta les occasions de rendre service à la Chrêtienté dans le Levant, le Schisme qui duroit encore lui fournit mille moyens de servir tres-utilement l'Eglise dans l'Europe.

Benoist fatigué d'une prison de cinq années dans son Palais d'Avignon, en sortit déguisé lui quatriéme, à la suite de Robert de Braquemont Gentilhomme François, & se rendit à un lieu, où il étoit attendu par cinq cens Cavaliers, partie François (que le Duc d'Orleans lui avoit envoyé,) & partie Aragonois, qui le mirent en lieu de seureté. Il envoya quelques mois aprés les Cardinaux de Poitiers & de Saluces à Sa Majesté Tres-Chrêtienne, la supplier de lever la défense de lui obéir, qui avoit esté publiée en France. Le Clergé & les Députez des Universitez du Royaume s'as-

L'ordre de la Chronologie est ici interrompu; parce qu'on a jugé à propos de mettre l'Histoire du Schisme tout d'une suite.

semblérent pour déliberer sur la supplique de Benoist. Les opinions se trouvérent fort partagées, & on doutoit de la resolution qui seroit prise dans l'Assemblée, quand le Duc d'Orleans ami intime de ce Pape s'en alla suivi d'un grand nombre de Prelats trouver Sa Majesté qui prioit dans son Oratoire. Le Duc prit la Croix qui étoit sur l'Autel, & sans avoir prevenu le Roi, le conjura de jurer sur cette Croix, qu'il perseveroit constament en l'obedience de Benoist. 1403.

Le Roy mit alors les mains sur le Crucifix, & sans aucune déliberation, dit distinctement ces paroles : *Ie restitue entierement l'obedience au Pape Benoist; je promets inviolablement de le reconnoitre tant que je vivrai pour le veritable Vicaire de Iesus-Ch. en terre, & je m'oblige de le faire reconnoistre partout mon Royaume.*

Sa Majesté fit dresser sur le champ une declaration solennelle de cet acte, & l'ayant signée se remit à genoux, & entonna le Te Deum, qui fut continué par toute l'assemblée; & fit faire la même chose dans toutes les Eglises de Paris, & dans celle de Saint Denis.

Ce pieux Monarque crut n'avoir rien 1404.
fait, s'il ne donnoit la paix à l'Eglise.

Il envoya les Evêques de S. Pons, & de
1404. Millezais au Pape Boniface qui tenoit son Siege à Rome. Ils alloient arriver dans cette grande Ville, lors que ce Pape y mourut de mort subite. Les Cardinaux entrérent aussi-tost au Conclave, & mirent la Thiare sur la tête de Cosme Meliorati, qui prit le nom de Gregoire XII.

Cette nouvelle promotion fit prendre d'autres mesures à Benoist, il resolut d'aller à Rome conferer avec Innocent, & protesta qu'il vouloit travailler serieusement à la paix au peril de sa propre vie, & il persevera dans cette resolution quelques efforts que fissent les Ambassadeurs pour lui representer le peu de disposition à cette paix, qu'ils avoient trouvé dans l'esprit d'Innocent, & de
1405. ses Cardinaux. Il partit de Nice aprés la Fête de Pâques, & se rendit par mer à Gennes au commencement du mois de May, escorté d'un grand nombre de gens de guerre. Le Gouverneur n'oublia rien pour le recevoir avec éclat. Il fut au devant de lui à la tête du Senat, de la Noblesse, & des Principaux de Gennes, & le conduisit avec beaucoup de ceremonie au Palais.

Ce Pape protesta publiquement, & en

presence du Gouverneur, du Senat, du Clergé, & des principaux, qu'il n'entreprenoit le voyage de Rome que pour la paix & le bien de l'Eglise, & pria le Gouverneur & le Senat de lui accorder leur amitié, & le secours dont il avoit besoin. 1405.

Le Marêchal lui répondit pour tous, que leurs vies & leurs biens étoient à la disposition de sa Sainteté, & qu'ils les emploiroient volontiers pour la réussite d'un dessein si pieux & si saint. La presence du Pape inspirant la joye dans le cœur de tout le monde ; ce ne fut pendant les premiers jours que divertissemens, que plaisirs, & que marques de joye : Tout cela finit bien-tost : Sa Cour grossissant tous les jours, les Gennois eurent peur qu'il n'entreprit sur leur Etat, & cette crainte mêlée à la jalousie que leur donnéient les manieres un peu libres de tant de jeunes Espagnols de la suite du Pape, leur alloient faire entreprendre une action qui auroit éclaté, si le Gouverneur ne les avoit prevenus. Il fut trouver sa Sainteté, & lui remontra que l'ordre & la discipline militaire étant mal observées dans ses troupes, il seroit à propos d'en faire la revûë, &

de leur faire faire l'exercice hors de la
1405. Ville. Benoist goûta cet avis, & donna ordre à ses Officiers de choisir un lieu commode pour cette reveuë. Ils en trouvérent un, & s'y rendirent à la tête de leurs soldats. Boucicaut fit à l'instant fermer les portes de la Ville, & toute cette milice fut obligée de se loger où elle pût aux environs. Ce coup chagrina Benoist, il s'en plaignit au Gouverneur, qui lui répondit avec beaucoup d'honnêteté qu'il l'avoit fait pour arrêter un furieux desordre, & que les Gennois avoient formé le dessein de faire main basse sur ses troupes, pour la trop grande familiarité qu'elles prenoient avec leurs femmes.

Le Pape reçut ces excuses aprés quoi il continua de traiter avec Innocent VII. Ce Pape étant mort, & les Cardinaux
1406. ayant élu en sa place Corrare, qui prit le nom de Gregoire XII. Benoist traita avec celui-ci du lieu de leur entrevûë. Ils convinrent de se rendre, Benoist à Porto-Venere, & Gregoire à Luques, en attendant qu'ils pûssent aller à Savonne, qu'ils choisirent pour se voir; ils réglérent le nombre des Troupes qu'ils y devoient avoir, des Galeres qui les y devoient porter, & demeurérent d'accord des Commandans de la place.

Ils resolurent qu'il falloit prier le Maréchal de donner toute sureté aux Venitiens pour passer ou séjourner dans la Ville ou Etat de Gennes, & ils convinrent de plus qu'il faloit que lui, quatre cens Nobles ou principaux bourgeois de Gennes prêtassent serment de fidelité aux Papes, & promissent de tenir les chemins de la terre, & les entrées des Ports libres, afin qu'eux ou ceux de leur suite pûssent passer ou sejourner en sureté, dans tout l'Etat de Gennes, allans ou venans de Savonne. Comme on se promettoit la paix de l'entrevûë de ces deux Souverains Pontifes, plusieurs Monarques y envoyérent leurs Ambassadeurs. Ceux de S. M. Tres-Chrêtienne furent le Patriarche d'Alexandrie 1. l'Archevêque de Tours 2. l'Abbé du Mont saint Michel. 3.

1406.

1. Jean de Cramault. 2. Emille de Maillé 3. Pierre le Roy, ou Regis.

Le Patriarche laissa ses deux Collegues à la Cour de Benoist, & se rendit à celle de Gregoire. Les deputez de Benoist l'accompagnérent, ils sollicitérent conjointement ce Pape de se rendre au lieu de l'entrevûë; mais il leur répondit avec ambuigité, & éluda leurs propositions. Pressé de se declarer il desavoua son Ambassadeur, & s'excusa de venir à Savonne. Ce détour chagrina les

Ambaſſadeurs, & ils proteſtérent forte-
1406. ment de la ſincerité des intentions de
leurs maiſtres pour la paix de l'Egliſe.

Gregoire répondit à ces proteſtations par un memoire ſigné de ſa main, par lequel il demandoit qu'on ôtat à Boucicaut le Gouvernement de Gennes, & qu'on lui donnat un ſucceſſeur tiré des Prelats Ambaſſadeurs de Sa M. Tres-Chrêtienne, lequel s'obligeat avec ſerment à l'execution de tout ce qu'avoit promis le Marêchal, & qu'on lui baillât en ôtage cent dix des principaux Citoyens de Gennes, & pareil nombre de ceux de Savonne: Gregoire congedia les Ambaſſadeurs avec ce Memoire; & leur dit de bouche, qu'il ne pouvoit prendre confiance aux Galeres de Gennes deſtinées pour ſon tranſport à Savonne. Qu'il les prioit de détacher quelqu'un de leurs corps pour aller à la Cour de France informer ſa Majeſté de ſes intentions, avec ordre de paſſer à Gennes pour en remercier le Gouverneur, & le Senat, qu'il loua de s'être acquité de bonne grace & en Chrêtiens parfaits de tout ce qu'ils avoient pu faire pour la paix de l'Egliſe.

Les Ambaſſadeur de ſa Majeſté Tres-Chrêtienne de retour à Gennes prierent Gouverneur de venir avec eux trouver

Benoist qui s'étoit retiré dans les Isles de S. Honnorât, pour faire de concert un dernier effort sur son esprit, & le porter à tout ce qui leur paroîtroit le plus capable de donner la paix à l'Eglise. 1405.

Boucicaut voulut bien encor faire cette démarche, il se rendit à la Cour du Pape. Le Patriarche d'Alexandrie porta la parole, rendit compte à Benoist de sa negociation à Rome, & du peu de disposition qu'il avoit trouvé dans l'Esprit de Gregoire pour la paix. Parlant ensuite de la part du Roi, il exhorta ce Pape de se rendre à Savonne sur trois galeres de Gennes, toutes prêtes pour son service, & de donner tous ses soins à l'exstinction du Schisme.

Benoist répondit à ce discours par des actions de graces au Roi, & à Eux par de grandes louanges, qu'il donna au zéle du Marêchal, & par une protestation qu'il ne souhaitoit rien plus que la paix.

Un Deputé de Gregoire qui avoit accompagné les Ambassadeurs fit les mêmes protestations de la part de son Maître, ajouta que des raisons tres fortes l'empêchoient de se rendre à Savonne pour l'entrevûë, & qu'il le prioit de vouloir convenir d'un autre lieu.

Benoist fit réponse qu'il ne pouvoit

1406. accepter d'autre place que Savonne, qu'elle avoit plu d'abord à tous les deux partis, qu'ils l'avoient choisie d'un consentement unanime, qu'elle étoit seure & commode, & qu'aprés les assurances que sa Majesté Tres-Chrêtienne, le Gouverneur & le Senat de Gennes avoient données à Gregoire, il pouvoit se promettre d'y être en toute seureté. Benoist supplia derechef le Gouverneur & les Ambassadeurs de donner à son concurrent toutes les assurances raisonnables, & promit de se rendre à Savonne aussi-tôt qu'il se seroit determiné.

1407. Comme Benoist étoit bien plus habille que son competiteur, il sçut si bien par une politique rafinée faire tomber sur lui tout le blâme du peu de fruit de ces negociations, que la plûpart des Princes qui tenoient son parti l'abandonnérent. Presque tous les Cardinaux firent la même chose, & Gregoire eut si grand peur que cet abandonnement ne devint general, qu'il se crut obligé de se faire un puissant protecteur. Il jetta les yeux sur Ladislas Roi de Naples, & conclut un Traité avec lui, par lequel il s'obligeoit de lui livrer la villle de Rome, & le Roi s'engageoit à le deffendre & maintenir contre tous, avec une puissante armée.

Quelque peine qu'on prit pour tenir ce traité secret, Boucicaut en fut non seulement informé, mais même on lui en envoya une copie. Persuadé qu'il n'étoit pas du bien de l'Eglise que Ladislas fut reçû dans Rome, & ne voulant pas d'ailleurs qu'un homme qui n'étoit déja que trop puissant dans l'Italie, qui avoit peu de religion, & étoit ennemi juré de la France & de la maison d'Anjou, ajoutât à ses Etats ceux de l'Eglise, crut qu'il faloit essayer toutes sortes de moyens de gagner l'esprit de ce Pape. 1407.

Il lui députa les sieurs Doni, & de Larca Gentilhommes de sa maison, pour lui representer qu'il avoit appris avec beaucoup de douleur son engagement avec Ladislas, qu'il le prioit de se souvenir que la Maison des Ursins dont il étoit descendu avoit toujours esté regardée comme protectrice de Rome; que ses braves ayeuls avoient esté les fleaux des Tyrans, & les Defenseurs de la liberté publique; qu'il étoit de son honneur de les imiter, & de sa politique d'avoir Ladislas pour suspect; Qu'il ne pouvoit abandonner le patrimoine de l'Eglise à un Prince si odieux, sans se rendre en même tems l'opprobre de la Chrêtienté, & que d'ailleurs les Romains étoient

1407. tropt jaloux de leur liberté pour supporter un joug étranger. Doni representa tout cela au Pape Gregoire VII. dans une Audiance secrette, & lui promit qu'en cas qu'il voulut renoncer à ce Traité, & rompre avec Ladislas, le Marêchal lui meneroit en personne dans quinze jours une armée capable de la soutenir.

Gregoire parut ébranlé de cette remontrance, il voulut même qu'on crut qu'elle lui avoit fait changer de sentiment. Il remercia le Gouverneur de ses soins, protesta qu'il vouloit suivre par tout ses conseils, accepta l'offre de secours qu'il lui faisoit, & pour mieux surprendre ses députez, il leur dit qu'il alloit donner ordre à la défense de Rome, & d'Ostie, & convint avec eux du nombre de Troupes qu'il devoit joindre à celle du Marêchal.

Avec une réponse si favorable, Doni se rendit au plutôt à Porto-Venere, où le gouverneur de Gennes étoit venu pour être plus prés de Rome. Il lui apprit les dispositions du Pape, & l'arrivée de Ladislas aux environs d'Ostie avec neuf mille chevaux, & une flotte consistant en deux grosses galeres, sept galiotes, & soixante & dix barques.

Boucicaut crut que cette arrivée mettoit

roit le Pape, de la sincerité duquel il ne doutoit point, dans un besoin extrême de secours, il fit tant de diligence que son armée se trouva prête à marcher, & que sa flote fut en état de tenir la mer en quatre jours. Cette flotte étoit composée de huit galeres, de trois brigantins, & de quelques Navires de transports tous montez par des Officiers experimentez, & des Soldats choisis. Boucicaut commandoit la Reale, D. Jean de Luna neveu de Benoist, Le Marêchal du Pape, Girard de Cervillon, l. grand Prieur de Thoulouse, la Faye, Robert de Milly, & Doni étoient Capitaines des galeres, Montpesat, de Feins 1. & de Preuilli 2. montoient les brigantins.

1407.

1. Robert
2. Gilles

La flote ayant mis à la voile pour Ostie, fut obligée par une tempête furieuse qui dura trois jours de relâcher à Porto-Venere. Le Marêchal y attendoit avec impatience un vent favorable, quand de Larca * qui étoit resté à Rome aprés le départ de Doni y arriva, lui dit qu'il avoit eu beaucoup de peine à se sauver de cette Ville, que Gregoire l'avoit cedée à Ladislas, auec celle d'Ostie, aprés en avoir reçu vingt-cinq mille livres comptant, & deux places fortes pour la sureté de sa personne, & il ajouta

* Bourg.

S

1407. qu'ils avoient concerté la perte du Marêchal, en cas quil se fût avancé.

Une action de cette nature allarma toute l'Italie. Boucicaut qui s'en crut outragé au dernier point, & qui étoit d'ailleurs pleinement informé que Benoist mettoit tout en usage pour empêcher l'union, écrivit aux Princes Chrêtiens, leur fit comprendre, que la conduite de ces deux Papes, & toutes leurs démarches étoient tres-odieuses, & qu'ils n'avoient pour but l'un & l'autre que de se maintenir.

Gregoire ne tira point de cette marque de confiance pour Ladislas tout le fruit qu'il s'en étoit promis, & qu'il devoit raisonnablement s'en promettre, car quand il auroit été abandonné des Romains, & de tous ceux qui étoient attachez à sa fortune dans l'Italie, il semble que le Monarque Neopolitain devoit être pour lui un apui tres puissant. Il arriva néanmoins tout le contraire, Ladislas, qui ne se faisoit pas un scrupule de manquer de parole, l'abandonna; ainsi ce pauvre Pape haï & méprisé de tout le monde, fût contraint de se refugier à Luques avec ses Cardinaux. Comme ils étoient tres-mécontens de lui, non tant, parce qu'il avoit mis Rome au

pouvoir du Neopolitain, qu'à cause que contre sa parole & des promesses faites 1407.
& réïterées si solemnellement, il ne souhaittoit rien moins que la paix de l'Eglise, ils se retirérent à Pise, & appellérent des censures qu'il lança contre eux à lui-même, devenu plus raisonnable, au Concile General, ou au Pape futur élu canoniquement.

Ces Cardinaux n'en deméurerent pas là, ils écrivirent à tous les Princes & à à tous les Prelats de la Chrêtienté, des lettres circulaires, par lesquelles ils rendent compte de leur conduite, & de celle de Gregoire, & declarent qu'ils ne se sont retirez à Pise, que pour travailler sérieusement à la paix de l'Eglise.

Benoist n'étoit guéres mieux traité dans le païs de son obedience, & l'on prenoit en France des moyens aussi justes, qu'ils étoient bien entendus, pour le porter de gré & de force à accepter la voye de cession qui avoit été proposée par l'Université de Paris, qui acquit alors une gloire immortelle par le soin qu'elle prit de rendre la paix à l'Eglise. L'on venoit de faire dans une assemblée generale du Clergé une entiere soustraction d'obedience à Benoist, s'il n'acceptoit dans un certain temps les voyes

qu'on jugeoit necessaires pour faire cesser le schisme, & on lui fit signifier
1407. l'acte de la soustraction *à Porto-Venere*, où il tenoit sa Cour.

Irrité d'une action qu'il prenoit pour un attentat, il casse cet acte par des Bulles, excommunie ses auteurs, & tous ceux qui cesseroient de le reconnoistre pour chef de l'Eglise, soit Roi ou Empereur, & leurs Etats en interdit, & dispense leurs sujets du serment de fidelité.

Cette Bulle qui fut renduë au Roi même, surprit tout le monde. On ne pouvoit s'imaginer comment un homme aussi politique que Benoist avoit pû en venir à un attentat contre les droits de de la Couronne du Roi tres-Chrêtien, qui ne rconnoît pour le temporel d'autre souverain que Dieu même : L'Université demanda justice contre une action aussi temeraire. Elle l'obtint, la Bulle fut condamnée comme injurieuse & lacerée.

Charles VI. persuadé qu'il falloit quelque chose de plus pressant pour mettre Benoist à la raison, ordonna à Boucicaut de l'arrêter, mais soit que le Maréchal eût agi avec trop de lenteur, ou ce qui est plus vrai semblable, que ce Par-

pe qui avoit de puissans amis, en Cour, eût été informé de cet ordre, il se sauva 1408.
au plus vîte dans ses Galeres qui le portérent à Colioure, d'où il se retira à Perpignan avec quatre de ses Cardinaux.

S'y croyant en sûreté, il se fit une Cour de Pape par une nouvelle creation de douze Cardinaux, & y tint un Concile au mois de Novembre. Il s'y trouva un bon nombre de Peres, mais on n'y conclud rien, & quelques prieres qu'ils fissent à Benoist d'envoyer ses Ambassadeurs à Pise avec puissance de renoncer pour lui au Pontificat dans le Concile qui étoit déja convoqué, ils n'obtinrent que de belles paroles qui n'aboutirent à rien.

Les Cardinaux de l'obedience de Benoist, qui n'avoient pas voulu l'accompagner dans sa fuite, se rendirent à Livourne, où s'étant abouchez avec ceux de l'obedience de Gregoire, ils tombérent d'accord qu'il n'y avoit qu'un Concile General qui pût rendre la paix à l'Eglise.

Ils le convoquérent à Pise pour le 25. Mars de l'année suivante, envoyérent les lettres de cette indiction du Concile à tous les Princes, & à tous les Prelats de la Chrêtienté. Le Cardinal de Bor-

deaux apporta celles qui étoient addref-
1408. sées à sa Majesté tres - Chrétienne qui
les accepta,& promit d'envoyer ses Am-
bassadeurs, les Prelats & les deputez
des Universitez & des Compagnies Ec-
clesiastiques de son Royaume à ce Con-
cile. Presque tous les Monarques Chrê-
tiens se conformérent à ce grand exem-
ple.

Charles VI. ravi de voir terminer un
schisme, à l'extinction duquel il avoit
travaillé avec tant de soin & de dépen-
se, envoya au Concile le Patriarche
d'Alexandrie, l'Evêque de Coutance 1.
son Confesseur,& l'Evêque de Meaux 2.
pour Ambassadeurs, les autres Prelats
de son Royaume s'y rendirent à l'envi, le
Cardinal de Bar 3. l'ArchevêquedeReims
4.& l'Evêque deCambrai 5. y alloient de
compagnie. Passans par Voultre petite
ville de l'Etat de Gennes, il s'éleva une
sedition populaire pour le meurtre d'un
artisan tué dans une querelle particu-
liere, ils voulurent l'appaiser, mais le
peuple les attaqua, & tua l'Archevê-
que, le Cardinal & l'Evêque coururent
risque de la vie.

1. Pierre Fresne. 2. Gilles des Champs 3. Louis 4. Guy de Roye. 5. Pierre de Mailli.

Boucicaut averti de ce desordre, se
rendit au plûtôt à Voultre, & fit punir
sans distinction d'âge ni de sexe, tous

ceux qui avoient part à ce crime, reçut magnifiquement le Cardinal dans 1409
Gennes,& rendit les derniers devoirs à l'Archevêque par de ſuperbes funerailles.

Bien que la ſuite de l'hiſtoire du ſchiſme ſoit un fait étranger à l'hiſtoire de Boucicaut, parce que ce grand homme n'y a plus de part, cependant comme c'eſt un des endroirs les plus memorables de l'hiſtoire, je me perſuade que l'on ne trouvera point mauvais que j'en marque ici en peu de mots la continuation & la fin.

L'on n'a gueres vû d'aſſemblées plus célebre que le Concile de Piſe. Il ſe trouva compoſé de vingt-quatre Cardinaux des deux obediences, de quatre Patriarches, de douze Archevêques preſens, de quatorze par Procureur; de 80. Evêques preſens, de 102. par Procureur, de 87. Abbez, entre leſquels étoient cinq chefs d'ordre, qui repreſentoient tous ceux de leur ordre; les Procureurs de deux cent deux, 42. Prieurs, les Generaux des quatre Mandians, le grand Maître de Rhodes, les Députez de preſque toutes les Univerſitez de la Chrêtienté; ceux des Chapîtres de plus de cent Metropolitaines

ou Cathedrales, plus de trois cent Do-
1409. ¢teurs en Théologie & en Droit Canon; & enfin les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Pologne, de Boheme, de Chipre, & de Siciles; les Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Loraine, & de presque tous les Souverains d'Allemagne.

L'ouverture du Concile se fit le lundi 25. Mars jour de l'Annociation, par une Procession & une Messe solemnelle, pour obtenir de Dieu ses divines lumieres, pour conclure une paix si desirée & si necessaire. Les deux Papes y avoient été citez, mais ne comparoissans pas, on les cita deux autres fois, & le mardi cinquiéme Juin, le Concile les déclara obstinez, schismatiques, heretiques, & convaincus de parjure, d'impieté, & de collusion; & comme tels les declara déchus du Pontificat, & défendit à tous fideles sous-peine d'excommunication, de les reconnoître ou de les favoriser.

Cela fait il permit aux Cardinaux de proceder à l'éle¢tion d'un Pape, ce qu'ils firent élevans tous d'ūe voix sur le Trône de l'Eglise le Cardinal de Milan dont la fortune à quelque chose de tres-particulier. Il s'appelloit *Pierre Philargi* étoit originaire de Candie, & né de parens

rens si pauvres qu'ils l'avoient abandonné. Comme il étoit encore jeune, & qu'il alloit par les rües de la Ville de Candie mendiant son pain, un Cordelier Italien, qui remarqua quelque chosa de grand dans sa physionomie, l'emmena à son Couvent pour y servir l'Eglise, prit soin de luy enseigner à lire & à écrire, puis les principes de la langue Grecque & de la Latine, à quoy cet enfant réüssit fort bien. Il prit l'habit de Cordelier aussi-tôt qu'il eut l'âge & fit profession. Son Maître s'en retournant dans l'Italie l'emmena avec luy. Comme on lui remarquoit un genie fort propre pour les sciences, on l'envoya étudier dans l'Université d'Oxfod, & ensuite dans celle de Paris, où il reçut le bonnet de Docteur avec un applaudissement general. Il professa depuis la Theologie dans les écoles de saint Bonaventure d'une maninere qui lui merita l'estime, & même l'admiration des sçavans. Etant passé en Lombardie, Galeas Viscomti Duc de Milan, qui avoit entendu parler de lui comme d'un homme extraordinaire, le voulut connoître, & le trouvant aussi habille homme dans le maniement des affaires, qu'il l'étoit dans les sciences. le fit chef de ses conseils,

1409.

lui procura l'Evêché de Novare, & en-
1409. suite l'Archevêché de Milan. Il l'envoya en Ambassade vers l'Empereur Venceslas, duquel il obtint pour son Maître le titre de Duc, & pour soi même la qualité de *Prince d'Italie* Innocent VII. le fit ensuite Cardinal, & Legat dans la Lombardie, il tint le parti de Gregoire XII. le quitta, & enfin fut élu Pape par les suffrages de tous les Cardinaux, le 16. Juin, & prit le nom d'*Alexandre V*.

L'on n'a gueres vû de Papes plus accomplis, son merite étoit si universellement reconnu que les Cardinaux, ne lui donnérent leur voix dans une conjoncture si délicate, & dans laquelle ils sembloient pecher contre les régles & la politique, n'élisant pas un Cardinal, dont les parens fussent en état de les proteger, ils ne lui donnérent, dis-je, leurs voix, qu'afin que personne ne pût trouver à redire à leur choix.

Il étoit d'une pieté exemplaire, juste, sincere & prudent. L'Europe n'avoit guéres de Theologien ni de Predicateur qui lui fût compararble : mais ce qu'on admira de plus en lui, ce fut cette charité ardente, & cette grandeur d'ame

avec laquelle il répandoit si liberalement
ses biens sur les pauvres & sur les gens de 1409.
merite. Il ne recevoit que pour donner, & les richesses semblérent n'augmenter qu'afin qu'il s'en reservât moins; aussi, disoit-il, parlant de lui-même, qu'il avoit esté *riche Archevêque, pauvre Cardinal, Pape mendiant.*

L'élection du Cardinal de Milan combla de joye tous les gens de bien. La France en marqua sa reconnoissance à Dieu par des prieres publiques, & le Roi protesta qu'il n'avoit pas moins de consideration pour un Pape si digne, que s'il eût été François, & même issu de son sang.

Tous les Etats dont j'ai nommé les Ambassadeurs, le reconnurent pour legitime & seul Pape, & le Dannemarc, la Hongrie, la Suede & la Norvvege se conformérent bien-tôt à leur exemple. Cependant le schisme ne finit pas. L'Aragon la Castille & l'Ecosse, les Comtez de Foix & d'Armagnac demeurérent dans l'obedience de Benoist, & Gregoire fut encore reconnu dans Naples & dans quelques villes d'Italie. Resolu de faire un dernier effort pour se maintenir, il assembla un Concile à *Austria*, petite ville contiguë à Udi-

ne capitale de Frioul, y fulmina contre
1409. Alexandre V. & Benoist, fit encore proposer des entrevûes, à des conditions qu'il sçavoit qu'on n'accepteroit pas.

Ce pauvre Pape étoit alors dans un état assez digne de compassion, abandonné presque de tout le monde, il étoit entouré ou de personnes suspectes, ou pressé par des ennemis declarez, il fut même obligé de se déguiser en Marchand, & de se sauver seul pour ne pas tomber entre les mains du Patriarche d'Aquilée qui le haïssoit.

Alexandre V. ayant congedié les Peres du Concile, & en ayant convoqué un autre pour dans trois ans, envoya des Legats à tous les Princes de son obedience; cassa une partie de ce que les Antipapes avoient fait les uns contre les autres, ou contre les Cardinaux, dont il changea les titres, pour en faire, s'il faut ainsi dire, une nouvelle creation.

1410. Tous les gens de bien se promettoient qu'il alloit mettre fin à beaucoup de desordres qui s'étoient glissez durant le schisme, lors qu'il passa à une meilleure vie, le trois May de l'an 1410. aprés dix mois, & huit jours de Pontificat.

Les dix-sept Cardinaux, qui étoient alors à Rome, étans entrez au Concile, élurent le dix-sept du même mois *Baltassar Cossa* Cardinal de Boulogne, qui prit le nom de *Jean XXIII.* c'étoit un Gentilhomme de Naples qui avoit de l'esprit, & qui étoit habille dans les affaires, mais qui n'avoit jamais mené une vie fort reglée, il avoit gouverné Boulogne en tiran, & il n'avoit aucunes des manieres ni des qualitez qui sont à souhaitter dans un Ecclesiastique, mais presque toutes celles qu'on demande dans un homme de guerre. 1410.

On remarqua néanmoins dans son infortune & dans sa déposition une grandeur d'ame, une constance heroïque, & une humilité profonde qui surprirent tous ceux qui l'avoient connu avant que la fortune l'eût maltraité.

Ce Pape fut plus heureux que son predecesseur, en ce qu'il fut reconnu de toute l'Allemagne aprés la mort * de l'Empereur Robert-le-Petit, zélé partisant de Gregoire XII.

*Arrivée le 10. septembre 1410.

Sigismond de Luxembourg Roi de Hongrie qui lui succeda, reconnut d'autant plus volontiers le Pape Jean, qu'il lui dut son Septre, il manqua néanmoins de reconnoissance.

Je ne dirai point ici que Loüis Duc
1411. d'Anjou entra dans le Royaume de Naples, & qu'il eût détrôné Ladislas, s'il eût sçu profiter de sa victoire.

1412. Que Ladislas irrité de ce que le Pape avoit favorisé son ennemi, entra dans l'état de l'Eglise, prit & pilla Rome, obligea sa Sainteté de s'enfuir jusques à Boulogne, qu'il alloit l'assieger, si la mort ne l'avoit prévenu.

Je passe au Concile de Constance, & je dis que Jean XXIII. le convoqua au mois de Decembre de l'an 1412 pour le 7. jour du même mois de Novembre de l'année suivante.

1413. On l'appelle de Constance, parce qu'il s'est tenu dans la ville de ce nom, qu'elle prend d'un camp que l'Empereur Constance Chlore pere de Constantin le Grand y avoit fortifié. Elle est sur le Rhin à l'extremité d'un lac qu'on appelle Lauzane, de Constance, selon qu'il approche le plus de l'une ou l'autre de ces villes ; Elle est petite, mais bien bâtie ; elle est imperiale & alliée des Suisses ; le seul exercice de la Religion protestante y est permis, & c'est ce qui a obligé ses Evêques de transferer leur siege ailleurs.

Le Pape s'étant rendu à Constance

dés le 28. d'Octobre fit l'ouverture du Concile le jour de la Toussaints, officia pontificalement à la Messe, & prêcha avec beaucoup d'éloquence sur le sujet de ce Concile. L'Empereur s'y rendit la veille de Noël, assista à la Messe de minuit, celebrée par le Pape & revêtu de la Dalmatique Imperiale, chanta l'Evangile *Exiit edictum à Cesare Augusto.* 1413.

Le nombre des Peres n'y fut pas 1414. moins grand qu'à Pise ; mais ce qu'on doit remarquer, c'est que l'Empereur, les Electeurs seculiers, presque tous les plus considerables d'entre les Princes de l'Empire y assistérent en personne, & que Gregoire & Benoist y envoyérent de leurs Cardinaux, qui y furent reçus avec le chapeau rouge, & vinrent protester que leurs Maîtres ne souhaitoient rien tant que la paix ; & même ceux de Gregoire offrirent la voye de cession, pouvû que Jean & Benoist en fissent autant.

Comme cette voye avoit toujours paru la seule qui fût capable de terminer le schisme, elle fut approuvée de tous ceux qui souhaittoient une veritable & sincere paix. Jean XXIII. qui se croyoit seul Pape legitime, & qui l'étoit en

effet, vouloit qu'on renouvellât contre
1414. ses deux concurrens les Decrets du Concile de Pise, & ne pretendoit pas qu'il dût ceder, néanmoins on soûtint qu'il le devoit faire pour le bien de l'Eglise, & cette opinion plut à tout le monde, excepté à un petit nombre d'Italiens entierement devoüez à la fortune de ce Pape.

15. Comme on ne doutoit pas qu'il n'eût beaucoup de repugnance à se démettre de sa dignité, le Concile trouva moyen de le faire changer de dessein, informant contre sa vie passée afin qu'en cas d'une opposition formelle, on pût le déposer pour ses crimes.

On en vit bien-tôt une longue liste & même on trouva le secret de la faire tomber entre les mains du Pape.

Soit qu'effectivement elle lui eût fait peur, ou qu'il eût un veritable desir de faire la paix à l'Eglise, il promit solemnellement de ceder, selon la formulle que l'Université de Paris avoit dressé par ses députez au Concile, toutefois & quartes que Benoist & Gregoire feroient la même chose, ou en toute autre occasion qui seroit jugée propre à rendre la paix à l'Eglise.

Tout le monde applaudit à une reso-

lution si genereuse, l'Empereur & le Concile en firent de grands remercimens aux Papes, & on crut ne pouvoir donner assez de loüanges à une resolution si noble & si genereuse. Cette joye fut bien tôt troublée, le Pape sur quelques soupçons qu'on vouloit le violenter, sort de Constance, & se retire à Schaefouse, place dépendante de Frederic Duc d'Autriche, l'un de ses protecteurs, & envoye des députez au Duc de Bourgogne qu'il sçavoit dans ses interests, pour le prier de lui envoyer des troupes. Cette fuite allarma le Concile, il prit des resolutions rigoureuses contre le Pape, l'Empereur mit le Duc d'Autriche au ban de l'Empire, & envoya des troupes pour se saisir de ses places. Comme elles les les occupérent presque toutes un peu de temps; ce Duc qui fit venir le Pape à Fribourg en Briscau le livra par la plus noire des trahisons aux des députez de l'Empereur, & du Concile, qui au lieu de le mener à Constance, le conduisirent à Cell, où ils luy ôtérent tous ses domestiques, excepté son cuisinier. 1415.

Bien que ce Pape protestât qu'il étoit prêt de faire la cession dans la forme, qu'on jugeroit la meilleure, le Con-

cile ne laissa pas de proceder extraordi-
1415. nairement contre lui, & dans la cession 12
tenuë le 16. Mai 1415. il fut déposé pour ses crimes.

Il reçut cette Sentence avec une grandeur d'ame & une fermeté incroyable, il la confirma de son plein gré, & renonça volontairement à la Papauté, ajoûtant qu'il n'avoit jamais eu un seul jour de bien depuis son exaltation, & que bien loin de pretendre à l'être encore une fois, il assuroit, que quand on voudroit l'élire de nouveau, il n'y consentiroit jamais.

Soit que l'Empereur apprehendât que le Pape devenu libre ne protestât contre tout ce qu'il y avoit fait, & ce qu'on avoit ordonné contre lui à Constance, il commit le soin de sa garde à l'Electeur Palatin, qui le fit mettre à Hidelberg, & de-là à Manheim, où il fut prisonnier prés de quatre ans, avec d'autant moins d'agrément, qu'il n'avoit auprés de lui, que des Allemans qu'il n'entendoit point, & dont il ne pouvoit être entendu.

Jean XXIII. déposé il restoit encore deux Papes, Gregoire & Benoist;
18. le premier qui n'étoit plus reconnu que dans un coin de l'Italie, ceda * de plein

gré les droits qu'il pretendoit au Pontificat, & le Concile le fit le premier des Cardinaux, & Legat perpetuel de la Marche d'Anconne, dignité qu'il conserva jusques à sa mort, arrivée deux ans aprés. 1415.

Benoist ne fut pas si facile, ou plutôt il ne voulut jamais entendre parler de cession. Devenu seul Pape, il soûtenoit que le Concile qu'il traitoit d'assemblée de schismatiques maintenoit seul le schisme; qu'il n'avoit qu'à le reconnoître, & que toute l'Eglise alloit être réünie. L'Empereur qui fut jusques à Perpignan pour vaincre son opiniâtreté, ne le laissa que plus obtiné. Cependant l'Eglise retira un profit considerable de ce dernier refus, car tout le monde étant persuadé qu'il ne vouloit de paix, que celle qui s'accommoderoit à son ambition, le regarda comme le seul qui continuoit le schisme. L'Arragon, la Castille, la Navarre, l'Ecosse, les Comtez de Foix & d'Armagnac, qui étoient jusques alors demeurez dans son obedience, l'abandonnérent, reconnurent le Concile, & y envoyérent leurs deputez; ainsi il ne fut reconnu que dans son Château de Paniscole, & par un tres-petit nombre d'opiniâtres. 1416.

Le Concile voyant que la negocia-
1417. tion de l'Empereur avoit été inutile, dépo'a Benoist, comme on avoit déja fait à Pise, & ordonna qu'on procederoit à l'élection d'un Pape; afin qu'il plût à toutes les nations; on jugea à propos de tirer cinq députez de chacune des cinq* qui etoient au Conclave, & de joindre ces trente Electeurs aux vingt-quatre Cardinaux, qui étoient à Constance, & de les faire entrer pour cette fois seulement avec eux au Conclave, afin qu'ils donnassent leur voix, comme Cardinaux.

La Frãcoise, l'Italienne, l'Allemagne, l'Angloise, l'Espagnole.

Ces cinquante-quatre Electeurs étans entrez au Conclave élurent tous d'une voix *Othon Colonne* Cardinal Diacre, qui prit le nom de *Martin V.* en l'honneur du Saint, dont l'Eglise célebroit la Fête le jour de son exaltation. C'étoit un homme d'un tres-grand merite, & qui étoit d'une des plus illustres familles de l'Italie. Tout le monde témoigna de la joye de son élection; cependant la France, qui n'étoit pas contente de
1418. la déposition de Jean XXIII. ne le reconnut qu'aprés que sa Majesté eût été pleinement informée par ses Ambassadeurs, déja revenus du Concile, qu'il avoit été élu & proclamé sans aucune

violence, brigue ni opposition.

Ce Pape termina heureusement le 13. Concile, & congedia les Peres dans la 46. & derniere cession tenuë le 25. Avril 1418.

Tout le monde se persuadoit que l'Eglise alloit joüir d'une paix parfaite, 141 Baltassar Cossa, qui venoit de sortir de la prison de Manheim, ayant genereusement refusé de reprendre les marques Pontificales, comme de puissans ennemis le lui conseilloient, alla se jetter aux pieds de Martin, qui touché de l'infortune de ce grand homme, l'avoit fait Cardinal. Doyen du sacré College, & avoit voulu que dans toutes les céremonies publiques, il fut le plus prés de sa personne, & eut un siege plus élevé que le reste des Cardinaux. Tout le monde, dis-je, se promettoit une ferme paix, lors qu'un incident tout particulier fit renaître le schisme.

Jeanne II. Reine de Naples deshon- 14 norant son trône & sa famille, par une vie des plus licentieuses, s'attira la haine de tous ses sujets; ce qui donna lieu aux Partisans de la maison d'Anjou d'envoyer des députez à Loüis III. Duc d'Anjou, pour le prier de venir prendre possession d'un Royaume qui lui ap-

1420. partenoit, l'assurant que tout le monde étoit tellement indigné des déportemens de la Reine, qu'elle seroit abandonnée au moment qu'il parroîtroit avec des Troupes.

Il n'en falut pas davantage à ce jeune Prince, il mit une armée sur pied, entra dans le Royaume de Naples. Protegé par le Pape, il se voyoit à la
1421. veille de prendre la Reine, & de s'assurer de tous ses Etats. Dans cette extremité elle eut recours au Roi d'Aragon Alfonse V. dit le Grand, elle l'adopte pour son fils, & le declare son successeur. Ce Prince vole à son secours, la délivre; mais ayant voulu s'en assurer, elle en fut si outrée qu'elle cassa cette adoption, & en fit une seconde en faveur de Loüis III. Duc d'Anjou son ennemi.

1422. Durant tout ce different, le Roi d'Aragon avoit souvent sollicité le Pape de lui donner l'investiture du Royaume de Naples, & d'en priver la maison d'Anjou; mais rebuté, il avoit renouvellé le schisme; & Pierre de Luna, dit Benoist, se vit encore une fois reconnu dans l'Aragon; la Sardaigne & les autres pays soûmis au Roy Alfonse.

1423. Cet Antipape ne survêcut pas long-

tems à ce renouvellement de son autorité, il mourut dans son Château de Paniscole, âgé de prés de quatre-vingt-dix ans. 1423.

C'étoit un homme d'une vertu rigide, & auquel les Ecrivains, qui n'ont pris de parti que celui de la verité, n'ont trouvé à redire que son opiniâtreté à soûtenir le schisme. Son corps qui est demeuré assez long-tems incorruptible, & qui est, dit-on, encore entier, a donné lieu à des jugemens qui lui sont tres-avantageux.

Soit que sa mort ait été un effet du poison, comme on l'a dit, ou qu'elle ait été naturelle, il est certain que ce Pape commanda en mourant aux deux Cardinaux qui étoient prés de sa personne de lui choisir un successeur.

S'étans renfermez dans un espece de Conclave par l'ordre d'Alfonse Roi d'Aragon, qui vouloit avoir dequoi faire peur aux Papes, ils élurent *Gilles Muguos* Gentilhomme Aragonois, Chanoine de Barcelone & Docteur en Droit. Il avoit de la pieté & de l'Esprit & refusa long-tems cette dignité chimerique, ne pouvant néeanmoins tenir contre les menaces d'Alfonse, il prit la Thiare, & le nom de *Clement VIII.*

—— Le Pape qui craignoit qu'Alfonse ne
1424. fit reconnoître cette Idole dans ses Etats, & ne replongeât l'Eglise dans une nouvelle division, luy envoya le Cardi-
1425. nal de Foix en qualité de Legat.
1426. Ce Cardinal qui étoit parent du Roi,
1427. & frere du Comte de Foix, agit si efficacement durant sa negociation qui
1428. durant cinq ans, que le Roi rendu raisonnable, commanda au bon-homme de Mugnos de renoncer à la Papauté,
—— ce qu'il fit avec joye & beaucoup de cé-
1429. remonies le 16. Juillet de l'an 1429

Comme elles ont quelque chose de particulier, je n'ai pas cru devoir les omettre.

Clement s'étant rendu à une salle preparée pour cette grande action, monta sur un Trône fort élevé, & là revêtu de tous les ornemens Pontificaux & la Thiare en tête, ayant auprés de lui ses trois Cardinaux, plus bas les Commissaires du Roi d'Arragon, qu'il traitoit d'Ambassadeurs, & des officiers semblables à ceux qui assistent les Papes dans les grandes cerémonies. Il commença par un acte de suprême puissance.

Il revoqua toutes les Sentences d'excommunication, que lui ou Benoist son predecesseur avoient lancées contre tous

ceux

ceux qui avoient refusé de leur obéir. Puis fit un discours assez pathetique sur l'action qu'il alloit faire, & protesta qu'il l'auroit faite il y avoit long-tems s'il avoit été libre. Il finit par une démission volontaire, assurant les Cardinaux que le Saint Siege étoit vacquant, & qu'ils pouvoient proceder librement & canoniquement à une élection. 1429.

Il descendit ensuite de son Trône, sortit de la salle, y rentra quelques momens aprés en habit de simple Prêtre, & pria instamment les Cardinaux de pourvoir l'Eglise d'un bon Pasteur.

Ils se rendirent avec beaucoup de cerémonie dans un espece de Conclave, & y élurent d'une commune voix Othon Colonne, nommé dans son obedience Martin V. Ils se deposérent quelques jours aprés entre les mains du Legat, & Gilles Mugnos alla prendre possession de l'Evêché de Mayorque, que le Pape lui avoit donné.

Ainsi finit un schisme qui avoit duré prés de 51. an sous les Papes ou Antipapes, qu'on peut voir à la table suivante.

Papes séans à Rome.

URBAIN VI. appellé *Barthelemy de Prignan*, élu le 8. Avril 1378. mourut le 16. Septembre 1389. aprés un Pontificat de 16 ans.

BONIFACE IX. Nommé *Pierre Thomacelli*. élu le 2. Novembre 1389. mourut le 7 Octobre 1404. a iés quatorze ans onze mois de Pontificat.

INNOCENT VII. *Cosme Meliorati* élu le 17 Octobre 1404. mourut le VI. Novembre 1406. aprés deux ans & vingt-deux jours de Pontificat

GREGOIRE XII. *Ange Corrare* lui succeda le 30 Novembre 1406. fut deposé au Concile de Pise le 5. Juin 1409. aprés deux ans six mois, & cinq jours de Pontificat. Il fut néanmoins reconnu d'une partie de l'Italie, & de l'Allemagne, jusques au 15 Juin 1415. qu'il renonça à la Papauté.

ALEXANDRE V. *Pierre Philargi* élu au Concile de Pise le 16 Juin 1409. fut Pape dix mois & huit jours, & mourut le 3 Mai 1410.

JEAN XXIII. *Baltassar Cossa* lui succeda le 17 Mai, fut deposé au Concile de Constance le 29 Mai 1415. aprés cinq ans de Pontificat.

Le Siege vacque prés de deux ans, & toute l'autorité reside dans le Concile assemblé.

MARTIN V. *Othon Colonne* élu à Constance [...]ziéme Novembre 1417. Ce fut par ses soins [...] Gilles Mugnos deposa la Thiare.

Papes, ou Anti-Papes Séans à Avignon, ou à Paniſcole.

CLEMENT VII. cru Anti-Pape, *Robert* Comte de *Geneve*, élu le 20. Septembre 1378. mourut le 16 Septembre 1394. & tint le Siege ſeize ans.

BENOIST XIII. Anti-Pape, *Pierre de Luna*, élu le vingt-deux Septembre 1394. Deposé à Piſe le 5 Juin 1409. à Conſtance le 26 Juillet 1417. mourut en 1423. aprés avoir tenu le Siege, ou Pape douteux, ou Anti-Pape prés de 30 ans.

CLEMENT VIII. Anti-Pape, *Gilles Mugnos*, élu malgré lui en 1423. ceda ſa vaine Papauté le vingt-ſeptiéme jour de Juillet de l'an 1429.

Nous allons reprendre la Chronologie que l'Hiſtoire du Schiſme nous avoit fait interrompre.

1408.

HISTOIRE DU MARÊCHAL DE BOUCICAUT,

LIVRE V.

Le Marêchal s'embarque pour la Provence, defait des Corsaires d'Affriques, revient à Gennes. Découvre la conspiration de Dom Gabriel, & le fait mourir. Les Princes d'Italie recherchent son amitié, il bat Francisque, reçoit pour le Roi l'hommage du Duc de Milan, & du Comte de Pavie. Revolution de Gennes, le Marquis de Montferrat y est reçu, les François en sont chassez. Boucicaut demande en vain du secours au Roi, passe en Savoye, & se joint à son Duc pour faire la guerre au Marquis de Montferrat. Il revient en France, tient le parti du Bourguignon contre la maison d'Orleans, & se trouve au combat du Puiset. Perd la Marêchale sa femme, est fait Gouverneur de Guyenne & de Languedoc, & ensuite General de l'Armée du Roi en Normandie. Siege & prise de Harfleur. Marche de l'Armée Angloise. Bataille d'Azincour; le Marêchal y est pris & mené en Angleterre. Ses vertus Chretiennes & Civiles. Sa mort & son Epitaphe.

Peu de tems aprés la fuite de Benoist, & la convocation du Concile de Pise, le gouverneur de Gennes avoit

fait un voyage en Provence, ſur la galere qui ſervoit d'ordinaire à la garde du port. Averti ſur ſa route que quatre galeres de Corſaires Mores paroiſſoient, il avoit aſſemblé un conſeil, dans lequel il fut reſolu que comme il étoit tard, il falloit relâcher à Porto Morice, & détacher une chaloupe pour aller à la découvere, & qu'en cas qu'il fallut combattre le lendemain, le gouverneur reſteroit à terre, pour ne ſe point commetre avec ces pirates. 1408.

Le Marêchal approuva toutes ces reſolutions, mais il proteſta en même tems qu'il ne ſortiroit point de ſon bord la Chaloupe éant revenuë ſur le minuit, rapporta que ces Corſaires étoient à l'ancre prés de Roquebrune. Sur cet avis on reſolut de les attaquer. Les Officiers eurent beau repreſenter au Marêchal leur inégalité, il leur répondit que s'il s'étoit autrefois donné la peine d'aller chercher les Muſulmans juſques dans leurs Ports, il ne devoit pas les laiſſer paſſer dans ſon voiſinage ſans leur rendre viſite.

Cette reſolution priſe Boucicaut partagea ſon monde en trois petits corps, il n'avoit que cinquante Archers & quelques Officiers. Il ſe reſerva la Poupe,

Choleton, ,Montpesat, Toloigni 1. Ca-
1408. stagne, 2. & Panson 3. Ces deux der-
1. *Gil-* niers Gennois, & plusieurs autres Gen-
laume. tils-hommes voulurent combattre à ses
2. *Pier-* côtez Doni qui commandoit à la Prouë,
re. avoit sous lui Mace de Rochebaron,
3. *Tho-* les Batards de Varennes & d'Auberons
mas. Loüis de Milli qui étoit le long des Bans, étoit aussi accompagné de bon nombre d'Officiers.

Le Soleil fut à peine levé, que la Chiourme prit les rames pour aller à ces Pirates, qu'on trouva sur le soir à la rade de Villefranche. La veuë du Pavillon de Boucicaut leur donna de la crainte ; ils voulurent fuir ; mais chaudement poursuivis ils se virent dans la necessité de combattre , Ils vinrent à la charge avec beaucoup de resolution, mais ils reconnurent bien-tost que leur valeur n'apporochoit pas de celle des François ; ils se battirent en retraite toute la nuit & le jour suivant qu'ils se mirent à couvert sous la petite Isle de Brigançon. Ils en partirent quelques heures avant le jour, & profitant du vent favorable, s'enfuirent à voiles & à rames vers la Barbarie. Quelques esclaves Chrêtiens qui s'étoient sauvez des mains des Mores dans la chaleur du

combat, rapportérent que ces Infidelles avoient perdu plus de quatre cens hommes. 1408.

Boucicaut, qui dans ce long & sanglant combat n'avoit eu que dix neuf personnes hors de combat, continua sa route. Il arriva heureusement à Toulon, Louis second du nom Duc d'Anjou, Comte de Provence, & Roi titulaire de Naples & de Sicile, étoit pour lors dans cette Ville. Boucicaut l'étant allé saluer, en fut reçu avec tous les témoignages possibles de bonté, d'estime, & d'amitié : Il possedoit plusieurs Seigneuries en Provence qui relevoient de ce Prince à cause de son Comté, & il lui en avoit rendu hommage dés l'an 1406. Le Maréchal fut en suite à Marrargues trouver la Maréchale son épouse, fit quelque sejour avec elle, puis retourna dans son Gouvernement, où sa presence n'étoit pas inutile, & où il ne fut pas long-tems sans trouver de nouveaux sujets d'exercer son zele pour le service du Roi.

Pertuns, Merarques, Pelissant & les Pennes.

Dom Gabriel Marie ci-devant Comte de Pise conjura sa perte. Il lui avoit néanmoins des obligations infinies, car sans parler des services importans qu'il lui avoit rendu dans l'affaire de Pise, il

1408. l'avoit cent fois assisté de sa propre bourse, & lui servoit encore de Protecteur.

Cet ingrat & perfide Comte s'étoit retiré auprés des Princes ses freres, * aprés la vente de son Comté. Jamais un frere naturel ne fut reçu avec de si grands témoignages d'amitié & de confiance, & jamais homme n'agit plus mal ; car sans penser à ce qu'il devoit à son honneur, & à des Princes si obligeans, il débaucha leurs Sujets, alluma la guerre dans le cœur de leurs Etats, & se saisit de la Citadelle de Milan. Comme il n'avoit consulté que son ambition & sa temerité, il se vit bien-tost forcé de se rendre à la discretion des deux freres qui furent encore assez bons pour lui pardonner, à condition qu'il se retireroit dans la ville d'Ast qui appartenoit au Duc d'Orleans qui l'avoit eu en dotte lors de son mariage avec *Valentine*, fille aînée de Galeas Duc de Milan, pere des deux Princes & du Comte.

* *Jean Duc de Milan. Philippes Comte de Pavie.*

Bien que le perfide D. Gabriel se fût engagé par serment à l'execution de ce Traité ; il ne fut pas plûtost libre, qu'au lieu de prendre le chemin d'Ast, il fut trouver le Capitaine Francisque dont nous avons déja parlé. Ce Francisque étoit

étoit brave & entreprenant, mais si peu raisonnable, qu'on le surnommoit *le Fleau de la Lombardie, & l'ennemi de Dieu & des hommes* : Il n'échapoit aucune occasion de persecuter les Princes de Milan, sur lesquels il venoit d'usurper la ville d'Alexandrie. 1408

Dom Gabriel fit conjointement avec ce Tiran tout le mal qu'il put aux pauvres Milanois pendant un an ; & ce fut durant ce tems que ces deux scelerats formérent le dessein de s'emparer de Gennes, & de s'y affermir par la mort du Marêchal, & de tous les François.

Le Comte se chargea de l'execution de ce grand crime, & pour y réussir avec plus de facilité, il pria le Gouverneur de lui promettre de se rendre à Gennes, sous pretexte d'y prendre des mesures pour se faire payer du reste de la somme dont ils étoient covenus pour la vente de son Comté. Boucicaut lui accorda cette permission de bonne grace, & lui envoya un passeport. Poussant sa generosité plus loin, il le reçut parfaitement bien, lui donna un appartement dans son Palais, & le défraya lui & sa suite pendant six mois qu'il fut à Gennes.

Tant de bontez auroient gagné tout

1408. autre que D. Gabriel, mais cet ingrat bien loin d'en être touché, ménagea pendant ces six mois toutes les occasions de faire éclore son pernicieux dessein. Il vit les Bourgeois de Gennes qui étoient encore attachez au parti Gibelin, & fit venir de la Toscane huit cens cavaliers, à dessein, disoit-il, de les faire entrer dans le Milanois.

Tout paroissant disposé le mieux du monde pour réussir avec facilité, un foible incident rompit toutes les mesures des conjurez. Le Maréchal faisoit assieger le Château de Cromolin, duquel Thomas de Malespine (homme puissant, mais factieux & partisan de Francisque & de D. Gabriel) venoit de s'emparer sur la Republique. Un Officier des Assiegeans vit par hazard Malespine sur le haut des murailles, il lui fit signe qu'il vouloit lui parler. S'étant avancé, il lui représenta le péril qu'il couroit de se voir couper la tête *, & le pria comme son ami de l'éviter, & de recourir à la clemence du Gouverneur. Ce discours irrita tellement ce Rebelle, que tout ému, & sans songer à ce qu'il disoit, il repartit à cet Officier qu'on le verroit bien-tost se promener dans les *Changes*.

* *Dans la place publique de Gennes*

Ces paroles donnérent lieu de soupçonner quelque conjuration, on ne crût point qu'un homme d'experience se fut exprimé d'une maniere si forte, s'il n'avoit été soustenu par un puissant parti. 1408

Ces soupçons firent qu'on prit des mesures pour s'en éclaircir. Bien que le Marêchal eût cru d'abord que Gabriel étoit seul capable d'un coup de cette nature, il ne lui en témoigna rien, & se contenta de le faire observer, & d'envoyer des gens affidez sur toutes les avenuës de Gennes pour essayer de surprendre quelques espions, ou des lettres des conjurez. Quatre cavaliers qu'on avoit postez sur une route écartée, en virent sortir un de la Ville, qui affectoit de prendre les chemins les plus détournez. Ils coururent à lui l'épée à la main, & lui ayant coupé chemin & pris par derriere, lui crierent qu'il s'arretât, ou qu'il étoit mort, & qu'ils le reconnoissoient pour un des domestiques de D. Gabriel, ami du Gouverneur, qu'ils haïssoient à mort, & qu'ils regardoient comme la seule cause de tous leurs malheurs.

Cet homme glacé de peur crut qu'il ne pouvoit se tirer des mains de ces cavaliers qu'il prenoit pour des banis, qu'en

leur faiſant part du ſecret. Il leur fit le
1480. détail de la conſpiration, leur dit qu'il alloit porter les lettres de D. Gabriel à Franciſque, & qu'elles étoient cachées entre les ſemelles de ſes bottes.

Les gens du Marêchal qui n'en demandoient pas davantage, remenérent ſecretement ce courier dans la ville, le firent entrer par une autre porte, & le preſentérent à leur Maître, qui l'ayant interrogé & déchifré ſes lettres, ne douta plus que Dom Gabriel ne fût l'auteur de la conſpiration. Il le fit arrêter ſur le champ, & lui donna pour Iuges les Magiſtrats de Gennes, qui paſſoient pour les plus integres & les plus habiles. Ces Meſſieurs travaillérent inceſſamment à l'inſtruction du procés. Le criminel fut interrogé, on lui confronta les témoins, & le courier; tous lui ſoûtinrent, & il avoüa lui-même que Franciſque devoit ſe preſenter aux portes de Gennes avec trois mille chevaux, & deux mille hommes de pied, & qu'au moment de ſon arrivée il auroit fait crier dans la ville, *vive le parti Gibellin*; que feignant de marcher avec ces huit cens hommes venus de la Toſcane contre Franciſque, il lui auroit ouvert une

porte, & qu'en cas que les Gibellins
se fussent declarez pour eux, ils au- 1408.
roient été en état de massacrer le Gouverneur & tous les François, que si ces Messieurs étoient restez chez eux, il leur auroit du moins été facile de piller la ville & de se retirer.

Ce mal-heureux Prince ayant, pour ainsi dire, donné l'arrest de sa mort par l'aveu d'un si grand crime, eut la tête tranchée dans la grande place de Gennes.

Cette conspiration qui devoit, selon toutes les apparences, faire perir Boucicaut, ne servit qu'à le rendre plus puissant & plus redouté, & à le faire rechercher par une partie des Princes Italiens, qui ne voyoient rien capable de les garentir de la tirannie de Francisque, que la valeur & la bonne fortune du Gouverneur de Gennes.

Jean Marie Duc de Milan, & Philip- 1409.
pe Comte de Pavie son frere, recherchérent son amitié, il la leur accorda, & fit si bien par ses conseils, qu'ils envoyérent des Ambassadeurs à la Cour de France, prier Sa Majesté tres-Chrêtienne de les prendre sous sa protection, de les recevoir au nombre de ses Sujets, & de leur envoyer quelque personne d'au-

torité avec laquelle ils pûssent traiter,
1409. & entre les mains de qui ils pretassent serment de fidelité.

Le Roi reçut les lettres de ces Princes avec beaucoup de joye, & regarda la protection qu'ils lui demandoient comme un incident qui relevoit beaucoup la gloire de son regne. Il remit toute la conduite de cette affaire aux soins du Marêchal, auquel il envoya mille hommes d'armes commandez par Raoul de Gaucour, pour s'en servir à humilier Francisque. Il incorpora ces nouvelles troupes aux siennes, pourvût à leur subsistance pendant le reste de la campagne, & aprés avoir donné les ordres qu'il crut necessaires pour la conservation de Gennes, il partit pour le Milanois sur la fin de Juillet. Il signala son entrée dans ce païs par la prise de Tortone, qui s'étoit revoltée contre le Comte de Pavie son Souverain. Cette conqueste fut suivie de celle de Plaisance, où le Marêchal laissa une puissante garnison. Ayant joint sous les murailles de cette ville les troupes des Seignenrs de Lodi, de Creme & de Cremone, il passa le Po. Le Comte de Pavie le vint recevoir aux bords de ce Fleuve, suivi de la plus leste Noblesse de son Comté, & le con-

duisit dans sa ville Capitale, où il prêta le serment de fidelité entre ses mains, 1409.
au Roi de France & à ses successeurs, ausquels il soûmit sa personne, celle de ses Successeurs & ses Etats.

Aprés cette action le Marêchal prit la route de Milan, le Duc de cette ville le vint recevoir jusques à une Abbaye * qui en est éloignée de demie lieuë, Ils firent une entrée solemnelle dans Milan, precedez d'un concert de voix & d'instrumens, & aux acclamations de tout le peuple. Tant de marques d'affection n'empêchérent pas le Marêchal de prendre ses suretez contre ces Citadins, dont la fidélité lui étoit suspecte; il posta ses troupes dans toutes les places publiques de leur ville, & commanda la Faye pour veiller à tout.

* Clairval.

Ces ordres donnez le Marêchal s'engagea dans les ruës, & s'y fit rendre par tout les honneurs dûs au Roi, qu'il representoit. Il termina ce jour par *l'accolée* qu'il donna aux Seigneurs de Creme, de Cremone, & de Lodi qui se tinrent fort honorez d'avoir été faits Chevaliers de sa main.

Le Duc de Milan voulant rendre la ceremonie de son hommage plus auguste, choisit pour le faire la place pu-

blique ; il la fit entourer de barriere, 1409. & tendre de riches tapisseries relevées d'or & de soye, il fit élever au milieu un grand Theatre, & sur ce Theatre, (qui étoit couvert de tapis de pied d'un grand prix) un Trône magnifique. Le jour marqué pour cette action étant arrivé, le Duc de Milan & le Comte de Pavie son frere, suivis des principaux Officiers de l'armée Françoise, & de la plus haute Noblesse du Milanois, conduisirent Boucicaut à ce Theatre. L'habit de ce Marêchal qui brilloit de pierreries, & son épée qui étoit des plus riches, ajoutoient, ce me semble, quelque chose à son air majestueux. Il se mit sur ce Trône, tenant en main un Sceptre d'or, qui marquoit assez qu'il representoit un grand Monarque.

1409. Le Duc s'approcha du Trône dans une posture humiliée, appella le Marêchal par son nom d'une voix haute & intelligible, lui *soûmit*, en qualité de Procureur du Roi, commis à cet effet, *sa personne & ses Etats, pour être par lui gardez & défendus*, & lui prêta ensuite serment de fidelité. Le Marêchal le reçut au nom du Roi, & promit à ce Prince, au même nom de le défendre, & de le secourir contre tous ses ennemis, & de lui entretenir des garnisons Fran-

çoises dans toutes ses Places.

Cela fait on dressa le Traité, par lequel le Duc de Milan & le Comte de Pavie son frere, se donnoient eux & leurs Etats à la France. Voici les principaux articles. 1409.

I. Que l'on garderoit la Justice en toutes choses.

II. Que l'on conserveroit les particuliers dans tous leurs droits & leurs privileges legitimes.

III. Que l'on défendroit sous de grandes peines à toutes personnes de quelque condition qu'ils fussent de se traiter de Guelfes & de Gibellins.

IV. Que toutes les Ordonnances faites, soit pour la police, ou la guerre, entre le Duc de Milan, les Magistrats & Communautez de son Duché, demeureroient dans leur force, sans qu'il fut permis d'y rien changer ni alterer.

Le Marquis de Montferrat, Francisque, & les autres petits Tirans de la Lombardie, regardérent la protection que Sa Majesté donnoit aux deux Princes, comme le coup qui alloit les accabler. Ils assemblérent au plutost quatorze cens hommes d'armes, & deux mille bandits, entrérent dans la riviere de Gennes, y firent des conquêtes avec

une rapidité qu'ils ne s'étoient pas pro-
1409. mise. Les *Spinola* & les *Doria* chefs des Gibellins Genois, personnes riches & puissantes, & que le Maréchal tenoit dans la soumission, parce qu'il connoissoit leur humeur, se laissérent gagner, s'assurérent de tous ceux qui conservoient encore quelque attache pour ce parti, & se rendirent maîtres d'une des portes de Gennes, & mandérent aux ennemis de s'avancer.

Le menu peuple qui ne respiroit à son ordinaire que quelque changement, surpassa l'attente des Conjurez, & commença de faire des assemblées tumultueuses. *Choleton* Seigneur Auvergnat, & que le Maréchal avoit laissé dans Gennes pour commander en son absence, tâcha d'arrêter cette sedition par ses remontrances. Il assembla les principaux de Gennes, leur fit un tableau de l'état pitoyable où leur Republique étoit reduite quand le Maréchal commença de les gouverner, & de l'état florissant auquel elle se voyoit par les soins de ce grand homme. Il leur representa, dis-je, avec tant de force les grandes obligations qu'ils avoient à la France & au Maréchal, que tous lui firent de nouvelles protestations d'o-

beïſſance & de fidelité.

Il s'en retournoit au Palais, ſûr que la ſedition étoit appaiſée, quand un Capitaine * des ſeditieux, ſuivi d'une groſſe troupe de gens comme lui, l'attaqua & l'aſſaſſina au milieu de la ruë. La populace accouruë au bruit qui ſe fit lors de l'attaque, encherit ſur l'attentat de ce malheureux, & mit le corps de ce Gentilhomme en pieces. 1409.

* *Iean Turlet.*

Les Chefs de la faction profitans de ce deſordre, aſſemblérent le peuple dans la grande place, traitérent de tiranie tout ce que le Gouverneur avoit fait pour eux, décriérent juſques à ſes plus belles actions, & animérent ſi fort cette populace, qu'elle cria d'une commune voix, *il faut ſecoüer leur joug, & étancher dans leur ſang leur ſoif inſatiable de ſe remplir de nos biens.*

Les mêmes Chefs loüerent hautement la valeur du Marquis de Montferrat qui venoit de leur amener du ſecours, & ſçurent ſi bien repreſenter, qu'ils n'auroient rien à craindre ſous ſa protection, que le peuple l'élut d'une commune voix pour ſon Gouverneur, & alla faire les preparatifs de ſon entrée. Elle fut magnifique, & accompagnée de cris de *vive la liberté & le peuple.* Le

1409. Marquis conduit au Palais, les conjurez coururent aux maisons des François, tuérent les uns, & coupérent les oreilles, ou crevérent les yeux aux autres. Aprés quoi, ils attaquérent la principale Citadelle avec tant de furie, que la garnison fut obligée de capituler, & sortit le bâton blanc à la main.

Il ne seroit pas facile d'exprimer jusques à quel point la nouvelle de cette revolution surprit le Marêchal, il accourut dans l'Etat de Gennes, & alla camper au Château de Gani, où la Faye s'étoit jetté, il attendit pendant un mois les troupes qu'il avoit demandées au Roi, afin d'être en état de mettre les mutins au devoir. Il fut pendant ce tems battre Francisque, qui assiegeoit le Château de la Noue, où Savigné Gentilhomme du Dauphiné commandoit. Mais il eut beau presser le secours, s'engager d'en faire la dépense, & promettre de reprendre Gennes en peu de tems. Il n'en reçut point, la maladie du Roi qui augmentoit tous les jours, la jalousie des Princes du Sang, les partis qu'ils formoient dans le cœur du Royaume, forcérent la Cour d'abandonner Gennes, & le Marêchal de sortir d'un Etat qu'il avoit gouverné prés de neuf

ans avec beaucoup d'honneur.

Il reprit la route de France avec ses troupes, & se rendit en Savoye. Le Duc de cette Province étant dans la disposition d'attaquer le Montferrat, il le joignit, & entra dans le païs de ce Marquis, & vangea sa perfidie par les frequentes défaites de ses troupes, & la prise d'un grand nombre de places, dont le Duc de Savoye demeura en possession, 1409.

Tout ce qui reconnoissoit en Italie l'autorité du Roi, imita la révolution de Gennes, le Duc de Milan & le Comte de Pavie cessérent d'être François, & renoncérent à la protection de Sa Majesté, qu'ils avoient recherchée avec tant d'empressement. Les Gouverneurs François qui étoient dans Livourne, & dans les autres places de l'Etat de Gennes, s'accommodérent au tems, & traitérent avec les ennemis pour la reddition de leurs places.

Boucicaut étoit déja arrivé en Cour lors de ces dernieres marques de l'infidelité Italienne, ou plutost de son aversion pour la Domination étrangere : Il y trouva tout dans une étrange confusion, le Roi malade, la Reine, le Duc de Bourgogne, le jeune Duc d'Orleans, 1410.

& les autres Princes étoient à la tête de
1410. chacun un parti.

Pour bien entendre le sujet de cette division, il faut remarquer que Philippe le Hardi Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, d'Artois, de Hollande, de Zelande, &c. & le plus puissant de tous les Princes du Sang étoit mort dés l'an 1404. laissant trois fils, Jean qui lui succeda à son Duché & à ses autres Etats, Antoine Duc de Brabant & Philippes Duc de Nevers. Jean de qui nous avons déja parlé au sujet du voyage d'Hongrie, étoit aussi Prince Broüillon, d'une ambition démesurée. N'ayant pû ruiner l'autorité du Duc d'Orleans frere unique du Roi, il le fit poignarder * au
Le 23. Novembre. milieu de Paris, & se retira dans ses Etats de Flandres. Il en sortit l'année
1407. suivante à la tête d'une armée victorieuse, revint à la Cour prendre l'épée à la main l'abolition de ce grand crime. Ce procedé choqua tout le monde, & porta Sa Majesté à donner un Arrest sanglant contre ce Prince, qui revint bien-tost suivi de la même armée, en
Jean, querir une seconde, saluer le Roi, faire
1409. sa paix avec le Duc d'Orleans *, & ma-
Jean. rier Catherine sa fille au Dauphin *.

Ce mariage le rendit tout-puissant à

la Cour, il s'empara de l'autorité, & en fit si peu de part aux Ducs d'Orleans, de Berri & de Bourbon, qu'ils se liguérent contre lui, & prirent les armes, qu'ils mirent bas la même année, en execution du traité de paix de Vincestre. 1411.

La détention du Sire de Croi, Sujet du Duc de Bourgogne, arrêté par le Duc d'Orleans, fit recommencer la guerre.

Le Bourguignon qui avoit le Roi & le Dauphin dans son parti, se servoit de leur autorité pour ruiner ses ennemis particuliers.

Le Marêchal de Boucicaut se mit peu en peine de penetrer ses desseins, il considera seulement que le Roi le favorisoit, s'en fut assez pour l'attacher à son parti, ou pour parler juste, il ne regarda point ce Duc comme le chef d'un parti, mais comme une personne qui employoit ses forces & ses soins pour rétablir l'autorité Royale presque anéantie. Les Princes liguez se mirent les premiers en campagne, & aprés quelques legeres entreprises se retirérent dans les terres de leurs Domaines, & se tinrent sur la défensive.

Sa Majesté sortit de Paris à la tête d'une grande armée, & s'avança vers Or-

leans. L'avantgarde étoit commandée
1411. par le Comte de la Marche*, & le Ma-
rêchal de Boucicaut. Aprés quelques
jours elle arriva au Puiset, ce Comte y
prit son quartier, & le Marêchal cam-
pa dans le voisinage. Les Seigneurs de
Barbazan * & de Gaucour qui comman-
doient dans l'armée des Princes, vin-
rent au point du jour attaquer ce Com-
te, lui tuérent quatre cens hommes, le
firent prisonnier & l'envoyérent à Or-
leans. Boucicaut qui étoit toûjours sur
ses gardes fut aux ennemis, & bien
qu'il fit encore si obscur qu'on avoit
peine à se reconnoître, il les chargea
avec tant de vigueur qu'il les battit &
les obligea de se sauver avec perte
dans la forest d'Orleans. Je ne dis rien
de ce qui se passa jusques à la conclu-
sion de la paix, qui fut signée au camp
devant Bourges le 15. Juillet 1412. par-
1412. ce qu'il ne paroit pas que nôtre Marê-
chal y ait rien fait de particulier.

Les petits vouloient se conformer à l'exemple des Grands, & les Provinces éloignées avoient plusieurs petits tyrans, qui au mepris de l'autorité Royale, lors peu considerée, ne pensoient qu'à s'agrandir, ou à vivre au dépens du Laboureur. Sa Majesté mit des ar-

mées

* Jacques de Bourbon II.

* Arnaud, Guillaume Raoul.

mées sur pied, pour apprendre à ces Messieurs qu'ils n'étoient que des Sujets. Boucicaut fut envoyé au delà de la Garonne, où il remit au devoir le Comte d'Armagnac * & le Sire d'Albret*. Cette expedition achevée il repasse la Garonne & la Loire, & par les ordres du Roy se mit aux trousses d'un gros parti de voleurs composé de scelerats de diverses nations, tous bannis ou en fuite pour leurs crimes; parmi lesquels quantité de fils naturels de grands Seigneurs s'étoient retirez. Polifer, Radingue & Philippes de l'Espine commandoient ces voleurs, qui depuis quelques années désoloient les citoyens de Chartres & d'Orleans. 413.

Bertrand

Iacques.

Le Maréchal ayant joint cette canaille au bourg de Cloye*, lors qu'elle ne s'attendoit à rien moins, la trouva en desordre, & elle n'auroit pas eu le loisir de prendre les armes, si deux hommes de ce parti qui étoient à Bonneval, n'eussent pris les devans pour les avertir qu'on venoit l'attaquer. Boucicaut, dis-je, chargea vivement ces scelerats qui se défendirent d'abord assez bien, mais voyant que les paisans d'alentour accouroient de toutes parts pour les enveloper, ils lachérent le

Entre Chartres & Vendôme.

1413. pied, & s'enfuirent comme ils pûrent, une partie gagna le bois prochain, on les y poursuivit, les autres s'enfuirent du côté du Loir, & perirent presque tous dans cette riviere qu'ils vouloient passer à la nage. Philippes de l'Epine fut du nombre, on en prit prés de cent, entr'autres Poliser & Radingue le dernier, qui fut pendu à Paris avec trente-sept de ses compagnons, & le reste fut precipité dans la Seine.

Le Maréchal de Boucicaut n'avoit pas été jusques alors sans disgraces. Sa prise par les Turcs, la mort de son fils unique & la revolte de Gennes étoient des coups sensibles. Ils firent cependant, moins d'impression sur son cœur, que la mort de la Marêchale son épouse, arrivée vers l'àn mil 4 cens treize. Comme ils avoient vêcu prés de vingt années dans une union des plus parfaites. Le Maréchal eut besoin de toute sa resignation aux ordres de la Providence pour ne pas succomber à la douleur qu'il ressentit de cette grande perte. Cette douleur étoit d'autant plus juste, qu'il perdit une épouse des plus accomplies, & qui avoit pour lui toute la tendresse possible. Elle lui en laissa des marques même en mourant qui passérent au delà

dû tombeau. Elle lui confirma par son Testament le droit de l'usufruit du Vi- 1414.
comté de Turenne, de la Comté de Beaufort, des Baronnies de Baussol de Fay, & de plusieurs autres terres, à condition que toutes ces terres retourneroient aprés son decés à Leonor de Turenne Comtesse de Vertus sa tante. Elle avoit eu un fils qui reçut au batême le nom de Jean, & qui étoit mort quelques jours auparavant elle.

La maladie du Roi n'étoit pas continuelle, il avoit souvent de tres-bons 1414.
intervales, pendant lesquels il avoit le jugement tres-sain. Ce fut dans ces intervales que ce Prince reconnoissans, fit de serieuses reflexions aux services importans que le Marêchal lui avoit rendu; il voulut l'en recompenser, & lui marqua en même tems qu'il avoit toute confiance en lui. Il lui donna par un même brevet le Gouvernement du Languedoc & de la Guienne. Ce grand homme se comporta dans ces deux Provinces d'une maniere qui répondit parfaitement bien à la haute estime qu'on avoit de lui.

Les Anglois ennemis jurez de la Fran- 1415.
ce ne croyans pas qu'il fut de leur politique de ne point profiter des desordre de

la France, presserent leur Roy * d'y porter la guerre. Il falloit un pretexte, les pretensions de ce Monarque en fournirent un. Il envoya des Ambassadeurs extraordinaires à Charles VI. lui demander en mariage Catherine de France sa fille, & la Duché de Guiennne & la Comté de Ponthieu en toute Souveraineté. Comme le Roi faisoit alors le siege d'Arras; & qu'il ne pensoit qu'aux moyens de punir le Duc de Bourgogne qui avoit perdu ses bonnes graces. Le voyage de ces Ambassadeurs fut inutile, mais la premiere paix d'Arras ayant été concluë quelques jours aprés, on chercha tout de bon les moyens d'en faire une avec l'Anglois, ou du moins de retarder son voyage.

1415. Henry IV.

Le Comte de Vendôme, 1. l'Archevêque de Bourges Evêque de Lisieux 2. & le Baron d'Yvri 3. passérent en Angleterre en qualité d'Ambassadeurs. Comme l'on ne respiroit que la guerre en ce païs on ne les écouta pas.

1. Louis de Bourbon.
2. Guillaume de Boistalier.
3. pierre Fresnel.

Ils étoient à peine partis, que Henry qui faisoit depuis long-tems de grands preparatifs pour cette guerre, embarqua ses troupes, & vint moüiller à la rade de Harfleur. Il forma le siege de cette ville qui étoit forte pour ce tems-

la, ce qui servoit de retraite aux Armateurs François. Il employa pour la prendre certaines machines à lancer des pierres, qui jettoient des meules de moulin entieres dans la ville. Comme je ne fais pas l'Histoire de ce siege, je me contenterai de dire que Harfleur arrêta trente-sept jours les chefs de l'armée Angloise, & qu'elle fut forcée aprés un combat de trois heures. 1415.

Les Seigneurs d'Etouteville, de Martel, de Braquemont, d'Hermonville, de la Heuse, de Breauté, & deux cens autres Gentilshommes se firent une reputation immortelle à la défense de cette place.

Le Marêchal de Boucicaut, que Sa Majesté avoit rappellé de ses Gouvernemens, & qu'elle avoit fait General des troupes de Normandie, se logea dans Lislebonne avec quinze cens hommes d'armes.

Le Connêtable * se posta dans Caudebec à la tête d'un pareil nombre. Tous deux trop foibles pour forcer les assiegeans dans leurs lignes, se contentérent de les harceler par de frequentes attaques, & de les empêcher de faire des courses dans le païs.

Cependant le Roi se donnoit tous les

* Charles d'Albret.

mouvemens que sa santé lui pouvoit
1415. permettre pour former au plutost une armée capable de renvoyer l'Anglois dans son Isle. Il fit tant de diligence, qu'il se vit en fort peu de tems vingt mille chevaux & soixante mille hommes de pied.

L'Anglois qui n'avoit que six mille Chevaliers & vingt-quatre mille hommes d'Infanterie, lâcha le pied devant cette grande armée, & changea le dessein de conquerir la Normandie en celui de se rendre au plutost à Calais, qui lui appartenoit, pour prendre des troupes fraiches qu'il y avoit fait venir. Il partit donc de Harfleur, campa sous Fecamp, & le lendemain sous la ville d'Arques, aujourd'hui ruinée.

Enfin ayant traversé tout le païs de Caux, il entra dans celui de Vimeu, où son armée eut beaucoup à souffrir. Il tenta le passage de la Somme à Blanquetaque; vivement repoussé, il fut contraint de cotoyer cette riviere, & de la remonter vers sa source, ne lui étant pas possible de surprendre ni de forcer les guais, & les ponts gardez par le Connêtable & le Marêchal de Boucicaut, qui l'arretérent plus de quinze jours. Il crut se rendre maître du Pont de Saint Remi.

Le brave Seigneur d'Avaucour & ses deux fils l'en empêchérent. Tant d'obstacles le mettoient au desespoir, & donnoient à l'armée Françoise le loisir de l'empêcher. Enfin l'Anglois s'étant rafraichi quelques jours au Château de Boues prés Amiens, continua sa marche le long de la Somme, & arriva au Bourg d'Eclusier entre Peronne & Corbie. Les Communes de Saint Quentin qui s'étoient reservées la défense de ce poste, se contentérent de rompre l'arche du pont, voisines du bord où l'ennemi étoit campé. Cette rupture ne fut pas capable d'arrêter Henry ; il fit reparer au plûtost ce pont, sur lequel toute son armée passa. Elle se rendit à Ancre, & de là prés d'Azincour, où l'arrivée de l'armée Françoise le mit dans la necessité de perir ou de vaincre. 1415.

L'inégalité des troupes Angloises fit faire à leur Roi des reflexions tres serieuses, & penser à la paix, il en fit ouvrir des propositions au Connêtable, qui étoit Generalissime de l'armée. Il lui promit de rendre Harfleur & les autres places conquises depuis son entrée en France, & de reparer tous les dommages qu'il y avoit fait, pourvû qu'on lui laissât les passages libres jusques à Calais.

Comme on ne se promettoit rien
1415. moins que sa prise ou sa mort, & la défaite entiere de son armée, on refusa des conditions si avantageuses, & on voulut le combat.

Henry resolu de mourir ou de vaincre, inspira cette genereuse resolution à ses troupes. Il les mit en bataille sur une petite hauteur d'un accés difficile, & dont le Terrain étoit ferme & uni. Il ne composa qu'un seul, mais formidable bataillon de toute son Infanterie, qui étoit de douze mille hommes & de tous les Gens d'armes, ausquels il fit mettre pied à terre, & voulut combattre lui-même, entouré des Princes de son sang, & au milieu de ce bataillon, dont le front étoit occupé par les Archers.

Ceux de la premiere ligne étoient appuyez sur des pieux longs de six pieds, & ferrez par les deux bouts. Comme les chevaux de tous les gens-d'armes étoient bardez, le Monarque Anglois fit coucher deux cens Archers sur le ventre pour tirer au flancs du cheval, qui étoit presque le seul endroit découvert. Il mit de plus la Cavalerie legére sur les aîles, & disposa sur une hauteur quelques pieces de canon qui ne tuérent guéres de monde, mais qui

jettérent

jettérent l'épouvante dans l'armée Françoise, à laquelle ils étoient entierement inconnu. Ses troupes disposées de la sorte, il attendit de pied ferme l'armée Françoise, forte d'environ quarante cinq à cinquante mille hommes. On y voyoit tous les Princes du Sang (à la reserve des Ducs de Bourgogne, de Bretagne, d'Anjou & de Berry) suivis de la plus leste Noblesse de France. Tant de Princes & de grands Seigneurs voulans tous, ou commander, ou être à l'avant-garde, ne causérent pas peu de désordre. 1415

L'armée fut divisée en trois corps. Le Connêtable se mit à la tête de l'avant-garde. Les Ducs d'Orleans & de Bourbon, les Comtes d'Eu & de Richemont, le Marêchal de Boucicaut, & le grand Admiral commandoient sous lui, à cinq ou six mille hommes d'armes, à quatre mille Archers, à quinze cens Arbalestriers, & à presque toute la Noblesse de l'armée.

Le Duc de Bar * commandoit le Corps de Bataille, il avoit sous lui son frere*, le Duc d'Alençon, & les Comtes de Nevers, de Vaudemont, de Blamond, de Salines, de Grand-Pré & de Roussi.

* Robert.

* Edoüard.

Le Comte de Marle* neveu du Duc de Bar, & ceux de Dammartin, & de Fau-

* Robert.

quembergue commandoient l'arriere-
1415. garde.

Quantité de jeunes Princes & de Gentilshommes qui faisoient leur premiere campagne, souhaittérent d'être faits Chevaliers par les Princes ou par les Generaux qu'ils consideroient le plus. Philipes Comte de Nevers fils du Duc de Bourgogne, voulut que le Maréchal de Boucicaut lui donnât l'épée.

Il est bon de remarquer que l'armée Françoise étoit postée entre Azincour & Traincour, & que bien qu'elle occupât tout le terrain qui est entre ces deux villages, elle étoit si serrée, que les soldats pouvoient à peine se servir de leurs armes, & que la pluye avoit tellement détrempé tout ce païs, que les chevaux des Gendarmes enfonçoient à chaque pas jusques aux sangles.

Clignet de Breban & Guillaume de Saveuse furent détachez avec mille Gendarmes pour donner la lance baissée dans ce gros bataillon Anglois. Ils essuyérent d'abord une grelle de fléches qui leur furent lancées par ces deux cens Archers couchez sur le ventre, qui tuérent quantité d'hommes & de chevaux. Cette premiere décharge mit le désordre dans cet escadron, quelques

chevaux ausquels les fléches étoient restées dans le corps prirent le mord aux dents & emportérent leurs maîtres, qui retombans sur la premiere ligne y firent de la confusion. 1415.

Ce desordre ne dura pas long-tems, l'avantgarde donna tête baissée sur l'Anglois, perça ce formidable bataillon presque de part en part. Ce fut dans ce rude choc que le Duc d'Alençon (jeune Prince admirablement bien fait) tua le Duc d'Yorc d'un coup de hache d'armes au côté du Roi d'Angleterre, & abattit avec la même hache une partie de la couronne de ce Monarque. Une action de cette valeur devoit donner de l'admiration aux Anglois, & éloigner leurs armes de ce jeune Prince, sur lequel ils vangérent la mort du Duc d'Yorc. Cet avantage cessa bien-tost, l'avant-garde fut défaite, & mit par sa fuite le desordre dans le corps de bataille, qui fut contraint de lacher le pied & de s'enfuir, l'arriere-garde fut peu maltraitée, car elle se retira de bonne heure.

Jean, dit le sage.

La victoire s'étoit entierement declarée pour les Anglois, & les François ne pensoient qu'à fuir, lorsque le Seigneur de Bournonville força le camp de

1415. ces Insulaires, & passa tout ce qu'il y rencontra au fil de l'épée. Les fuyars vinrent publier que c'étoit le Duc de Bretagne qui venoit avec des troupes fraîches recommancer le combat. Cette nouvele allarma si fort le Roi d'Angleterre, que se croyant hors d'état de faire tête à ce Duc, & de conserver les prisonniers, il commanda qu'on fit main basse sur eux. Comme la plûpart étoient personnes de qualité, les soldats qui en esperoient de grosses rançons se pressoient si peu d'executer cet ordre, que leur Monarque commanda deux cens Archers pour cette sanglante boucherie qui alloit se faire; si l'on n'avoit appris que la nouvelle de ce pretendu secours étoit fausse.

Cette bataille qui se donna le vingt-cinquiéme jour d'Octobre de l'an 1415. fut tres-funeste à la France; trois Princes du Sang y moururent l'épée à la main, c'étoient Antoine Duc de Brabant, Philippes Comte de Nevers, l'un & l'autre fils du Duc de Bourgogne, & le Duc d'Alençon. Le Duc de Bar, son fils, son neveu, le Connêtable de France, 1. le Comte de Dampierre Admiral, 2. le Comte de Rambures, 3. grand-Maître des Arbalestriers, Guichard Dauphin

1. Charles sire d'Albret.
2. Jacques de Chastillon.

d'Auvergne grand-Maître de France, & 1415.
six-vingts Seigneurs tous portans ban-
nieres, furent tuez dans cette action,
dont les principaux étoient les Comtes
de Vaudemont, 4. de Blamont, de Roussi, *4. Ferri*
de Grand-pré, & de Vienne. *premier*

Je passe les autres sous silence pour *5 Char-*
dire que le les Ducs d'Orleans, 5. & de *les.*
Bourbon, 6. les Comte de Vendôme, 7. *6. Iean*
d'Eu, 8. & de Richemont, 9. tous Prin- *7. Louis*
ces du Sang. Le Comte d'Harcour, 10. *de*
le Marêchal de Boucicaut, dangereuse- *Bourbõ*
ment blessé : les Seigneurs de Roye, *8. Char-*
de Novelle, & Lannoi son fils, de Lignes, *les*
de Cani, d'Antoing, & de Fosseux furent *d'Ar-*
les plus considerables de quinze cens *tois.*
prisonniers. *9 Artus de Bretagne. 10. Iean VII.*

Le Roi d'Angleterre paya cher cette
grande victoire, puisque deux mille de
ses gens suivirent le Duc d'Yorc, & le
Comte de Suffolc dans l'autre monde,
& qu'un pareil nombre furent dange-
reusement blessez.

Le vainqueur retourna camper à
Maisoncelle, & le lendemain il y don-
na à diner aux Princes & aux Seigneurs
François ses prisonniers, & leur fit pre-
sent à chacun d'un habit de Damas ;
parce qu'ils n'en avoient point. Il se
rendit quelques jours aprés à Calais,

d'où il passa en Angleterre, & se fit recevoir à Londres en Monarque victorieux.

Tel fut le succés de cette funeste campagne : bien des gens demeurent d'accord qu'il eût esté tout differend, si l'on avoit suivi les conseils de Boucicaut, & sa maniere de faire la guerre. Il commanda toûjours un corps détaché de la grande armée, avec lequel il fatigua tellement l'ennemi, & lui tua tant de monde, qu'il l'eût entierement ruiné si tous les generaux eussent agi de concert. On crut le Duc de Bourgogne d'intelligence avec l'Anglois ; cela parut à des ordres, (qu'on disoit venir de la part du Roi) aux Troupes d'abandonner certains postes tres-avantageux.

Il est juste qu'aprés avoir fait connoître que Boucicaut étoit le premier homme de guerre & d'Etat de son tems, nous fassions voir que sa pieté & ses vertus Chrêtiennes alloient de pair avec ces grandes qualitez, qui font les heros, & qu'elles lui ont acquis avec justice e Titre de *Parfait Cavalier Chrêtien*, que lui ont donné les Souverains Pontifes.

Il y a des gens qui croyent que la pratique des vertus, & la profession des armes sont incompatibles, & qu'un hom-

me destiné aux emplois de la guerre, a de certeins mênagemens à garder, pour ne paroître pas fort chrêtien, à cause qu'on pourroit donner des interpretations sinistres à sa pieté, si la reputation de sa bravoure n'estoit bien establie. Ces maximes fausses, & pernicieuses, se sont si bien establies dans les armées, qu'il se trouve peu d'officiers & de soldats qui se picquent d'une pratique rigide des vertus essentielles du Christianisme.

C'est néanmoins par ces vertus que le Marêchal de Boucicaut s'est si fort distingué, qu'on peut dire, que s'il l'a emporté sur les generaux de son tems en valeur, & en prudence, il les a encore surpassez infiniment par ses vertus Chrêtiennes; ainsi l'on doit dire de lui, qu'il n'y a pas eu d'homme qui ait sçu mieux accommoder les interests du Christianisme, aux loix de la guerre, ni aimer bien son Dieu, & servir fidellement son Roi en même tems.

Il n'entreprenoit rien sans avoir consulté Dieu, & sa conscience. Si la fin de son entreprise n'étoit pas juste, si les moyens d'y parvenir étoient illegitimes, il l'abandonnoit; si au contraire la fin & les moyens estoient équitables, il laiss-

soit tous les évenemens aux ordres Souverains de la Divine Providence ; plus ils estoient avantageux plus il estoit fidelle à les attribuer au bras tout puissant du Dieu des Armées.

Il entendoit chaque jour deux Messes à moins que le tems, les lieux, & la disposition des affaires ne l'en empêchassent absolument. On le voyoit pendant cet Auguste Sacrifice, rempli des sentimens de foi & de pieté, qu'inspirent aux saintes ames les mysteres qu'on y represente. Il y demeuroit dans une posture humiliée, & personne n'auroit esté assez ozé pour lui parler pendant ce tems. Le grand nombre de ses domestiques qui l'accompagnoient à l'Eglise étoient obligez de suivre avec exactitude l'exemple édifiant de leur maître. Il se levoit tous les jours de grand matin afin qu'il pût s'acquiter sans peine de ses devotions, & faire ses affaires. La priere avoit tant d'attraits pour lui qu'il y donnoit d'ordinaire tout le tems que les fonctions de ses grands emplois, lui laissoient, mais quelque occupation qu'il eut, il recitoit tous les jours l'Office Divin, soit pendant le jour ou durant la nuit.

L'éternité qu'il se representoit sans cesse, & la consideration de la mort

qu'il affrontoit si souvent avoient si bien réglé toutes ses actions, que la critique la plus austére n'y trouvoit rien à redire. Cette vûë ne le portât pas seulement à faire ses efforts pour être toujours en état de paroître devant Dieu, il vouloit aussi que toutes ses affaires temporelles fussent réglées. Il fit son testament de bonne heure, & l'executa lui-même, en tous les articles qui se pouvoient executer lui vivant, persuadé que ceux qui laissent à leurs heritiers le soin d'accomplir leurs bonnes intentions se trouvent souvent trompez.

Il étoit fort charitable, & vouloit qu'on l'informât avec soin des personnes necessiteuses, entre autres des soldats estropiez, des orphelins, des vieillards, des jeunes veuves, ou des filles que leur pauvreté pouvoit porter à des extremitez honteuses & criminelles. Non content de leur donner à pleines mains, ou de leur faire donner par ses domestiques il mettoit de grosses sommes d'argent entre les mains de quelques personnes dont la probité lui étoit connuë, pour les distribuer aux pauvres qui s'adressoient à elles. Sés mains & sa bourse étoient ouvertes à tout ce qu'il trouvoit de mendians, ou de pauvres gens sur sa

route, & il n'avoit jamais plus de joye que quand il avoit beaucoup donné.

Il avoit un zéle religieux pour la décoration, la construction, ou la reparation des lieux sacrez; il fit bâtir une partie des Charniers des *Saints Innocens* à Paris. L'Eglise de saint *Maximin* en Provence fut presque toute rebâtie à ses dépens. L'Hôpital de la sainte *Baume* de la même Province ne conserve pas de moindres marques de sa pieté.

Il ne mangeoit que des legumes ou des fruits tous les vendredis de l'année, jeûnoit regulierement aux jours marquez par l'Eglise, & tous les samedis, pour honorer davantage la sainte Vierge, à laquelle il avoit une confiance entiere. Ses habits étoient fort modestes, & d'une étoffe noire & fort simple.

On le voyoit observer avec regularité les Preceptes que Dieu nous a donnez dans le Decalogue, & les Conseils qu'il nous a laissé dans l'Evangile. Soit qu'il fut en sa maison, en voyage, ou à l'armée, & il étoit si zelé pour leur observation, que prêt à se mettre en campagne il faisoit publier des deffenses aux soldats sous peine de la vie, de faire le moindre tort aux lieux consacrez à Dieu, ni de rien prendre même en pays

ennemi ſans payer.

On ne l'a jamais entendu jurer le nom de Dieu, en quelque diſpoſition qu'il ſe trouvât, & il n'a jamais pardonné ce crime à ceux ſur leſquels il avoit de l'autorité.

Il y a peu d'hommes qui ayent plus fait de cas de la chaſteté que lui, & qui ayent été plus chaſte. Son épouſe ſeule rempliſſoit ſon cœur & ſes deſirs. Quelque complaiſance qu'il eut pour le beau ſexe, il étoit auprés des Dames d'une retenuë incroyable, & ne diſoit rien avec elles qui pût offenſer les oreilles chaſtes, ni choquer la bienſeance, auſſi s'étoit-il déclaré l'ennemi juré, & le perſecuteur de l'impureté.

Ce fut particulierement par cet endroit qu'il charma les Gennois qui ſont tres ſuſceptibles de jalouſie, auſſi peut on dire que leurs femmes ſont des plus belles de l'Italie, & qu'il y a peu de Dames qui aient un plus grand ſoin d'ajoûter aux avantages qu'elles ont reçû de la nature tout ce que l'art peut inventer. Néanmoins toutes charmantes qu'elles étoient Boucicaut n'en parut jamais plus touché que s'il eut été inſenſible.

Il voulut que tous ſes Gentilhommes & ſes Domeſtiques l'imitaſſent en cela,

& qu'on n'ût pas le moindre sujet de se plaindre de leur conduite. Il arriva que passant un jour à cheval dans une ruë, une Dame Genoise qui se peignoit, & qui avoit des cheveux parfaitement beaux mit la tête à la fenêtre, un Gentilhomme du Maréchal ne put qu'il ne s'arêtât pour la considerer, & qu'il ne dit par admiration ! *Ah la belle tête*, Boucicaut qui l'entendit le regarda avec des yeux de colere, & luy dit en le menaçant *c'est trop de liberté ; il ne faut pas qu'on voye partir d'un Officier du Gouverneur de Gennes le moindre regard lascif.*

Bien que sa table fût splendidement servie, & qu'il fit beaucoup de dépense, il ne mangeoit jamais que d'une seule viande & sans choix, la premiere qui se trouvoit devant lui faisoit tout son repas ; il beuvoit peu de vin, & fort trempé, il n'en beuvoit qu'au diner, & au souper. Quand il mangeoit seul il vouloit être servi en vaisselle d'étain ou de terre, bien que la table de ses Domestiques, & de ceux qui venoient manger chez lui fût servie en vaisselle d'argent ou de vermeil doré. Sa conversation ordinaire à table & même partout ailleurs rouloit sur les plus beaux endroits de l'histoire, ancienne & moderne.

Au sortir de table, il donnoit audience à tous ceux qui se presentoient; car tout le monde y étoit reçû, il écoutoit un chacun avec beaucoup d'attention, penetroit aisément dans leurs differens, & sans les laisser se consommer en frais, ni en sollicitations, il les expedioit au plutôt. L'audience finie il entroit dans son cabinet pour faire ses depêches, & pour donner les Ordres particuliers, tant aux Officiers de son Gouvernement qu'à ceux de sa maison; s'il avoit du tems de reste il se rendoit à l'Eglise pour assister aux Vespres. De retour à son Hôtel, il regloit ses autres affaires, & ensuite finissoit la journée comme il l'avoit commencée, c'est-à-dire en riant.

Il auroit été difficile de trouver un homme plus sincere, & qui eût plus d'aversion pour le mensonge; les menteurs étoient l'objet de sa colere & de son aversion, les Flateurs de son mépris. Il ne souffroit ni les uns ni les autres, & les banissoit avec soin de sa maison. Il rendoit la justice avec autant de droiture qu'il avoit donné lieu à cette menace si usitée à Gennes pendant qu'il en fut Gouverneur, *Si vous ne me faites justice Monseigneur me la fera.*

Comme j'ai parlé des Ordonnances qu'il fit lors de son entrée à Gennes je n'en parlerai point ici, j'ai déja remarqué qu'elles y firent refleurir la justice, & les autres vertus, & qu'elles y ramenérent la paix, l'abondance, & la prosperité. J'ai aussi fait voir qu'elles en éloignérent la défiance & les larcins; que le riche y vêcut en sureté, que le factieux se banit, & que tout le monde vécut dans la soumission & la dépendance. Et j'ajoûte qu'il sçut établir un si bel ordre dans cet Etat que de ruineux qu'il étoit il le rendit florissant, & le mit dans un point de felicité, & d'élevation qu'il n'a perdu que quand il a negligé la pratique des Ordonnances d'un si sage Gouverneur.

Il pardonnoit aisement, sur tout quand on n'auoit peché que par ignorance ou par simplicité, on ne le voioit jamais en colere, & quand on n'avoit choqué que lui seul on étoit sur du pardon; en voici un exemple fameux. Il fut averti que quelques uns de ses Officiers n'étoient pas fidelles, & qu'ils lui faisoient payer les denrées beaucoup plus qu'elles ne leurs coutoient. Sur cette plainte il donna ordre à des personnes experimentées sur

ces ſortes de choſes, de voir au juſte à combien pouvoit revenir par chaque jour ſa depenſe de Table, taxant les denrées au plus haut qu'elles pouvoient aller. Cette ſupputation faite avec exatitude, il connut qu'on lui avoit volé par an deux mille écus, ſomme tres-conſiderable en ce temps là. Il fit venir les coupables, leur repreſenta avec moderation l'énormité de leurs crimes, & le chatiment qu'ils meritoient, aprés quoi il leur fit payer les appointemens qui leurs étoient dûs, leur donna des certificats de ſervice & les congedia.

Il aimoit ſes Officiers, & les Domeſtiques avec une tendreſſe de pere, il leur faiſoit paier leurs appointemens avec exactitude, & les recompenſoit liberalement lors qu'ils l'avoient merité. S'il étoit liberal à ſes Domeſtiques il ne l'étoit pas moins aux Soldats, que l'age ou les bleſſures mettoient hors d'état de ſervir. Loin de les conſiderer comme des perſonnes inutilles, il les regardoit comme des gens qui avoient prodigué leurs années, & leur ſang pour le ſervice de l'état. Sa maiſon & ſa bourſe leur étoient ouvertes, & ce ſoin le rendit ſi cher aux ſoldats qu'il ne s'en trouvoit pas un qui n'ût expoſé ſa vie pour lui en toute ſortes d'occaſions.

Son deſintereſſement luy fit mépriſer tout autres acquêt que celui de la gloire, & des vertus qui forment les Heros Chrêtiens. Il n'augmenta ni ne diminua point ſon patrimoine. Content des biens de ſa famille, & de ceux de ſon épouſé, des appointemens attachez à ſes Charges; il ne vexa les peuples ni directement ni indirectement. Il refuſa même juſques aux moindres des preſens que des ſujets ou des perſonnes qu'il avoit ſervies, ou qui avoient beſoin de ſa protection voulurent lui offrir. Il payoit ſes dettes avec une exatitude, & une fidelité qui le rendirent maître, des marchandiſes, du cœur des Marchands, & des Ouvriers, qui l'honoroient tous comme un homme extraordinaire.

L'ordre qu'il a inſtitué ſera une preuve éternelle de la generoſité de ſon cœur, & de ſa tendreſſe pour les perſonnes affligées, & qui n'avoient pas de protecteurs.

La prudence étoit à proprement parler le caractere du Marêchal de Boucicaut, cette vertu ſi neceſſaire dans les hommes, qui ont de grands emplois étoit l'ame de toutes ſes entrepriſes, & il n'en formoit aucune qu'il n'ût pris des meſures ſi juſtes, que le ſuc-

cés

cés en étoit immanquable.

Il tenoit ses Soldats dans un grand ordre, & leur faisoit observer si exactement les régles de la discipline militaire, que l'on ne les voyoit jamais faire le moindre desordre.

Quand il se mettoit en campagne, il faisoit publier à la tête de l'Armée, defence à tous les Soldats de s'écarter de leurs drapeaux sans ordre, sous peine de la vie, tous obeïssoient & ce soin les rendoit non seulement invincibles; mais encor victorieux dans toutes les occasions.

Il joignoit à tant de vertus Chrêtiennes, & de belles qualitez, une éloquence naturelle accompagnée de tant de graces & de douceur, qu'il n'avoit besoin que d'être écouté pour persuader.

Ce fut à cette éloquence que luy & les autres prisonniers faits à la bataille de Nicopoli dûrent leur vie. Bajazet avoit resolu leur perte, & il fallut un Deputé comme Boucicaut pour porter ce Prince sanguinaire à changer de dessein. Cette éloquence ne fit pas de moindres miracles lors du grand Schisme. S'il parloit bien, il écrivoit encore mieux, & n'avoit pas moins le don de persuader avec la plume que de vive

voix. Les lettres qu'il envoya aux Princes Chrêtiens pour les inſtruire des fourberies des deux Antipapes*, & les exhorter à faire les derniers efforts pour donner la paix à l'Egliſe, prouvent ce que j'avance.

* *Benoiſt Gregoire.*

Bien que toute cette Hiſtoire ſoit un tiſſu des plus belles actions qui font les Heros, il lui manque neanmoins ſon plus bel endroit, je veux dire une narration de ce que fit le Marêchal pendant les ſix années de ſa captivité en Angleterre. Il y eut beaucoup à ſouffrir, ſoit des accidens qui ſuivirent ſes bleſſures, ſoit de la longueur de ſa priſon, ou enfin des mauvais traitemens qu'il reçut d'une nation naturellement ennemie de la Françoiſe, & qui étoit preſque impitoyable à ſes priſonniers. Car ſi ſelon la belle penſée d'un Ancien, il n'y a pas d'objet plus admirable que de voir un homme de bien aux priſes avec la mauvaiſe fortune, que ne devoit-on pas ſe promettre de grand & d'heroïque de la vraye pieté du Marêchal de Boucicaut dans un ſi long combat contre toutes ſortes d'adverſitez.

Nous ignorons les particularitez de ſa mort. Elle arriva en Angleterre l'an mil quatre cens vingt-un. Il

étoit lors âgé d'environ cinquante & cinq ans. Son corps ayant été enbaumé fut apporté en France, & reçut l'honneur de la sepulture dans l'Eglise Abbatiale de Saint Martin à Tours, auprés du Marêchal son pere, & de la Marêchale sa mere, dans la Chapelle des Boucicaut, qui est derriere le Chœur. On voit encore son Epitaphe gravée sur la bronze, telle que la voici.

Cy gist noble Chevalier, *Messire Jean le Meingre, dit Boucicaut, le fils*, Marêchal de France, Grand Connêtable de l'Empereur & de l'Empire de Constantinople, Gouverneur de Gennes pour le Roy, Comte de Beaufort, de Clux, d'Alest, & Vicomte de Turenne, lequel trépassa en Angleterre *illec* étant prisonnier, le vingt-septiéme jour de ...... M.CCCCXXI.

FIN.



TABLE DES MATIERES.

C.

G.

H.

I.

L.

M.

O.

P.

R.

S.

V.

Z.

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

Page 11. *ligne* 18. *lisez*, les gros bagages.
page 17. *ligne* 11. *lis.* d'une des plus charmantes personnes.
p. 59. *ligne* 15. *lisez*, cession.
p. 73. *lig.* 2. *lis.* remena. *Ibid. l.* 17. *lis.* rendit sa
p. 125. *ligne* 21. *ostez* que
p. 128. *ligne* 29. *ostez* loin.
p. 131. *ligne* 23. *ostez* ne
Ibid. ligne 29. *lisez*, qui défendoient.
p. 138. *ligne* 17. *ostez* pour
Ibid. lig 23. *lis.* y avoit du pis.
p. 143. *lig.* 15. *lis.* quatre-vingt
ibid. lig. 26. *lis.* rallia
p. 163. *lig.* 14. *lisez*, les besoins pressans.
p. 175. *lig.* 5. *lisez*, d'Arne.
p. 184. *lig.* 2. *lis.* par ses
p. 196. *lig.* 24. *lis.* qu'ils pûssent
p. 218. *lig.* 18. *lis.* *Prince de l'Empire.*
p. 259. *lig.* 19. *lis.* Mairargues
p. 248. *lig.* 30. *ostez* &
p. 254. *lig.* 14. *lis.* étoit un Prince brouillon, & d'une
p. 273 *l.* 4. portât *lisez* portoit.
p. 277 *l.* 18. riant *lisez* priant.